100e
Depuis 1920
lenouvelliste



Une cure de jeunesse de 3 M$ nécessaire pour l'église Notre-Dame-des-Sept-Allégresses
PAGE 2

L'ex-directeur général de Saint-Sylvère condamné à 90 jours de prison pour fraude
PAGE 4



FRANCOEUR
Un autre boisé à sauvegarder
PAGE 12

Données personnelles: une loi avec plus de mordant, promet Sonia Lebel
PAGE 6



MEMBRE DE LA **COOPÉRATIVE** NATIONALE DE L'INFORMATION INDÉPENDANTE

LA MURALE SERA PRÉSERVÉE

PAGE 3



PHOTO FRANÇOIS GERVAIS

REVITALISATION DES QUARTIERS SAINT-MARC ET CHRIST-ROI

SHAWINIGAN EN MODE SOLUTION

Pour le maire Michel Angers, il ne fait aucun doute que l'organisme poursuivra ses activités après le 21 février PAGE 5



NATHALIE VIAU À *LA VOIX* POUR LA CAUSE AVANT TOUT

PAGE 18

1,04 $ + TAXES
Semaine 13536 00001 8
Postes Canada - convention #40034151

SOMMAIRE

affaires	16-17
arts et spectacles	18-19
divertissement	20-21
loterie	25
météo	25
nécrologie	22-23
opinions	12-13
petites annonces	22
sports	26 à 31

INSOLITE

Bagdad s'est réveillée sous un rarissime manteau blanc

BAGDAD (AFP) — Bagdad s'est réveillée mardi sous la neige, un phénomène rarissime dans ce pays du Moyen-Orient davantage habitué à souffrir de la chaleur extrême et qui n'avait connu qu'un précédent en plus d'un siècle, en 2008.

Il y a 12 ans, il s'agissait de neige fondue, mêlée à des averses de pluie. Cette fois, ce sont plusieurs centimètres de neige qui ont recouvert voitures, trottoirs et palmes des dattiers.

Mardi matin, outre Bagdad, la ville sainte chiite de Kerbala, plus au sud, était aussi recouverte de quelques centimètres de neige. Dans ces deux villes, les enfants s'en donnaient à coeur joie en se lançant des boules de neige dans les rues. «Cet épisode neigeux va se prolonger mercredi», a indiqué à l'AFP Amer al-Jaberi, directeur du centre météorologique de Bagdad, précisant que cette vague de froid venait du continent européen.

Le nord irakien, montagneux, est tous les ans enneigé et des stations de ski ont même vu le jour au Kurdistan. Mais dans le sud, où la température dépasse 50 degrés en été, la neige est rarissime.

À Mossoul, la mosquée al-Nouri, où le «calife» autoproclamé du groupe Etat islamique (EI) avait fait son unique apparition publique, était mardi sous un manteau de neige, de même que les décombres de la Vieille ville ravagée par la guerre contre les jihadistes.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

ÉGLISE NOTRE-DAME-DES-SEPT-ALLÉGRESSES

Une cure de jeunesse de 3 M$ s'impose

Les marguilliers sondent la volonté des paroissiens à investir pour sauver ce lieu de culte



MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca



Le conseiller municipal du district du Carmel, Pierre Montreuil, estime que la fermeture du lieu de culte est le scénario le plus réaliste. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

TROIS-RIVIÈRES — Le scénario de la fermeture définitive de l'église Notre-Dame-des-Sept-Allégresses semble de plus en plus être celui qui se concrétisera. Selon les estimations d'un entrepreneur, les coûts des travaux nécessaires afin de permettre sa réouverture ainsi que sa pérennité se chiffrent à trois millions de dollars.

C'est d'ailleurs pour connaître l'opinion des paroissiens sur le sort qu'ils veulent réserver à ce lieu de culte, fermé depuis maintenant un an et demi en raison d'importants problèmes de moisissure et d'infiltration d'eau sur le toit, que les membres du conseil de la fabrique de la paroisse Du-Bon-Pasteur, qui gère une dizaine d'églises trifluviennes, les avaient conviés à une assemblée publique, mardi soir, à l'église Saint-Laurent. Aux 600 000 $ qui permettraient de refaire complètement le toit de l'imposant bâtiment qui trône à l'intersection de la rue Saint-François-Xavier et du boulevard du Saint-Maurice, plusieurs centaines de milliers de dollars devraient également être investis pour effectuer d'autres travaux, dont le remplacement des fenêtres, moins urgents mais qui pourraient rapidement le devenir selon les marguilliers. Pour cette raison, un scénario dans le cadre duquel les travaux seraient échelonnés sur une longue période n'est pas envisageable selon eux. Par contre, ces derniers ont assuré aux paroissiens que le presbytère restera ouvert et que les célébrations dominicales continueront à être célébrées à la chapelle Saint-Antoine du monastère des Franciscains, où elles le sont depuis le début de la fermeture temporaire. Les membres de la communauté religieuse ont en effet indiqué qu'ils ne voyaient pas d'inconvénient à continuer à accueillir les fidèles, et ce, tant et aussi longtemps qu'ils occuperont l'endroit.



La facture des travaux qui permettraient de sauver et d'assurer la pérennité de l'église Notre-Dame-des-Sept-Allégresses s'élève à trois millions de dollars. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

À la lumière des interventions de la vingtaine de personnes qui se sont présentées au micro afin d'exposer leur point de vue, les paroissiens ne voient vraiment pas d'un bon œil de consacrer autant d'argent afin de sauver cette église, et ce, aussi belle soit-elle. Inaugurée en 1914, elle est dotée en effet de hautes tours-clochers qui lui donnent une allure majestueuse.

«Je suis triste. Je sais que c'est une belle église et qu'il y a un bel orgue, mais je ne crois pas que l'on peut continuer comme ça, d'autant plus que le presbytère restera ouvert et que les frères [Franciscains] seront toujours là», a notamment déclaré le conseiller municipal du district du Carmel, Pierre Montreuil, qui a œuvré pendant plusieurs années dans différentes organisations reliées au Diocèse de Trois-Rivières, notamment comme marguillier au sein de la défunte paroisse Saint-Sacrement.

EXERCICE APPRÉCIÉ

Le tollé qu'avait causé, l'automne dernier, la volonté de la fabrique de vendre l'église Saint-Jean-de-Brébeuf au Centre culturel islamique de la Mauricie pour la somme de 500 000 $ a vraisemblablement incité les marguilliers à tenir une telle rencontre publique avant de pousser davantage le processus de la vente ou de la démolition de l'église située dans le district Marie-de-l'Incarnation, ou d'une des autres qui se retrouvent sous sa juridiction depuis la création de cette grande paroisse unifiée il y a deux ans. Plusieurs personnes ayant pris la parole ont d'ailleurs salué cette initiative.

On se rappellera qu'une centaine de paroissiens avaient pris part à une autre assemblée en octobre dernier et au cours de laquelle ils avaient été nombreux à s'opposer vivement à cette transaction. Des propos qualifiés d'offensants par plusieurs, dont l'évêque du Diocèse de Trois-Rivières, Mgr Luc Bouchard, avaient été prononcés lors du houleux rassemblement. Question de calmer le jeu et les esprits, Mgr Bouchard avait d'ailleurs décidé de suspendre la vente qui avait été acceptée unanimement par les marguilliers.

Le sujet de l'avenir de l'église Saint-Jean-de-Brébeuf était par ailleurs quasi tabou lors de la rencontre de mardi. Le premier intervenant ayant pris la parole a bien tenté de faire part de son opinion à propos de la possible vente à des adeptes de la religion musulmane, mais il a été rapidement interrompu et invité à se rasseoir. Quant au sort qui sera réservé à l'église du boulevard des Forges, les marguilliers ont simplement indiqué qu'ils suivaient les recommandations de Mgr Bouchard et qu'ils avaient mis ce dossier de côté. Ils ont cependant reconnu que d'autres promoteurs s'étaient montrés intéressés, en prenant bien soin de spécifier qu'ils n'étaient pas reliés à des communautés religieuses. Par ailleurs, il semble qu'un autre bâtiment du parc immobilier de la paroisse, soit l'église Saint-Sacrement, intéresse un promoteur, à un point tel qu'il a déjà contacté le conseiller Pierre Montreuil pour lui faire part de son projet.

CONSERVER L'ORGUE

Dans l'éventualité où l'église Notre-Dame-des-Sept-Allégresses est vendue et change de vocation où qu'elle disparaisse sous le pic des démolisseurs, le conseil de fabrique fera tout ce qui est en son pouvoir pour récupérer l'orgue qui s'y trouve. Il semble cependant qu'il sera difficile de lui trouver un nouveau domicile dans une autre église de Trois-Rivières en raison de sa taille. Une dame présente dans l'assistance mardi soir et qui dit avoir joué sur cet orgue dans les années 1970 a évoqué l'idée de le déménager à la salle J.-Antonio-Thompson. Selon elle, il s'agirait d'un beau clin d'œil au fait que M. Thompson lui-même a joué sur cet instrument pendant de nombreuses années. Bien qu'il ait clairement indiqué qu'il doutait de la faisabilité de ce projet, le conseiller Montreuil a tout de même assuré à la dame qu'il en parlerait aux ingénieurs responsables des importants travaux de rénovation qui seront effectués prochainement à l'intérieur de la salle de spectacle du centre-ville.

La murale sera préservée

Les nouveaux propriétaires du terrain de la rue Hart envisagent une construction qui mettra en évidence la fresque



PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La désormais célèbre murale découverte par hasard sur la rue Hart au mois de décembre dernier, lors de la démolition de l'ancien bar Monkey, sera bel et bien préservée et mise en évidence par les nouveaux propriétaires. C'est du moins ce qu'a confié au Nouvelliste l'un des nouveaux acquéreurs du terrain, dont la transaction se finalisera sous peu chez le notaire.



La murale Ovide Rocheleau de la rue Hart sera préservée par les nouveaux propriétaires du terrain, qui prévoient une construction qui la mettra en valeur. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

«Ce qui est sûr, c'est que c'est dans notre intention de la garder et de la mettre en valeur. C'est pour nous une très belle opportunité», a mentionné François Sansfaçon Hamel, un homme d'affaires originaire de Trois-Rivières et qui travaille maintenant à Montréal. L'homme s'est associé à Gestion Arista, un autre groupe d'investisseurs qui possède déjà un parc immobilier important à Trois-Rivières et qui souhaite continuer le développement sur cette partie de la rue Hart, tout en conservant la fresque qui a tant fait parler d'elle depuis le mois de décembre.

On se souviendra que la Ville avait cédé pour un dollar le bâtiment et le terrain du bar le Monkey, en raison de défaut de paiement de taxes municipales. Le lot avait été cédé à des investisseurs trifluviens qui s'étaient engagés à compléter la démolition du bâtiment devenu dangereux, et qui prévoyait reconstruire sur ces terrains. Or, des changements de plans sont survenus et ils ont procédé à la démolition, mais cette fois dans le but de revendre le terrain.

Or, lors de la démolition, une découverte inattendue s'est produite, soit celle d'une murale publicitaire d'un commerce ayant déjà occupé le bâtiment voisin de la rue Hart, les fourrures Ovide Rocheleau. Rapidement, un soulèvement s'est fait sentir dans la population afin de pouvoir conserver ce témoin du passé commercial de Trois-Rivières et qu'il puisse être à la vue des passants. Les nouveaux investisseurs se sont alors montrés intéressés à acquérir le terrain, et une offre d'achat a été conclue.

Lundi après-midi, le comité exécutif de la Ville de Trois-Rivières a approuvé la transaction du terrain, qui devra faire l'objet d'une signature finale chez la notaire Cassy Bernier dans les prochains jours. Selon le responsable des communications de la Ville, Guillaume Cholette-Janson, cette autorisation a pour effet de prolonger les délais proposés aux promoteurs pour compléter une construction sur ce terrain.

«Ce que la résolution exige est que les travaux débutent avant le 30 septembre 2021. Par la suite, ils auront douze mois pour compléter la construction», explique-t-il.

Bien que les plans et les détails entourant la construction ne soient pas encore précisés, François Sansfaçon Hamel mentionne qu'une construction aura bel et bien lieu à cet endroit pour des locaux commerciaux et des appartements locatifs à l'étage supérieur, mais que la construction sera faite en fonction de garder la murale en vue afin que les Trifluviens et les visiteurs du centre-ville puissent continuer de la voir.

«Pour nous c'était aussi une belle opportunité d'investir au centre-ville, parce qu'on sait qu'il n'y a plus beaucoup de terrains disponibles. Si en même temps, on peut préserver ça, c'est un plus et ça devient aussi un attrait pour nos commerces et notre immeuble», explique M. Sansfaçon Hamel, qui se dit fier de pouvoir réinvestir dans sa ville natale avec l'aide de ses partenaires, dont certains occupent déjà une place enviable dans le milieu de la restauration au centre-ville.

Évidemment, l'approbation de la Ville de Trois-Rivières vient avec des exigences auxquelles les investisseurs devront se plier quant aux aménagements et aux normes de construction, des exigences qu'ils se disent prêts à respecter. «On a du travail à faire pour faire les plans et que tout soit conforme aussi en vertu de la transaction et de l'approbation de la Ville, mais je pense bien que les travaux pourraient commencer au printemps 2021», signale l'investisseur.

«Pour nous c'était aussi une belle opportunité d'investir au centre-ville, parce qu'on sait qu'il n'y a plus beaucoup de terrains disponibles. Si en même temps, on peut préserver ça, c'est un plus et ça devient aussi un attrait pour nos commerces et notre immeuble»

À la Ville, on explique que les promoteurs pourront être accompagnés dans leur volonté de préserver la murale Ovide Rocheleau.

«Il y aura un accompagnement du service de l'aménagement, car on devine que des mesures de préservation devront être mises en place. Nous avons des architectes et des spécialistes du patrimoine qui pourront les accompagner dans leurs projets», ajoute Guillaume Cholette-Janson.

20 ANS
APCHQ
Grande tournée des maisons neuves
Quoi de neuf dans la région ?
Les 15, 16, 22 et 23 février 2020
Desjardins Barrette RE/MAX DE FRANCHEVILLE PIERRENAUD BMR

L'EX-DIRECTEUR GÉNÉRAL A FRAUDÉ LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SYLVÈRE

Yan Labbé condamné à 90 jours de prison

Il devra aussi rembourser 28 431 $



NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Yan Labbé s'est vu imposer une peine de 90 jours de prison discontinue et l'obligation de rembourser en totalité la Municipalité de Saint-Sylvère qu'il avait flouée de 28 431 $ à l'époque où il occupait les fonctions de directeur général et secrétaire-trésorier.

Il sera également soumis à une probation de trois ans avec les conditions de garder la paix et de verser au greffe d'ici le 11 mars 2020 la somme de 2000$ déjà détenue à cette fin par son avocat. Au cours de ces trois ans, il lui sera interdit d'occuper un emploi où il exercerait un pouvoir sur des biens immeubles, de l'argent ou des valeurs d'autrui.

Et s'il omet de verser le dédommagement de 26 431$ dans un délai de quatre ans (en tenant compte des 2000$ déjà versés), il devra payer une amende compensatoire de 26 431 $, à défaut de quoi il sera condamné à un an de prison.

Rappelons qu'Yan Labbé, 42 ans, a détourné à son profit la somme de 28 431 $ entre 2013 et 2015 en omettant de déposer dans les comptes de la Municipalité l'argent provenant du paiement des taxes municipales de certains citoyens. Et pour éviter que son stratagème de fraude ne soit découvert, il avait fabriqué de fausses résolutions municipales dans lesquelles on y précisait que les états financiers avaient été dûment approuvés.

Il avait quitté ses fonctions pour des raisons personnelles mais ses successeurs avaient découvert le pot aux roses.

Des poursuites avaient alors été entreprises contre lui; en 2018, il avait accepté de signer une reconnaissance de dettes à la Municipalité. Puis, en mars 2019, il avait plaidé coupable aux accusations de fraude portées contre lui par la procureure de la Couronne, Me Martine Tessier.

Au stade de la sentence, cette dernière avait suggéré une peine de six mois de prison, des ordonnances de probation et de dédommagement ainsi qu'une amende compensatoire.

L'avocat de la défense, Me Denis Lavigne, avait plutôt demandé 90 jours discontinus de prison et admis qu'une ordonnance de dédommagement pouvait être prononcée.

Dans sa décision rendue mardi, le juge Jacques Trudel a tenu compte de plusieurs facteurs tels que la nature et l'étendue de la fraude, les degrés de préméditation et de planification et le comportement post-délictuel du contrevenant. À ce titre, ce dernier a bel et bien signé une reconnaissance de dettes mais il n'a réalisé à ce jour aucun remboursement à la Municipalité, décidant plutôt de verser 2000$ dans le compte en fidéicommis de son avocat en vue du remboursement possible.

Le tribunal a également considéré le fait qu'il a agi par appât du gain dans une période de précarité financière, qu'il existait un lien de confiance important entre l'accusé et la Municipalité et que sa responsabilité pénale est élevée.

D'un autre côté, il a plaidé coupable, il n'a pas d'antécédents de même nature, il est prêt à rembourser la victime et il a un bon potentiel de réinsertion sociale, bien que le tribunal ne peut écarter le risque de récidive dans un contexte de vulnérabilité.

Outre les objectifs de dénonciation et de dissuasion qui doivent être priorisés en matière de fraude, le juge a tenu à individualiser la peine par le dédommagement de la victime et la réparation des torts afin de contribuer à la pleine responsabilisation et à la réinsertion sociale de l'accusé.

IL A INFLIGÉ UNE SOLIDE RACLÉE À UNE FEMME DANS UN CONTEXTE DE VIOLENCE CONJUGALE

21 mois de prison pour Mike Héroux

TROIS-RIVIÈRES (NM) — Mike Héroux, 39 ans, vient d'être condamné à une peine de 21 mois de prison au palais de justice de Trois-Rivières pour avoir infligé une solide raclée à une ex-conjointe, pour entrave à la justice et pour bris de conditions.

En tenant compte de sa détention préventive, il devra purger 12 mois. Il sera ensuite soumis à une probation de trois ans dans laquelle il lui sera interdit de communiquer et d'approcher la victime et ses enfants. Et pendant un an, il sera sous suivi probatoire avec l'obligation de respecter toute recommandation en lien avec ses problèmes de toxicomanie et de violence.

Au cours d'une soirée bien arrosée de juillet 2019, Mike Héroux et sa conjointe de l'époque ont eu des relations sexuelles consensuelles dans un bain. Pendant leurs ébats, il aurait utilisé un cellulaire pour prendre une photo de sa partenaire, ce qui a alors déclenché une violente dispute à ce sujet parce qu'elle ne voulait pas. Selon la version de la plaignante, elle a tenté de supprimer la soi-disant photo. C'est alors qu'elle a été frappée et battue par son conjoint pendant plusieurs minutes avec les mains, les poings et les pieds.

Dans le cadre de son procès, Mike Héroux avait avoué au départ l'avoir uniquement tirée par les cheveux. Selon lui, ses blessures résultaient plutôt d'une chute dans le bain parce qu'elle était en état d'ébriété.

Lors du contre-interrogatoire de la procureure de la Couronne, Me Émilie Goulet, il avait cependant admis avoir frappé la dame mais uniquement avec des jouets sexuels tels qu'un vibrateur, un dildo et un fouet, et ce, dans le contexte d'une relation de type sadomasochiste. Il avait indiqué qu'«elle avait l'air magané mais qu'elle était consentante.» Il avait aussi déclaré: «Je vois qu'elle n'aimait pas trop ça mais elle ne le disait pas.» Quant aux nombreuses marques sur le corps et le visage, il avait répliqué: «On n'arrête pas de vivre pour ça.»

Le juge Jacques Trudel a pour sa part conclu dans son jugement qu'une victime ne peut pas consentir à se faire battre et infliger des blessures de la sorte. Même s'il a relevé certaines contradictions, ou du moins, questionnements dans le témoignage de la plaignante, et qu'il s'est étonné du fait que les enfants n'aient rien entendu à l'étage de la maison, il a par contre noté que le prévenu avait confirmé plusieurs éléments du témoignage de la femme. Mike Héroux a entre autres admis sa jalousie et même donné des exemples de celle-ci.

D'ailleurs, son arrogance et son agressivité, sans compter le mépris et le dénigrement dont il a fait preuve envers la plaignante lors du procès, ne l'ont pas aidé. Toujours aux dires du juge, il s'est même victimisé, ce qui a grandement entaché sa crédibilité.

À cela, il faut ajouter le lourd passé judiciaire de Mike Héroux. Bien que la plupart de ses antécédents soient des crimes contre la propriété, il compte aussi dans sa feuille de route des voies de fait contre une autre ex-conjointe et du harcèlement.

Pour toutes ces raisons, le juge ne l'a pas cru sur le «supposé» consentement de la plaignante. Il l'a donc déclaré coupable de voies de fait causant des lésions corporelles, de menaces, d'entrave à la justice et de bris de conditions. Mike Héroux a en effet appelé à plusieurs reprises la victime de la prison pour lui demander de retirer sa plainte, et ce, malgré la condition lui interdisant de communiquer avec elle. Le prévenu a cependant été acquitté des chefs de communications harcelantes et extorsion.

Au stade de la peine, son avocat, Me Yvan Braun, a suggéré une peine de 15 mois. Me Goulet a plutôt réclamé deux ans de prison avec une probation de trois ans de façon à protéger la victime le plus longtemps possible.

Dans la sentence, le juge n'a pas écarté la possibilité que la dame ait pu tomber dans le bain. Cependant, il est clair dans son esprit qu'elle a bel et bien été frappée par Mike Héroux, que ce soit avec des objets sexuels, avec ses mains, ses poings ou ses pieds comme le prouvent des photos prises après les événements sur lesquelles on voit de multiples ecchymoses et bleus sur les jambes, hanches et le visage de la victime, notamment un œil au beurre noir.

En tenant compte de l'absence d'empathie de Mike Héroux, de son risque de récidive et de ses antécédents judiciaires, le tribunal lui a donc imposé 21 mois de prison.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MARÂTRE, *nom féminin*

Définition – [SOUTENU] Mauvaise mère. [VIEUX] Femme du père qui n'est pas la mère de ses enfants.
Cooccurrences – cruelle marâtre, injuste marâtre ; traiter en marâtre.
Antonymes – maman-gâteau, mère poule.



Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

FERMETURE DE REVITALISATION DES QUARTIERS SAINT-MARC - CHRIST-ROI

«Ça n'arrivera pas»

Le maire de Shawinigan travaille sur une solution



GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Il ne fait aucun doute dans l'esprit du maire de Shawinigan que Revitalisation des quartiers Saint-Marc - Christ-Roi poursuivra ses activités après le 21 février. Michel Angers en a donné l'assurance sur un ton sans équivoque mardi soir, après la séance publique régulière du conseil municipal.



Le maire de Shawinigan, Michel Angers, ne laisse planer aucune ambiguïté au sujet de l'avenir de Revitalisation des quartiers Saint-Marc - Christ-Roi. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

Dans son esprit, la fermeture de la maison de la rue Frigon ne fait pas partie des scénarios envisageables.

«Nous allons prendre tous les moyens nécessaires pour ne pas que ça arrive», assure-t-il. «Et ça n'arrivera pas.»

Le maire n'a pas voulu entrer dans les détails des pourparlers en cours, mais des développements significatifs devraient survenir vers la fin de la semaine. Rappelons que la coordonnatrice de Revitalisation des quartiers Saint-Marc - Christ-Roi, Karine Petitclerc-Lapointe, a annoncé que sans fonds supplémentaires, l'organisme fermerait ses portes le 21 février.

«Je travaille avec la députée (Marie-Louis Tardif) et plusieurs autres personnes», commente M. Angers. «Notre objectif est de nous assurer que ce service essentiel à la communauté Saint-Marc - Christ-Roi puisse continuer. Nous ferons les démarches nécessaires. Mon travail est d'intervenir auprès des bonnes personnes. C'est ce que j'ai fait et ça devrait donner des résultats.»

Contrairement à ce qu'il avait déclaré l'automne dernier, le maire de Shawinigan ne nie plus la possibilité d'une participation financière de la Ville dans ce sauvetage. Lors de la sortie publique de Mme Petitclerc-Lapointe à la fin novembre concernant la précarité du service, M. Angers avait écarté cette éventualité.

«Rien n'est exclu», mentionne-t-il maintenant. «Avant de parler de quelque montant que ce soit, des démarches se font et j'attends des réponses. D'ici vendredi, on devrait en savoir un peu plus.»

M. Angers laisse entendre que l'urgence de la situation pourrait commander un geste exceptionnel de la Ville. «Je ne dis pas que nous allons aider financièrement», prévient-il. «Mais dans l'éventualité où ce serait le cas, nous l'avons déjà fait avec la Tablée populaire.»

En mars 2013, le conseil municipal avait effectivement décidé d'accorder une aide exceptionnelle de 50 000$ à cet organisme, qui vivait alors une importante crise structurelle.

«L'aide à la personne, c'est une responsabilité du gouvernement du Québec», convient M. Angers. «En contrepartie, c'est un service essentiel, important pour notre communauté. On connaît le travail qui est fait là. Je veux donc accompagner ces gens pour assurer la pérennité à court, moyen et long termes. Je n'exclus rien pour y arriver.»

Pendant ce temps, une mobilisation s'organise lundi matin au bureau de comté de Mme Tardif, sur l'avenue de la Station. Des parents souhaitent s'y rassembler pour sensibiliser le gouvernement du Québec à l'importance de ce service dans leur vie.

«Notre objectif est de nous assurer que ce service essentiel à la communauté Saint-Marc - Christ-Roi puisse continuer. Nous ferons les démarches nécessaires.»

Rappelons que Revitalisation des quartiers Saint-Marc - Christ-Roi cherche à obtenir un financement récurrent pour garder son équipe d'intervenants en place, plutôt qu'obtenir des projets spéciaux subventionnés sur deux ou trois ans pour se maintenir en vie. La direction a tenté de recevoir une reconnaissance du gouvernement du Québec en tant qu'organisme communautaire Famille, mais cette demande lui a été refusée parce que sa mission n'était pas suffisamment orientée sur cette priorité au cours de la dernière année.

La fin de ce service signifierait la perte de cinq emplois à la résidence de la rue Frigon, qui aide environ 500 familles par année, notamment grâce au service de maison de répit pour les parents en difficulté.



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Une loi avec plus de mordant

La révision de la notion de consentement et le rehaussement des sanctions pour les entreprises fautives seront au cœur de la nouvelle mouture de la loi sur la protection des renseignements personnels.

FANNY LÉVESQUE
La Presse

QUÉBEC — Fini les petits caractères en bas de page ou les textes interminables et incompréhensibles par lesquels les entreprises réussissent à mettre la main sur nos données personnelles. Elles devront bientôt demander un consentement clair et explicite au consommateur qui pourra le retirer quand il le voudra, en vertu de la nouvelle mouture de la loi sur la protection des renseignements personnels.

«La loi va redonner [au citoyen] le contrôle de sa donnée», tranche la ministre la Justice, Sonia LeBel. Pour élaborer son projet de loi – qui sera déposé d'ici quelques semaines à l'Assemblée nationale – , la ministre du gouvernement Legault affirme s'être inspirée des «meilleurs standards» au monde en matière de protection des données.

«Le Québec va être, à tout le moins, dans le peloton de tête, naturellement dans notre juridiction», a assuré la ministre LeBel, en entrevue à *La Presse*. «On s'en va vers les modèles européens, et c'est ce qui est reconnu comme le plus avancé.»

À l'ère où les fuites de données personnelles se multiplient et que leur utilisation inquiète de plus en plus les consommateurs, Québec a choisi de moderniser sa Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, qui date de 1994. La révision s'appliquera aussi aux organismes publics et aux partis politiques.

La loi actuelle «manque de mordant» et «de balises précises», reconnaît Mme LeBel. «Je pense que le plus gros irritant du citoyen, ce n'est pas l'utilisation de la donnée, parce que, dans la majorité des cas, ça ne lui dérange pas, même que ça peut faire son affaire, mais c'est plutôt le fait qu'il n'est pas au courant de l'ampleur de cet usage, de ce qu'on fait avec. […] C'est là où le bât blesse», résume la ministre.

La révision de la notion de consentement sera donc la pierre d'assise de la future loi, avec le rehaussement « suffisamment significatif » des sanctions pécuniaires pour dissuader les entreprises de ne pas s'y conformer. La Commission de l'accès à l'information – l'organisme de surveillance qui veille à l'application de la loi – disposera aussi de « plus de moyens d'action » pour mettre les entreprises au pas.

SAVOIR À QUOI S'EN TENIR

Pour Sonia LeBel, il est clair que le citoyen doit savoir dans quoi il s'embarque avant de consentir à donner accès à ses renseignements personnels. Pour garantir un «consentement éclairé», l'entreprise devra expliquer «dans un langage clair» ce qu'il demande au consommateur. «Et pas dans un langage d'avocat», prévient la ministre.

«Il va falloir que ce soit mieux fait, ça va faire partie de la loi», affirme-t-elle. La procureure générale souhaite aussi introduire une notion de «consentement spécifique», ce qui veut dire que le consommateur pourrait donner ou non son autorisation à différents usages de ses données personnelles.

À titre d'exemple, un usager pourrait consentir à ce que ses renseignements soient utilisés par l'application ou le système auquel il souhaite adhérer, mais refuser que ses données personnelles soient communiquées ou vendues à un tiers. Il pourrait aussi renoncer à du référencement ou à de la publicité ciblée.

«Le problème, dans certains cas, c'est que le consentement de base l'emporte pour tout. Et souvent, tu n'as pas le choix de consentir. C'est "tu consens à tout ou à rien pantoute".»

«Ce n'était peut-être pas problématique il y a 10 ans, mais ça le devient avec [l'étendue actuelle] de la collecte de données», précise-t-elle.

DIFFICILE DE RECULER

Elle tient aussi à ce que le consommateur puisse retirer quand bon lui semblera son consentement. Pour l'heure, il n'existe aucune obligation pour une entreprise de respecter la volonté de quelqu'un qui voudrait le faire. La ministre LeBel songe également à définir une notion qui permettrait de réclamer la destruction des données.

À ce chapitre, la ligne est plus difficile à tracer, admet-elle. «On ne parle plus de documents dans un classeur, illustre-t-elle. On est en train de trouver le meilleur moyen pour le faire. Par exemple, une entreprise pourrait bien détruire ce qu'elle détient, mais qu'est-ce qu'elle peut faire pour ce qui a circulé sur le net?»

Les données pourraient être «à tout le moins mises sous loquet», propose-t-elle. Reste que la complexité à circonscrire les données dispersées sur la Toile renforce la nécessité de bien encadrer et baliser le consentement, qui devient en quelque sorte la porte d'entrée. «Il y a une grande portion d'éducation , ajoute la ministre LeBel.

Sonia LeBel refuse de rejeter la faute sur le citoyen qui donne accès à ses données de façon un peu insouciante ou à l'entreprise qui n'en fait pas un usage tout à fait exemplaire.

«Ç'a été vite, cette évolution-là, et je pense qu'il y a une petite portion d'inconscience collective de tous les côtés.»

«Là, on vient replacer la barre, la remettre à un niveau acceptable pour tout le monde», ajoute la ministre.

CARACTÈRE DISSUASIF

La procureure générale du Québec raffermira le caractère dissuasif de la loi en vigueur en rehaussant les sanctions pour les entreprises fautives. Actuellement, une entreprise qui aurait été négligente avec les renseignements personnels pourrait se voir imposer une amende de 10 000 $, 50 000 $ en cas de récidive, ce qui est dérisoire, a-t-elle déjà reconnu.

«Il faut compter sur la bonne foi [des entreprises], mais tu ne peux pas compter là-dessus à 100 %», a-t-elle expliqué à *La Presse*. «On veut rehausser des standards, mais même dans les meilleures pratiques, il peut y avoir du vol de données par le facteur humain», prévient Mme LeBel.

«On ne peut pas être à l'abri de tous les incidents possibles, mais l'idée, c'est de réduire le risque au minimum.» Par ailleurs, l'obligation pour les entreprises et les organismes publics de déclarer les incidents de sécurité, comme les fuites, «pourrait faire partie» de la nouvelle loi.

Cela peut paraître surprenant, mais rien n'oblige à l'heure actuelle une société à divulguer une fuite de renseignements personnels. «D'où la modification de la loi. Il faut se remettre dans le contexte où à l'époque, il n'y avait pas de téléphone cellulaire», lance-t-elle.

Il faut rappeler qu'en plus des travaux de Sonia LeBel, une politique sur la cybersécurité touchant les activités du gouvernement est attendue par le ministre délégué à la Transformation numérique, Éric Caire. Le ministre des Finances, Eric Girard, a aussi déposé en décembre un projet de loi sur les agences d'évaluation du crédit, comme Equifax, pour les obliger à offrir des services comme le gel ou le verrou de crédit en cas de vol de données.



BOULODROME DE LOUISEVILLE

Projet de 400 000 $



MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

LOUISEVILLE — Si tout va bien, il est possible que les amateurs de pétanque de Louiseville jouent dans un tout nouveau boulodrome en novembre prochain.

Un investissement de 400 000 $ sera nécessaire pour construire une bâtisse de 8000 pieds carrés abritant 12 allées de pétanque. Le projet prévoit la possibilité de recouvrir les allées afin d'utiliser les lieux pour des cours de danse en ligne. Un bureau, un casse-croûte, de l'espace pour des expositions de produits locaux, un bloc sanitaire et un coin entrepôt sont aussi prévus dans ce projet.

Quelques projets ont été élaborés depuis la démolition du boulodrome en septembre 2016. Cette fois, c'est un comité de citoyens qui œuvrent à préparer le projet. L'annonce en novembre du programme gouvernemental d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives incite le comité à soumettre son projet.

«On a sauté sur cette occasion. On a décidé de présenter le projet du boulodrome à ce programme. On le présente la semaine prochaine», confirme Andrée Viau, coordonnatrice du projet de construction et bénévole au Club de pétanque de Louiseville.

Si le projet est appuyé par ce programme gouvernemental à hauteur de 66 %, le comité obtiendrait environ 265 000 $. La Ville de Louiseville a annoncé, lors de la séance du conseil de lundi, qu'elle versera 25 000 $ à ce projet en plus de donner le terrain de l'ancien boulodrome qui vaut 50 000 $. En terme d'argent, il resterait à amasser quelque 100 000 $. Le comité est persuadé d'obtenir le soutien d'entreprises locales et régionales afin de boucler son financement.

«On est en campagne de financement, on sollicite les marchands, les entreprises. Avec toutes les démarches entreprises, je dirais qu'on va sûrement réussir à atteindre ce budget», ajoute Mme Viau.

Le dernier projet de boulodrome, préparé par la Ville de Louiseville à l'automne 2018, était évalué à 1,2 million de dollars. Il comprenait l'érection d'une bâtisse de 5500 pieds carrés et l'aménagement de huit allées de pétanque. Il a été abandonné par la Ville il y a un an. Même si le projet était admissible à une subvention allant jusqu'à 550 000 $, l'administration municipale ne voulait pas investir autant d'argent dans une infrastructure réservée à la pétanque.

La différence de prix entre ces deux projets fait écarquiller les yeux, d'autant plus que l'organisme à but non lucratif qui pilote le projet actuel soumet un plan avec une bâtisse plus grande et avec plus d'allées de pétanque.

«C'est vrai, mais la bâtisse du projet actuel sera plus modeste, explique le maire, Yvon Deshaies. Dans le temps, nos ingénieurs et nos architectes avaient rencontré l'ancien comité du boulodrome. Le projet était clé en main. Quand tu es dans le public, ça coûte plus cher, car il faut respecter différentes normes.

«On est en campagne de financement, on sollicite les marchands, les entreprises. Avec toutes les démarches entreprises, je dirais qu'on va sûrement réussir à atteindre ce budget»

Par exemple, si ta bâtisse accueille 300 personnes, ça prend tant d'espaces pour les toilettes. À 1,2 million de dollars, c'était extrêmement cher. Là, des gens se prennent en main, ils sont intéressés à repartir un boulodrome», raconte M. Deshaies.

Ce propos est partagé par la conseillère Françoise Hogue Plante, représentante de la Ville au sein du comité du boulodrome.

«Si on n'a pas le programme de subvention, on n'a pas les moyens d'avoir un boulodrome. Et quand c'est une Ville (qui mène le dossier), ça prend des architectes et d'autres exigences. Avec ce projet, c'est le club de pétanque qui sera responsable de la bâtisse.»

Le budget d'exploitation du boulodrome de Louiseville est évalué à 30 000 $ par année. Ce montant permettra d'entretenir la bâtisse et de payer les dépenses courantes comme l'électricité et les assurances. L'effectif, la présentation de tournois, les revenus du casse-croûte et des cours de danse en ligne permettront au Club de pétanque de Louiseville d'obtenir les revenus suffisants pour couvrir les frais d'exploitation, précise Andrée Viau.

«Le but est d'amener du monde dans le boulodrome», raconte-t-elle.

Quelque 250 personnes étaient membres du Club de pétanque de Louiseville à la fermeture du boulodrome il y a près de quatre ans. Une carte de membre se vend 25 $.

Depuis ce temps, les amateurs de pétanque jouent sur des terrains extérieurs durant la belle saison.



Le boulodrome de Louiseville a été démoli en septembre 2016. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Pour souligner la St-Valentin
FERMÉ LE DIMANCHE
Où les conseils sont gratuits !
Valable jusqu'au 29 février 2020 ou jusqu'à épuisement des stocks
www.boutiquedelabalayeuse.com

Mousseur à lait
Modèle CML-01
Caffitaly system
Spécial 69,99$
Rég.: 90$
Rabais de 20$
Caractéristiques:
• 3 modes : mousse chaude, mousse froide, lait chaud
• Mousse le lait en 120 secondes
• Cuve en acier inoxydable antiadhésif

Friteuse électrique Actifry
T-fal
Spécial boîte endommagée 79,99$
Rég.: 299,99$
Rabais de 220$
Seulement 1 c. à table d'huile pour 1 kg de frites
Garantie de 1 an en magasin.

Espresso
Modèle EC680M
DeLonghi
Spécial 249,99$
Rég.: 400$
Rabais de 150$
Caractéristiques:
• 1 300 watts
• Réservoir d'eau amovible
• Porte-filtre 1 et 2 tasses
• Chauffe-tasse
Garantie de 2 ans en magasin.

À l'achat du modèle S8 de jura
le « cool control » ainsi que 1 kilo de café sont offerts en prime
Valeur totale de 325$
Caractéristiques :
• Technologie, élégante, simple
• Fraîchement moulu, pas en capsule
Garantie de 2 ans en magasin.

GRANDE VENTE
QUARTZ EXCLUSIVE
Spécial 789,95$
Rég.: 929$
Rabais de 139$
Garantie limitée de 25 ans en magasin
Aspirateur central
Modèle VCYQUARTZPA2
CYCLO VAC
Caractéristiques:
• Puissant moteur de 659 Airwatts
• Très silencieux
• Inclus boyau de 35' avec interrupteur et accessoires.

BOUTIQUE ET PLUS DE LA BALAYEUSE
4130, boul. des Forges, Trois-Rivières
(face au Centre Les Rivières)
819 374-6890

SYSTÈME DE COLLECTE SÉLECTIVE

Charette annonce sa réforme

LIA LÉVESQUE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Québec fait un pas de plus pour améliorer la récupération et le recyclage, en confiant la gestion du système aux entreprises privées.

Le ministre de l'Environnement, Benoît Charette, en a fait l'annonce, mardi dans un centre de tri de Lachine, à Montréal. Il injecte 30,5 millions $ dans le nouveau système.

Avec le principe de la responsabilité élargie des entreprises qui mettent en marché des contenants et emballages, celles-ci seront responsables du cycle de vie de leurs produits, du début à la fin. Les entreprises devront atteindre les objectifs fixés, à défaut de quoi des pénalités seront imposées. Ainsi, elles auront intérêt à utiliser des bouteilles de plastique réutilisables, par exemple, ou à tout le moins recyclables.

À l'autre bout du cycle, cela améliorera la qualité des matières récupérées, donc leur valeur sera accrue.

Le système entrera en vigueur en 2022 et devrait être pleinement opérationnel en 2025.

À l'heure actuelle, les entreprises versent une compensation financière aux municipalités pour les emballages et contenants qu'elles mettent en marché et qui doivent être recyclés. Les entreprises assument donc la plus grande partie des coûts de la collecte sélective, sans avoir leur mot à dire sur la gestion des opérations.

Québec veut du même souffle «faire en sorte que la matière au sortir du centre de tri ait une certaine valeur, ce qui n'est pas le cas actuellement», a expliqué le ministre Charette.

L'entrée en vigueur en 2022 seulement s'explique par le fait qu'il y a des lois et règlements à changer. «Ça prend du temps, mais c'est important de ne pas se tromper de nouveau, autrement c'est la confiance des citoyens qui serait ébranlée», a justifié le ministre.

Avec cette réforme, les municipalités subiront aussi moins de pression, tant de leurs citoyens que des centres de tri, qui sont pris avec des matières de piètre qualité, a fait valoir le ministre.

RÉACTIONS

La présidente de l'Union des municipalités du Québec, Suzanne Roy, a donné un exemple concret du changement de mentalité que ce principe imposera. «Prenons l'exemple du styromousse, que l'on retrouve comme emballage dans les supermarchés. Il s'agit là de notre produit mal-aimé des centres de tri. Effectivement, il faudra trouver des solutions à la source ou en recyclage. Ce sera possible avec cette réforme de bien faire les choses.»

La députée de Québec solidaire Ruba Ghazal, responsable du dossier de l'environnement, a vu comme «une bonne chose» le fait que le gouvernement caquiste responsabilise les entreprises qui produisent des contenants et emballages. Elle s'inquiète cependant du fait qu'il faudra attendre à 2025 pour que tout soit pleinement déployé.

La Fédération des chambres de commerce du Québec, quant à elle, s'est réjouie de la somme de 30,5 millions $ qui sera octroyée pour la modernisation des centres de tri.

«Les possibilités de débouchés sont nombreuses et l'innovation peut mener à l'émergence de nouvelles solutions québécoises d'économie circulaire, pour des matériaux de construction par exemple», a commenté Charles Milliard, président-directeur général.

Le groupe écologiste Équiterre a dit accueillir «avec prudence» la réforme, estimant qu'il vaudrait mieux s'attaquer à la source du problème: le suremballage et la surconsommation. «Tant et aussi longtemps qu'on ne révise pas nos modes de production et nos habitudes de consommation, nous paierons le prix fort pour traiter les matières résiduelles. La réduction à la source est l'enjeu auquel le gouvernement devrait s'attaquer en priorité pour protéger nos ressources», a commenté Colleen Thorpe, d'Équiterre.

Satisfaction entremêlée d'inquiétudes

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca



Le centre de tri ne relèverait plus des municipalités. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

TROIS-RIVIÈRES — La réforme de 30 M$ de la collecte sélective, annoncée mardi par le gouvernement du Québec, laisse le centre de tri Récupération Mauricie dans le noir quant à son avenir. Malgré tout, le président de l'organisme, Luc Dostaler, estime que l'initiative aura du bon pour l'environnement.

En transférant aux entreprises qui génèrent des matières recyclables la gestion des centres de tri du Québec, il devrait y avoir un effet d'économie circulaire, prévoit-il. En ce moment, «il y a certains produits, certains emballages, qui n'ont pas de débouchés. Donc, si l'entreprise est impliquée dans la deuxième vie du produit, elle va sûrement chercher davantage à avoir des produits qui sont plus facilement recyclables», analyse-t-il.

«On vient de donner une responsabilité aux compagnies productrices», résume-t-il.

Toutefois, des interrogations demeurent qui font craindre, peut-être, pour le compte de taxes des citoyens, déjà lourd à porter.

Rappelons que les centres de tri, au Québec, sont actuellement sous la responsabilité des Villes, donc leurs activités sont sous la loupe du public. Avec la réforme, la responsabilité incombera plutôt aux entreprises privées qui seraient représentées par un organisme et les contrats avec les centres de tri seraient gérés par l'industrie. La transparence assurée par la gestion municipale pourrait donc disparaître.

Cet aspect de la réforme interpelle le président de RM. Ce dernier rappelle l'exemple de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie qui avait été créée pour, justement, garder la mainmise de la population sur la gestion financière du service.

«Récupération Mauricie a fait une gestion exemplaire, au cours des dernières années et a réussi, malgré les soubresauts du marché, à être là et à offrir un service aux citoyens à un prix raisonnable. On s'est bâti un bas de laine et on a prévu pour l'avenir alors que du côté des entreprises privées, je n'ai pas besoin de vous dire où sont allés les profits. Et durant une année, comme cette année, qui va moins bien, elles vont voir le gouvernement et demandent de l'argent», dit-il.

«C'est décevant. Et au dernier conseil d'administration de RM, c'est un message qu'on voulait passer au gouvernement», signale M. Dostaler. «C'est bien différent quand on gère pour les citoyens que lorsqu'on gère pour sa poche», prévient-il.

«Est-ce que ça occasionnera des coûts supplémentaires pour les citoyens?», s'inquiète-t-il.

Toutefois, «est-ce qu'on avait besoin d'une réforme? D'impliquer les fabricants? D'investir de l'argent dans le développement? Ça, c'est assuré», nuance le président de RM.

Comme le précise Luc Dostaler, pour l'instant, «il y a encore beaucoup d'inconnu. Est-ce que la Régie de gestion des matières résiduelles va quand même conserver la collecte?», se demande-t-il. Quel sera l'avenir de Récupération Mauricie en tant qu'organisme? «Est-ce que RM fera encore partie de l'équation?» Autant de questions à élucider d'ici la mise en place du nouveau modèle, en 2022.

«L'avenir est incertain. Par contre, est-ce qu'on va aussi tasser les joueurs qui font bien leur travail?», se demande-t-il.

Quoi qu'il en soit, il faudra quand même des centres de tri «et ça va toujours prendre des gens pour trier la matière», fait-il valoir, certain que ce seront les mêmes employés chez RM après la réforme.

Récupération Mauricie est d'ailleurs un modèle qui fait école, dans le secteur, car 50 % de son personnel a des limitations, ce qui permet à ces personnes de s'épanouir dans un milieu de travail valorisant pour elles. Ces emplois sont subventionnés et RM a l'obligation de faire en sorte que la moitié de ses effectifs soit composée de ces travailleurs, souligne M. Dostaler.

Avec l'annonce d'un programme de plus de 30 M$, «de l'argent sera disponible pour la modernisation des centres de tri, pour trouver des marchés d'économie circulaire, pour développer des marchés locaux. Il y a une partie pour les sacs de plastique. La Régie pourrait se positionner là-dessus. Il y aura beaucoup de travail dans les prochains mois et les prochaines années avant cette transition-là», prévoit le président de RM.



Le chantier devrait durer de 10 à 12 semaines. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

REMPLACEMENT DE LA TOITURE DU CENTRE DE TRI À SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS

Les travaux vont bon train

SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS (BT) — Les travaux de réfection de la toiture du centre de tri de Récupération Mauricie, amorcés à la fin de janvier à Saint-Étienne-des-Grès, vont bon train. Après avoir effectué des travaux préparatoires, les ouvriers ont commencé à démanteler la toiture, mardi. La prochaine étape consistera à enlever les poutres de la toiture.

Rappelons que ces poutres ont été endommagées, l'hiver dernier, par des charges excessives de neige et de glace, et ce, malgré plusieurs opérations de déneigement.

Les travaux de remplacement de la toiture devraient durer entre 10 et 12 semaines.

Pendant ce temps, la collecte sélective se poursuit et les matières sont détournées vers un centre de transbordement temporaire aménagé dans le secteur Pointe-du-Lac.

La responsable des communications à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, Sylvie Gamache, indique que la Régie ne prévoit pas d'impact de ces travaux sur la collecte des bacs bleus.

Les matières sont envoyées du centre de transbordement vers d'autres centres de tri à Thetford Mine, Lévis et Joliette.

Précision: église de Sainte-Thècle

Une erreur s'est glissée dans un texte publié samedi concernant un projet de restauration à l'église de Sainte-Thècle. Le curé qui a œuvré au sein de la paroisse pendant plus de 50 ans se nomme Maxime Masson et non Alexandre Masson comme il était indiqué dans le texte. Le curé Masson a œuvré à Sainte-Thècle de 1903 à 1955. Il a été le principal maître d'œuvre de la construction de l'église à compter de 1903. Toutes nos excuses.



UN STYLE UNIQUE !

La Flânerie

3075 Côte Rosemont, Trois-Rivières

819 375-4438

Pharmacie Houle et Bordeleau

Votre RÉFÉRENCE santé!



Santé... pas compliqué!

- Médication personnalisée et ensachée
- Infirmière sur place
- Soins de plaies et pansements
- Prise de sang et pression
- Vaccination
- Lavage d'oreilles

Carrefour Trois-Rivières Ouest
4520, boul. des Récollets
Trois-Rivières
819 375-9686

Shawinigan
68, chemin des Érables
Shawinigan
819 539-9124

Affiliés à UNIPRIX

LES GRANDES CONFÉRENCES





GRANDIR SANS SE DÉNATURER

VENDREDI 28 FÉVRIER

Cabaret de l'Amphithéâtre Cogeco

Catherine Gaudreault et Dany Dubé reçoivent

DANIEL LAMARRE

Président et chef de la direction du Cirque du Soleil

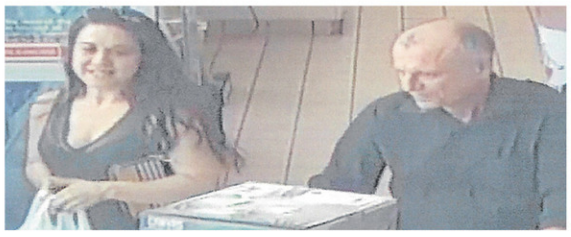
BILLETS EN VENTE À Amphithéâtre COGECO

COGECO MEDIA

AU PROFIT DES PATRIOTES (HOCKEY) DE L'UQTR



106.9 MAURICIE



— PHOTO DE COURTOISIE

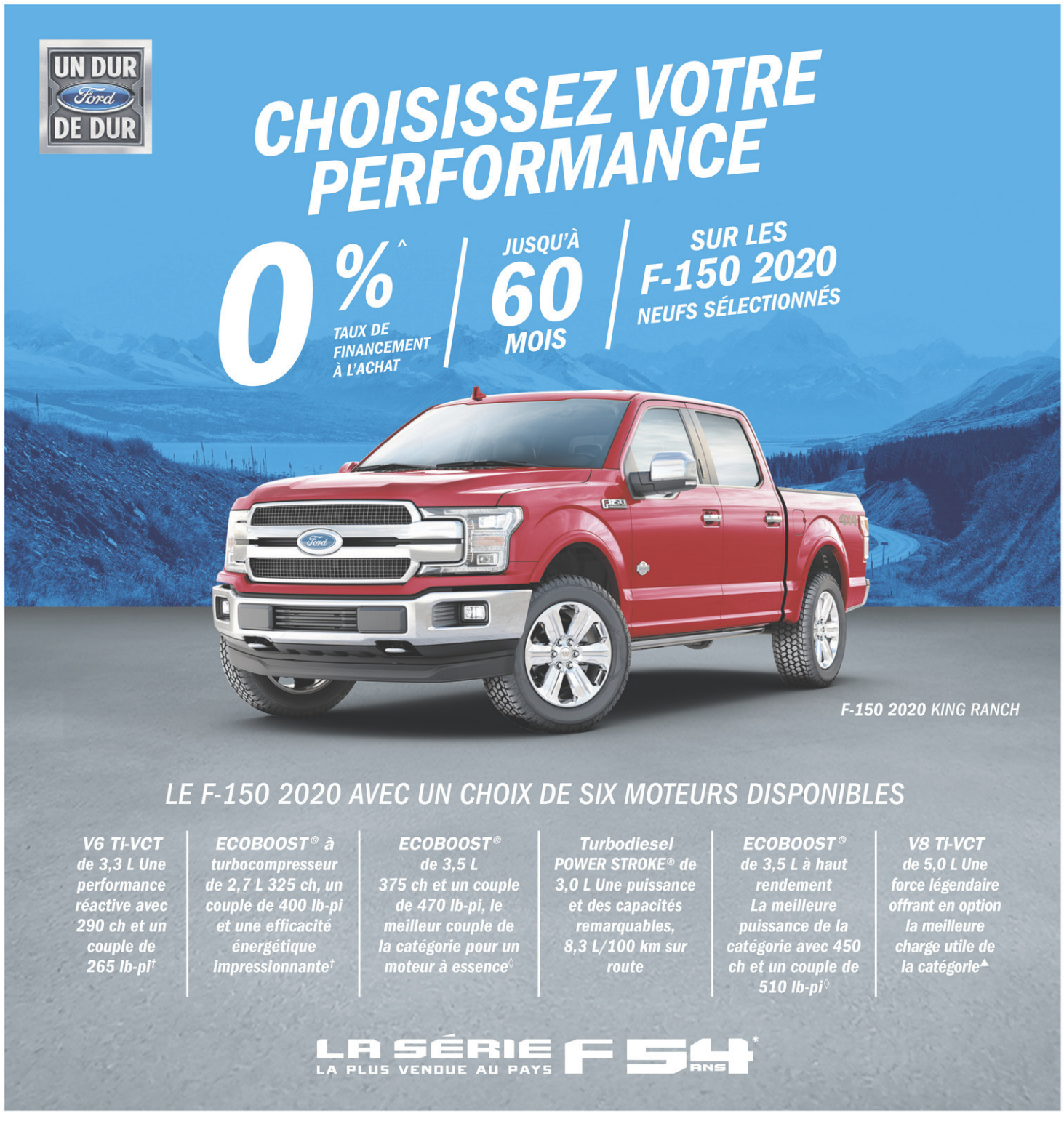
Vol d'identité: un couple recherché

Un couple recherché pour un vol de carte de crédit à Shawinigan, en Mauricie, a été retracé dans un commerce d'Ottawa.

La Sûreté du Québec (SQ) tente d'identifier l'homme et la femme qui se sont présentés au Canadian Tire du chemin Heron pour y effectuer des achats en utilisant la carte de crédit volée.

La SQ ajoute que ce couple a perpétré un vol d'identité, toujours à Shawinigan, le 6 septembre, avant de s'en servir du côté d'Ottawa. L'homme dans la cinquantaine est partiellement chauve avec les cheveux poivre et sel. Il est de grandeur et de corpulence moyenne, et a une tache au haut du front. La femme dans la trentaine avait les cheveux longs bruns, et était également de grandeur et de corpulence moyenne. Ces personnes pourraient se trouver dans la région d'Ottawa-Gatineau, selon la SQ.

Toute information pouvant permettre de retrouver ces individus peut être confiée à la Centrale de l'information criminelle de la SQ au 1 800 659-4264. **LE DROIT**



Le détaillant peut vendre ou louer à prix moindre. Ces offres, d'une durée limitée, sont en vigueur uniquement chez les détaillants participants. Pour les détails complets, consultez votre détaillant Ford ou téléphonez au centre de relations avec la clientèle Ford au 1-800-565-3673.

^ Du 1er février au 2 mars 2020, obtenez un taux de financement annuel de 0 % jusqu'à 60 mois à l'achat d'un Ford F-150 2020 King Ranch neuf. Cette offre s'adresse à des particuliers admissibles, sur approbation du crédit par Crédit Ford du Canada Limitée. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Par exemple, pour un financement à l'achat du F-150 King Ranch de 73 751 $ à un taux d'intérêt annuel de 0 % pendant 60 mois, la mensualité exigible est de 1 228,32 $, le coût d'emprunt est de 0 $ (incluant une allocation livraison de 0 $, les frais de transport de 2 000 $, les frais d'inscription au RDPRM et les frais afférents allant jusqu'à 52 $ au Québec), pour une somme totale remboursable de 73 751 $. Aucun versement initial requis, sur approbation du crédit par Crédit Ford du Canada Limitée. Le montant mentionné est utilisé à titre d'exemple. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix à l'achat. Toutes les offres comprennent les frais de transport et la taxe sur le climatiseur, mais ne comprennent pas les frais d'immatriculation, le plein de carburant, les assurances. Tous les prix sont basés sur le prix de détail suggéré par le constructeur.

† Résultats obtenus avec de l'essence super à indice d'octane 93, ou dans le cas de moteurs à turbocompresseur, avec de l'essence super, conformément à la norme SAE J1349. Les résultats peuvent varier.

◊ LIMITED et RAPTOR équipés du moteur EcoBoost de 3,5 L à haut rendement. Puissance et couple obtenus avec de l'essence super, conformément à la norme SAE J1349®. Les résultats peuvent varier. Catégorie : camionnettes grand gabarit dont le PTAC est inférieur à 3 855 kg (8 500 lb), selon le classement de Ford.

▲ Version 4x2 à cabine simple avec plateau de 8 pi et ensemble de charge utile service dur, équipé du moteur de 5,0 L. Catégorie : camionnettes grand gabarit dont le PTAC est inférieur à 3 855 kg (8 500 lb), selon le classement de Ford. La charge utile maximale varie selon les accessoires et la configuration du véhicule. Consultez l'étiquette sur le montant de la portière pour connaître la capacité de chargement d'un véhicule en particulier.

* La Série F est la gamme de camionnettes la plus vendue au pays depuis 54 ans selon les statistiques de vente jusqu'en 2019 établies par l'Association canadienne des constructeurs de véhicules.

© 2020 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

Deux arrestations pour fraude

TROIS-RIVIÈRES (MEL) — La vigilance d'un propriétaire de commerce a permis de mettre fin aux magouilles de deux présumés fraudeurs, lundi, à Trois-Rivières, dont l'un était en liberté depuis à peine un mois.

Des patrouilleurs de la Direction de la police de Trois-Rivières (DPTR) ont été appelés au dépanneur Servi express, sur la rue Barkoff, lundi vers 16 h, pour un individu qui tentait de faire des achats en commettant une fraude par carte de crédit. Son stratagème a toutefois échoué et il a pris la fuite.

Grâce aux informations obtenues par le commerçant, les patrouilleurs ont été en mesure de localiser son véhicule environ deux kilomètres plus loin, sur la rue Thibeau. Deux hommes se trouvaient à bord. Ils ont été conduits au quartier général afin d'être rencontrés par les enquêteurs.

L'un des suspects, un Montréalais de 20 ans, est demeuré détenu et a comparu, mardi, au palais de justice de Trois-Rivières, sous des accusations de fraude et de bris de condition. Il avait été remis en liberté le 9 janvier dernier par la cour de l'Ontario pour des dossiers similaires.

L'autre suspect, également de Montréal, a été libéré par voie de sommation à comparaître.

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

TROIS-RIVIÈRES

«Ça aurait dû être mieux déneigé»

Le déneigement des trottoirs au lendemain de la tempête laisse perplexe le conseiller Pierre Montreuil

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le déneigement des trottoirs à la suite de la tempête survenue vendredi a laissé perplexe le conseiller municipal Pierre Montreuil, qui a pu constater plusieurs situations problématiques dans son district, même près de 72 heures après la chute de neige importante. Pour le conseiller du district du Carmel à Trois-Rivières, cette situation justifie d'autant plus la réflexion qui est actuellement menée au conseil municipal sur l'amélioration du déneigement des trottoirs, et ce, dès l'hiver 2020-2021.



Une scène à laquelle a assisté le conseiller municipal Pierre Montreuil lundi matin, près de 72 heures après la tempête de neige. Une dame âgée devait se déplacer avec son déambulateur dans la rue, faute de pouvoir le faire sur le trottoir qui n'avait pas encore été dégagé. — PHOTO: COURTOISIE PIERRE MONTREUIL

Lundi matin, Pierre Montreuil a pu être témoin d'une scène qui l'a grandement inquiété. Les trottoirs de la rue Laviolette n'avaient toujours pas été dégagés à la hauteur de la résidence des Jardins Laviolette, et une dame âgée munie d'un déambulateur n'avait d'autre choix que de marcher dans la rue sur cette artère très passante pour pouvoir se rendre à son rendez-vous, faute de pouvoir se déplacer sur le trottoir. Une situation que déplore le conseiller.

«Dimanche et lundi, c'était laborieux. À certains endroits, ça prenait pratiquement des raquettes. J'ai avisé les fonctionnaires de la situation. Ça aurait dû être mieux déneigé», signale M. Montreuil, rappelant qu'une réflexion est déjà amorcée chez les élus concernant le déneigement des trottoirs.

«L'arbre décisionnel pour planifier le déneigement des trottoirs existe depuis des années. Aux yeux de plusieurs élus, il est temps d'aller ailleurs. Ce que je veux c'est qu'on planifie en fonction des personnes vulnérables», précise M. Montreuil, spécifiant qu'une personne vulnérable n'est pas forcément une personne âgée ou un enfant. «Toute personne qui se déplace à pied versus un véhicule de 1000 kilos est forcément vulnérable», considère-t-il.

Un sous-comité avait été formé il y a quelques mois afin de réfléchir à diverses solutions, et des recommandations ont récemment été transmises au comité des travaux publics et du génie. Il reviendra à ce comité par la suite de faire des recommandations au conseil municipal.

«Dimanche et lundi, c'était laborieux. À certains endroits, ça prenait pratiquement des raquettes.»

«Ça pourrait aller dans plusieurs directions, il y a un paquet de critères», souligne Pierre Montreuil, qui cite en exemple le rehaussement du niveau de service, l'allongement des portions de trottoirs déneigés aux abords des écoles, des résidences pour personnes âgées, des hôpitaux et des carrefours commerciaux importants, ou encore la gestion des dépôts à neige. Il rappelle néanmoins que l'argent demeure toujours le nerf de la guerre.

«On doit regarder ça pour l'hiver prochain, mais ça va venir aussi tôt que le mois de juin avec les travaux qui vont débuter en vue du budget 2021. On aura certainement de bonnes discussions à ce sujet, mais je suis prêt à assumer qu'il y aura des décisions importantes à prendre», avance celui qui rappelle qu'en tant que municipalité «amie des aînés», «il faut que les bottines suivent les babines».

Son collègue Claude Ferron, qui a pris part aux travaux du sous-comité, souligne que le déneigement des trottoirs mérite en effet une vaste réflexion pour assurer des orientations qui misent sur le transport actif, mais que la réalité peut tout de même être plus complexe qu'on ne le croit.

Il rapporte notamment qu'une portion de trottoir non loin du restaurant McDonald du boulevard des Forges a été utilisée à titre de test récemment, afin de voir les actions nécessaires pour l'entretenir tout l'hiver «au ciment». Résultat: les opérations pour y parvenir ne sont pas toujours aussi simples qu'on le pense.

«Il y a toutes sortes d'enjeux, qui vont de l'inclinaison du trottoir à son aménagement. Si à un endroit l'eau ne s'évacue pas autant qu'elle le devrait, ça devient plus complexe. Et avec les changements climatiques que l'on connaît, les épisodes de redoux qu'il y a parfois dans l'hiver, quand on échappe une portion, c'est difficile de la ramener», explique Claude Ferron, qui ajoute que Trois-Rivières surveille du coin de l'œil un projet-pilote d'entretien plus exhaustif des trottoirs qui se déroule présentement dans le quartier Limoilou à Québec et qui pourrait s'en inspirer pour certains secteurs si les résultats s'avèrent concluants.

La canne
Elle peut diminuer la charge sur un pied ou une jambe de 25 %. Elle est idéale pour les retours progressifs à la marche pour l'amélioration de l'équilibre et comme mesure préventive pour les déplacements à l'extérieur.

L'ajustement se fait:
- Debout avec les pieds légèrement écartés
- La canne ***toujours du côté opposé à la blessure ou à la jambe plus faible***
- Ajustez la hauteur de la canne pour que la poignée arrive à la hauteur du pli du poignet

Pharmacie France Vallée, Cynthia Vallée-Dupont et Malorie Lambert inc.



Proximed
POLYCLINIQUE DU CAP
700, boul. Thibeau, local 120, Trois-Rivières
819 372-3010



éditorial

Président et éditeur ALAIN TURCOTTE Rédacteur en chef STÉPHAN FRAPPIER Directeur de l'information STÉPHAN RATELLE

Un autre boisé à sauvegarder

MARTIN FRANCOEUR
m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



À Trois-Rivières, les histoires de mobilisations autour de boisés surgissent dans l'actualité à un rythme et une fréquence soutenus. La mise en vente des terrains constituant l'essentiel de l'aire écologique de la rivière Millette suscite des inquiétudes et avec raison. La Ville doit saisir cette occasion pour montrer qu'elle veut réellement protéger les boisés de proximité qui présentent un intérêt écologique.

Au cours des dernières années, il y a eu des mouvements pour sauver le boisé des Plateaux, le boisé du Domaine Beaubien et le boisé des Estacades. Il y a maintenant le boisé de la rivière Millette. Le scénario est d'ailleurs semblable à celui du boisé des Estacades: le terrain appartient à un propriétaire privé, les citoyens se sont approprié les lieux au fil des ans, les terrains sont maintenant à vendre.

Le problème, contrairement au boisé des Estacades, c'est que les sept lots composant les terrains du boisé de la rivière Millette sont déjà zonés pour accueillir des immeubles résidentiels unifamiliaux et multifamiliaux. Cela pourrait vouloir dire des condos, des jumelés, des maisons en rangée ou même des blocs de six à neuf logements. Un de ces lots correspond d'ailleurs à l'emprise d'une future rue qui relierait le boulevard des Chenaux et la rue Vincent-Bélanger dans le secteur Adélard-Dugré.

Le propriétaire des terrains, Yvon Roy, demande 550 000 $ pour les terrains dont la superficie totalise environ 38 500 mètres carrés. On ne s'étonne pas d'apprendre que des promoteurs intéressés se sont déjà manifestés. C'est un coin de la ville toujours très prisé et dans ce cas précis, un acquéreur n'aurait pas besoin d'entreprendre quelque procédure de changement de zonage que ce soit.

La Ville, qui a par le passé identifié ce boisé comme étant un «territoire d'intérêt écologique» – tout comme le boisé des Estacades, le boisé de l'UQTR, les îles du delta du Saint-Maurice ou la tourbière Red Mill, entre autres –, aurait intérêt à trouver un moyen de se manifester. Pourrait-on aller jusqu'à imposer une réserve foncière sur ces terrains en attendant de trouver un moyen de les acquérir?

À un demi-million de dollars pour 38 000 $ mètres carrés de terrains, ce ne serait pas nécessairement une mauvaise affaire. Surtout que le lieu est non seulement déjà fréquenté mais aussi entretenu par des citoyens du secteur. Ça permettrait certainement de faire la démonstration que la volonté de protéger des boisés ou des milieux humides n'est pas seulement un beau principe que l'on inscrit dans des politiques et des plans d'action sur papier. Quand des occasions se présentent de concrétiser le tout, il faut savoir les saisir. D'autant plus que l'aire écologique de la rivière Millette est un des rares endroits en ville où il est encore possible d'apprécier ce cours d'eau.

Au cours des dernières années, ce boisé a fait l'objet d'une vingtaine de corvées de nettoyage. Ces initiatives citoyennes – la Maison Coup de pouce située à proximité y est pour beaucoup – ont permis d'éliminer 55 tonnes de déchets de cette zone.

Il est d'ailleurs intéressant de constater que cette aire écologique a officiellement vu le jour en 2016, alors que la Ville, la Fondation Trois-Rivières durable et quelques organismes y ont réalisé certains aménagements pour rendre l'accès sécuritaire. Ces efforts ont été récompensés, notamment par la Fondation David-Suzuki. Cela démontre certainement un embryon de volonté de rendre l'endroit accessible et de le mettre en valeur.

On cherche par tous les moyens à planter des arbres pour contrer l'effet des îlots de chaleur ou pour réduire les gaz à effet de serre. Ici, on a la chance d'avoir un boisé mature, un milieu humide – qui rendrait d'ailleurs complexes les perspectives de développement – et un lieu déjà fréquenté et partiellement aménagé. Poser un geste clair pour le sauvegarder enverrait un message de cohérence en ces temps où la nature et l'environnement méritent un niveau d'attention supérieur.



MON CLIN D'ŒIL — **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

«La chaleur va régler l'épidémie de coronavirus et le problème de déneigement.» – Donald Trump

CARREFOUR DES LECTEURS

Teck Frontier: la catastrophe à éviter

En ce mois de février, le gouvernement fédéral de Justin Trudeau doit prendre la décision la plus significative de son mandat. En effet, au moment où j'écris ces lignes, il y a en Alberta, un énorme projet minier de sables bitumineux appelé le «Projet Teck Frontier» qui doit être approuvé ou rejeté par le gouvernement fédéral d'ici à la fin du mois de février.

Il s'agirait du plus grand projet minier de sables bitumineux à ciel ouvert. Rappelons que le pétrole issu de ces sables est l'un des plus polluants au monde et consomme des quantités gigantesques d'eau pour son exploitation. En plus de polluer les rivières et les nappes phréatiques, ce projet entraînerait la destruction intégrale de 3000 hectares de forêts vierges et 14 000 hectares de zone humide sans compter qu'il risquerait de menacer la faune et la flore du parc national Wood Buffalo.

Un tel projet est totalement incompatible avec les objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) du Canada. Si le gouvernement veut réellement être cohérent avec ses promesses, il doit dire non à ce projet. Il devrait plutôt prendre les moyens et soutenir des projets d'énergie renouvelable tels que les parcs solaires et éoliens. Projets dont pourraient justement bénéficier les Albertains.

Par cette lettre, j'interpelle le premier ministre Justin Trudeau et son cabinet en lui demandant de rejeter ce projet insensé. Je souhaite ardemment que le ministre François-Philippe Champagne ait le courage de convaincre ses collègues de dire non à ce projet.

J'appelle également l'ensemble des élus à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher le projet Teck Frontier notamment la députée fédérale de Trois-Rivières, Madame Louise Charbonneau.

Enfin, j'invite tous les citoyennes et citoyens à manifester leur opposition à ce projet en écrivant et en interpellant les élus fédéraux.

Emanuel Aubin
Trois-Rivières

Hommage à Rita Matteau

Au revoir, Rita, la femme au grand cœur.

Les bénévoles de la Friperie Presque Neuf s'unissent pour te dire notre reconnaissance d'avoir créé cette boutique pour aider la Fondation Albatros.

Depuis plus de vingt-six ans, nous remettons les bénéfices à l'organisme et nous sommes fières de continuer.

Gros merci à toi, nous ne t'oublions pas!

Lucille Lemaire
Au nom des bénévoles de la Friperie Presque Neuf

CARREFOUR DES LECTEURS

Imposition du bâillon pour le projet de loi 40: la région en colère, mais pourquoi?

«C'est une triste journée pour le Québec», dit Claude Lessard, le président de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy. «Je suis bouleversée», dit quant à elle Marjolaine Arsenault, présidente de la Commission scolaire la Riveraine.

Je comprends que de tenter de changer des habitudes qui sont ancrées dans le milieu depuis des générations puisse produire de l'inconfort chez certains. Car on bouleverse les droits acquis et les privilèges corporatistes de plusieurs intervenants.

Selon la procédure parlementaire, ce n'est pas le premier parti politique qui utilise la tactique du bâillon, en dernier recours, pour pallier l'obstruction systématique des partis d'opposition. Si l'on a accepté 82 amendements pendant l'étude du projet, on doit sûrement avoir écouté quelqu'un... mais, en fin de compte, c'est le gouvernement qui doit prendre la décision sur un projet qui a été énoncé clairement lors de la campagne électorale, et le résultat des élections a été assez clair.

Les prémisses de la loi reposent sur le fait que les citoyens ne votent pas aux élections scolaires, tout le monde s'en désintéresse; c'est peut-être là le grand malaise de notre société. Mais, il ne faudrait pas faire nôtre le vieux dicton: «Vivons heureux, vivons niaiseux».

Il faut avouer que ça prend un gouvernement qui a beaucoup d'audace pour tenter de remédier à un système qui n'a pas atteint ses objectifs depuis la création du ministère de l'Éducation: «la diplomation des élèves». Un grand pas



L'auteur de cette lettre salue l'audace du gouvernement Legault de tenter de renouveler et moderniser le système scolaire actuel. — PHOTO LA PRESSE

a déjà été fait pour mieux intégrer les élèves au profil particulier, les EHDAA (handicaps divers), mais en fin de compte on diplôme quand même des illettrés. Un diplôme qui ne veut rien dire.

La culture n'est pas assez valorisée dans l'espace public. Notre télévision, Télé-Québec mise à part, en est le pâle reflet; des adultes qui jouent à des jeux d'enfants, c'est pitoyable. La connaissance de sa langue maternelle et d'au moins une langue seconde, un minimum d'arts et d'histoire du monde contemporain laisse à désirer. Si l'on regarde la télévision française, même les adolescents ont beaucoup plus de vocabulaire et de connaissances générales, c'est de la musique de les entendre.

Bien entendu, cela ne se fera pas du jour au lendemain, mais il y a un virage important à prendre, et immédiatement, si l'on veut que la prochaine génération en profite.

Par ailleurs, comme le gouvernement a la responsabilité de l'éducation, il doit se donner les outils nécessaires pour évaluer l'atteinte des objectifs. Je comprends que les professeurs s'offusquent qu'on remette en question le fait qu'ils se considèrent les seuls compétents en matière d'enseignement. Mais, comme les médecins, ils doivent se recycler périodiquement, rafraîchir leurs connaissances et leurs méthodes, rendre leurs cours plus intéressants, faire que les élèves aient hâte d'arriver à leur cours. Cette requalification, le gouvernement a le droit, et même le devoir de la contrôler périodiquement en regard des résultats obtenus.

C'est ce que la loi 40 a comme objectif. On veut changer les vieilles habitudes et les droits acquis ancestraux qui ne sont pas productifs. Les acteurs actuels doivent collaborer de bonne foi à l'élaboration d'un système d'éducation efficace. Il leur faut laisser plus à la prochaine génération que ce qu'ils ont reçu eux-mêmes.

Ce qui milite pour une réforme en profondeur: «la réussite des élèves». Le taux de diplomation de 93,1 % au privé, et de 76,5 % au public. Anglophones: 85 %, francophones 79,9 %.

Un taux de diplomation au secondaire dans le réseau public qui est de 84 % en Ontario, tandis qu'il est de 64 % au Québec, et de 88 % dans ses écoles privées. Si le système public était aussi performant que le système privé, les parents le choisiraient sûrement. À nous de le rendre aussi efficace.

Selon l'économiste Pierre Fortin: «Pour le Québec, un taux de diplomation de 85 % donnerait un demi-million de dollars de plus individuellement et 400 milliards collectivement».

Il faut arrêter de se dire: «On est né pour un petit pain» et baisser les bras. Pour cela, il faudra accepter d'agir autrement, collectivement, et rapidement.

Gaétan Yelle
Trois-Rivières

Les élus scolaires: des hommes et des femmes de grande valeur

Au Québec, nous venons de vivre un moment historique. En effet, le gouvernement Legault vient de faire disparaître les commissions scolaires en pleine nuit. Certains seront en accord, d'autres en seront offusqués et encore d'autres en seront totalement indifférents. C'est la démocratie du temps.

Peu importe le camp qu'on choisit, il reste qu'un gouvernement élu démocratiquement a choisi d'éliminer un palier de démocratie. Inutile d'argumenter sur la légitimité de cette gouvernance, on y croit ou on n'y croit plus. Le gouvernement du Québec est aussi élu démocratiquement.

Mes pensées s'attardent davantage aux élus scolaires que j'ai eu le privilège de côtoyer durant plus de deux décennies. Ce sont des hommes et des femmes de grande valeur.

Bien avant moi, durant près de 150 ans, des gens engagés ont servi les jeunes, leurs parents et les écoles au mieux de leur connaissance et de leur jugement. Ils se sont investis à titre de commissaires d'école.

Certes, tout n'était pas parfait; rien n'est jamais parfait. Mais je témoigne de la bonne volonté, du désir d'améliorer les choses et de l'engagement de ces groupes d'hommes et de femmes qui ont constitué les conseils des commissaires auxquels j'ai participé ou que j'ai eu le privilège de présider.

À tous ceux que j'ai côtoyés durant ces années parfois trépidantes, à ceux qui nous ont précédés, à ceux qui y étaient encore il y a quelques jours, merci!

Yvon Lemire
Trois-Rivières

Merci, Monsieur Landry!

En décembre 1994, grâce au Conseil régional de la culture, qui avait initié l'événement «L'Excellence en région», j'ai participé au Salon des métiers d'art de Montréal.

J'y avais alors exposé une sculpture en acier et émail sur cuivre d'environ 1,5 mètre de hauteur.

Le lendemain du vernissage, je reçois un appel téléphonique disant: «Mon nom est Roger D. Landry. J'ai vu hier une de vos sculptures. J'ai un projet, et je pense que vous pouvez le



Roger D. Landry

réaliser. Est-ce que je peux vous rencontrer?»

Quelques jours plus tard, monsieur Landry visitait mon atelier et m'a dit ce qu'il souhaitait.

Quelques mois plus tard, je terminais une sculpture murale de plus de deux mètres de hauteur en bronze et laiton. J'en ai fait l'installation à l'époque dans sa luxueuse résidence de Tropiques Nord, à Montréal.

Lorsqu'il est déménagé à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, nous l'avons alors réinstallée là.

Je fus toujours extrêmement impressionnée par cet homme qui à travers une seule sculpture a décelé ce qui m'habitait. Son regard et la conviction de son timbre de voix m'ont apporté la confiance pour répondre à ses attentes.

L'année suivante, il acceptait généreusement d'être président d'honneur à mon exposition au Centre des arts de Shawinigan. Il savait valoriser et donner des ailes à qui pouvait s'envoler.

Toute ma reconnaissance, monsieur Roger D. Landry, pour m'avoir encouragée dans la poursuite de ma carrière de sculpteure jusqu'au niveau international.

Solange Lefebvre
Sculpteure
Trois-Rivières

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
opinions@lenouvelliste.qc.ca

Pour être publié dans le journal ou sur notre site Web **lenouvelliste.ca/opinions** votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

UN EMPLOI POUR MOI !

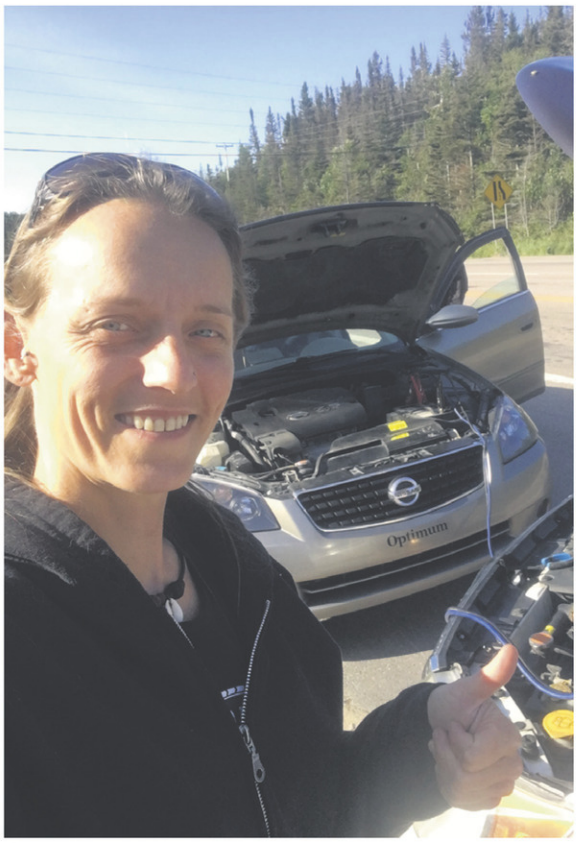
Plus de cent mille emplois sont disponibles au Québec. Nombreux sont les travailleurs potentiels qui pourraient les occuper. Lancée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la Mauricie, M. Jean Boulet, la Grande corvée 2.0 vise à joindre les groupes les moins présents sur le marché du travail. Dans cette série, des histoires inspirantes vous sont présentées.

Prochain rendez-vous : 26 février

PRESTATAIRES DE L'AIDE SOCIALE

Trouver sa place et se réaliser

Anciennes prestataires de l'aide sociale, Annie Barrette et Cinthia Giasson se déclarent toutes deux heureuses que leurs efforts aient porté fruit. Certaines épreuves les ont un jour écartées du marché du travail, mais elles y ont retrouvé une place et un revenu qui leur permet de s'épanouir. Et si, grâce à un accompagnement personnalisé, tout redevenait possible ?



Annie Barrette



Cinthia Giasson – Photo : Caroline Grégoire, Le Soleil

D'UN INCIDENT NAÎT UNE OCCASION D'AFFAIRES POUR ANNIE BARRETTE

En 2017, alors qu'elle était en recherche d'emploi à titre d'électricienne dans le milieu de la construction, Annie Barrette a recours à l'aide sociale pendant une certaine période.

« Je suis une fille qui a toujours refusé d'être dépendante de qui que ce soit, c'est pourquoi je me suis dotée de notions en construction et en mécanique !, lance Annie. Lorsque j'étais prestataire, j'ai un jour fait l'objet de commentaires que je n'ai pas appréciés alors que j'effectuais des réparations sur ma voiture dans le stationnement d'un magasin. C'est alors que j'ai défini ce qui allait devenir de mon projet d'entreprise. »

À l'époque, Annie Barrette reçoit l'aide d'un organisme régional dans un tout autre but. Forte de sa nouvelle idée et d'un plan d'affaires solide, elle rencontre une agente d'aide à l'emploi et adhère aux volets financiers et d'appui technique de la mesure Soutien au travail autonome (STA). Depuis bientôt deux ans, elle offre des ateliers de mécanique automobile destinés principalement aux femmes partout au Québec et a créé son site Web.

> « Je suis une fille qui a toujours refusé d'être dépendante de qui que ce soit, c'est pourquoi je me suis dotée de notions en construction et en mécanique ! »
>
> ***Annie Barrette***

CINTHIA GIASSON : QUAND VOLONTÉ ET SOUTIEN FONT LA DIFFÉRENCE

La vie de Cinthia Giasson a récemment pris un nouveau tournant. Après avoir abandonné son DEP en mécanique automobile, s'être engagée dans un processus de changement personnel et avoir bénéficié d'une aide financière de dernier recours à quelques reprises, elle occupe aujourd'hui un emploi chez un fabricant de machinerie agricole et forestière dans la région de L'Islet. L'an dernier, Cinthia s'est inscrite à la formation Fabrique ton avenir proposée par la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.

« Frédéric, mon agent d'aide à l'emploi me suivait depuis mon DEP en mécanique et m'a toujours offert son soutien, raconte l'ancienne prestataire. Quand j'ai commencé à me sentir mieux, j'ai intégré *Fabrique ton avenir*, ce qui m'a amenée à faire un stage chez mon employeur actuel. J'ai atteint le nombre d'heures requises pour exercer le métier semi-spécialisé d'assembleuse de matériel mécanique. »

En août 2019, Cinthia Giasson est officiellement embauchée avec une subvention salariale, volet Insertion en emploi du gouvernement du Québec. À l'usine, elle vise sous peu à entreprendre un programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) en peinture, soudure ou assemblage. « Mon choix n'est pas encore arrêté, mais j'ai démontré ma volonté et je veux explorer autre chose, avoir plusieurs flèches dans mon porte-flèches ! », dit-elle.

> « Je respire à nouveau, car le fait de toucher un salaire me permet aussi d'avoir des projets. Dans mon cheminement, le MTESS a été à mes côtés, que ce soit pour le soutien matériel, scolaire ou pour être à l'écoute de mes besoins. Je suis très résiliente, je n'ai pas abandonné et ça va mieux. J'ai maintenant une qualité de vie. »
>
> ***Cinthia Giasson***

D'autres témoignages en vidéos sur le site du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Une expérience « gagnant-gagnant »

Coordonnateur au recrutement dans une entreprise de transport située en Montérégie, M. Blanchette rappelle d'entrée de jeu le contexte de rareté de main-d'œuvre qui sévit au Québec. À cet égard, il insiste sur la nécessité, pour de nombreux employeurs, d'adapter leur approche quant à l'embauche de personnel. Pour lui, Jean-François Hébert possédait des compétences transférables, avait du potentiel et partageait les valeurs de l'organisation.



Martin Blanchette et Jean-François Hébert – Photo : Julie Catudal, La voix de l'Est

« Avant de connaître des problèmes personnels et de devenir prestataire de l'aide sociale, il a travaillé pendant plusieurs années comme technicien en chef en informatique dans une grande surface. Le poste de mécanicien d'autobus qu'il occupe chez nous représente une deuxième carrière pour lui. Jean-François était à la recherche d'un stage de fin d'études au terme d'une formation en mécanique de remorques de camion », mentionne M. Blanchette.

Le nouveau diplômé a ensuite pu être embauché grâce à la subvention salariale Insertion en emploi. « Ce soutien de Services Québec, qui a couvert 50 % de son salaire durant les 30 premières semaines, nous a permis de prendre le temps de bien l'intégrer, tient à préciser le coordonnateur. Nous avons même eu droit à un montant de 1500 $ pour payer le salaire du mentor qui l'a formé en entreprise. Tout le monde ressort gagnant de cette expérience. »

PLUS QUE SATISFAIT

« Mon nouvel emploi rejoint ma passion pour la mécanique et me donne aussi la possibilité de choisir mes horaires de travail, commente à son tour Jean-François Hébert. Tout au long de mon cours, j'ai pu avoir un revenu et par la suite, une subvention salariale. Je suis plus que satisfait du lien qui s'est créé avec mon agente d'aide à l'emploi. C'est avec elle que j'ai regardé les programmes d'études. Du début à la fin, des gens ont été là pour m'aider. »

« Nous avons vu en Jean-François non seulement ce qu'il pouvait faire maintenant, mais aussi ce qu'il pourra faire au sein de l'entreprise dans le futur. Nous avons senti en lui un passionné, quelqu'un qui souhaitait apprendre. Comme compagnie, nous aspirons à faire grandir les employés, à les former et nous gardons l'esprit ouvert. »

Martin Blanchette,
coordonnateur au recrutement

TRAVAILLONS L'AVENIR

Du soutien pour les prestataires de l'aide sociale

Vous vous demandez si le marché du travail est fait pour vous, comment vous pourrez vous y retrouver ? Du début de votre démarche jusqu'à votre intégration en emploi, les bureaux de Services Québec vous dirigent vers des programmes et mesures d'accompagnement.

› **Le PAAS Action.**
Destiné aux prestataires du Programme d'aide sociale ou du Programme de solidarité sociale, le Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS Action) constitue une première étape vers une mesure active d'emploi. À leur rythme et selon des objectifs personnalisés, les participants sont amenés à se découvrir, à connaître leurs droits et à gérer leur stress en vue de faciliter leur apprentissage. Des activités axées sur les connaissances de base comme la lecture, l'écriture, les mathématiques et l'utilisation d'un ordinateur sont également proposées. Les personnes sont admissibles à une allocation de 130 $ par mois à laquelle peut s'ajouter le remboursement des frais de transport et de garde.

› **Des services de préparation à l'emploi.**
« Les organismes spécialisés en développement de l'employabilité avec qui nous avons des ententes offrent, dans un deuxième temps, différents services de préparation à l'emploi. Il peut s'agir d'orientation professionnelle, de séances d'information sur le marché du travail, d'aide à la recherche d'emploi ou de stages en entreprise », explique Martin Doiron, économiste au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Les participants sont admissibles à une allocation supplémentaire de 221 $ par mois à laquelle s'ajoutent, au besoin, des frais de transport et de garde.

› **Un accompagnement qui se poursuit.**
Dans une perspective d'intégration durable, les organismes spécialisés en développement de l'employabilité peuvent aussi intervenir pour favoriser le maintien en emploi des personnes et poursuivre l'accompagnement jusque dans le milieu de travail. « Si des difficultés se posent, une aide spécifique peut être apportée directement chez l'employeur. Il existe enfin du soutien sous forme de subvention permettant de couvrir une partie du salaire de l'ancien ou de l'ancienne prestataire », complète M. Doiron.

› **Un soutien santé qui continue.**
La personne qui cesse d'être prestataire a droit au carnet de réclamation (aussi appelé carte-médicaments) pour une période additionnelle, dont la durée varie selon le programme, afin de faciliter l'intégration en emploi.

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ? Rendez-vous sur la section *En action pour la main-d'œuvre* du site Web du MTESS (mtess.gouv.qc.ca) pour découvrir les mesures disponibles.

En chiffres…

25 000
Nombre de prestataires qui ont quitté l'assistance sociale en raison d'un retour en emploi en 2018-2019.

34,4 %
Proportion des participations actives à la mesure Subvention salariale qui étaient des clientèles des programmes d'assistance sociale, pour l'année financière 2018-2019.

5,3 %
Taux des personnes de 0 à 64 ans prestataires de l'assistance sociale, en novembre 2019, soit le plus bas taux observé depuis janvier 1975.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES MESURES ET SERVICES OFFERTS AUX PRESTATAIRES DE L'AIDE SOCIALE: mtess.gouv.qc.ca/prestataire

Entrevues et rédaction :
Johanne Martin

affaires

TORONTO
17 777,11
+ 36,54

NEW YORK
29 276,34
- 0,48

S&P 500
3357,75
+ 5,66

PÉTROLE
$US 49,94
$US + 0,37

DOLLAR
¢US 75,23
¢US + 0,15

EURO
$CAN 1,4510
¢CAN - 0,38

facebook.com/lenouvelliste

ASSURANCE DES PENSIONS

Éric Girard dit non aux retraités pénalisés

OLIVIER BOSSÉ
Le Soleil

Hier, c'était les retraités de Sears et de la White Birch. Aujourd'hui, c'est Groupe Capitales Médias. Demain, ceux de Bombardier?



Le ministre des Finances du Québec, Eric Girard, a repoussé trois fois l'idée d'un régime québécois d'assurance des fonds de retraite. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, JACQUES BOISSINOT

«Quand j'ai commencé au Sears de Place Fleur de Lys, en 1972, j'avais mon *package* de bienvenue et c'était garanti à vie. Mais ce que je n'ai pas compris, c'est que c'était garanti à vie de l'entreprise, pas garanti à ma vie!» s'est exprimé Claude Sénéchal, mardi, au parlement de Québec.

M. Sénéchal et une vingtaine de représentants de groupes de retraités réunissant 30 000 Québécois ont imploré le gouvernement de mettre en place un régime québécois d'assurance des fonds de retraite. Ils étaient épaulés par deux députés du Parti québécois (PQ).

Cela se fait depuis 40 ans en Ontario, province souvent citée en modèle par le premier ministre François Legault et son équipe.

Le ministre des Finances, Éric Girard, a toutefois repoussé l'idée. Trois fois plutôt qu'une. En mêlée de presse, puis à la période de questions, en plein Salon bleu. La motion du PQ sur le seul fait d'étudier la question a ensuite été battue.

«PAS D'APPÉTIT»

«Lorsqu'on parle d'une assurance, il y a des primes. Et les primes seraient payées majoritairement par les employeurs. Or, lorsqu'on compare le Québec et l'Ontario, le Québec impose déjà plus ses entreprises. Alors, il n'y a pas d'appétit pour augmenter le fardeau fiscal de nos entreprises», rétorque le ministre, parlant d'un «désavantage compétitif» déjà existant de 25 %.

M. Girard propose un régime à prestations cibles, inclus dans sa mise à jour économique du 7 novembre dernier. Régime hybride où les prestations déterminées peuvent être ajustées selon la situation financière du régime.

Depuis la faillite de 2017, M. Sénéchal et les 3000 retraités de Sears au Québec épongent chaque mois 30 % de pertes sèches sur leur rente.

En Ontario, 93 % des retraités de Sears Canada encaissent leur pension complète grâce au système public d'assurance des régimes de retraite. Les 7 % restants recevaient auparavant davantage que le maximum garanti de 1500 $ par mois.

Les entreprises de la province voisine paient 41,25 $ par employé, par année, et 835 000 retraités en profitent. États-Unis et Grande-Bretagne ont le même système.

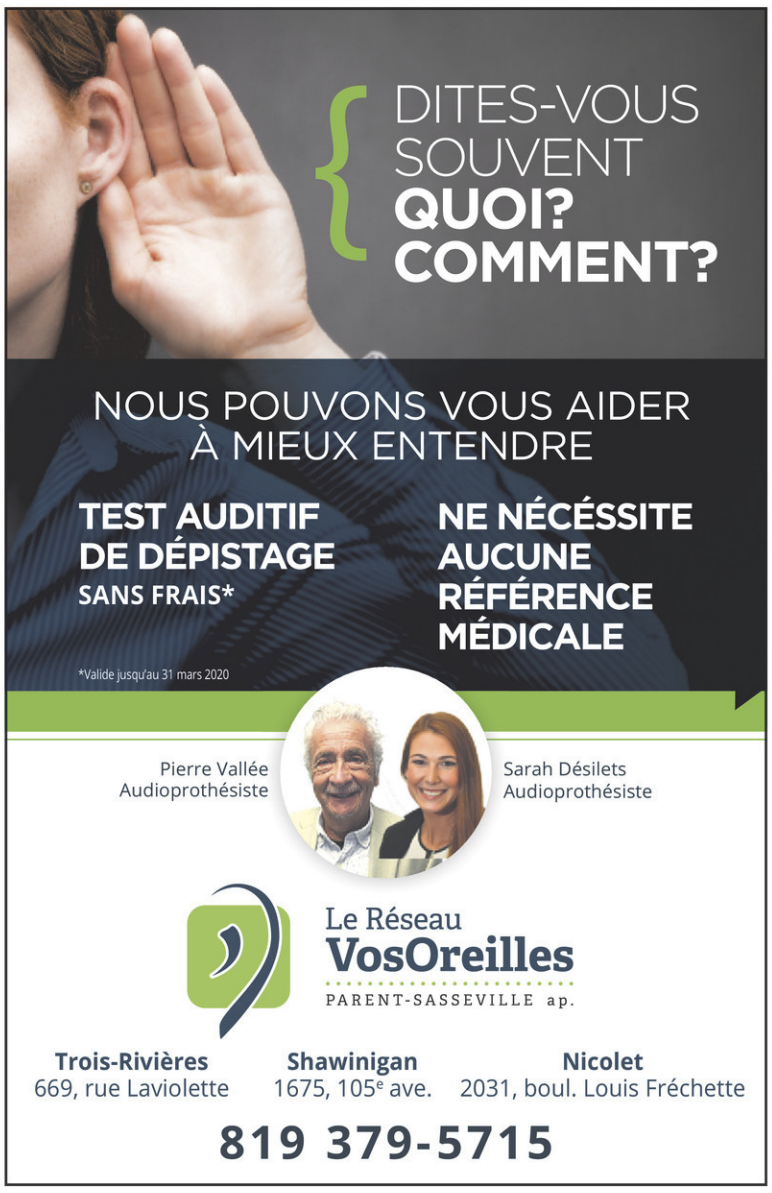
100 M$ PERDUS PAR ANNÉE

Député péquiste de Bonaventure, Sylvain Roy estime que «nous assistons à l'émergence d'une nouvelle catégorie de pauvres, qui sont les retraités qui se font usurper une partie de leur fonds de pension».

«On parle de 15 384 retraités qui ont perdu environ 30 % de leur fonds de pension. [Pour] un montant très conservateur de 100 millions $ par année», dit M. Roy, y voyant du «mépris générationnel».

Le 1er février, les 948 retraités des six journaux quotidiens du Groupe Capitales Médias, dont faisait partie *Le Soleil*, ont reçu un chèque amputé de 26 à 29 %. Les employés actifs perdent autant.

Et le député Roy de prédire : «On a aussi le dossier de Bombardier qui aurait un déficit de 4 milliards $ dans son fonds de pension et la voie est tracée pour transférer des entreprises en mettant en jeu la viabilité des fonds de pension. Il y a fort à parier qu'ils vont essayer d'appliquer le même stratagème à leurs retraités actuels et futurs.»





Les propriétaires des Folies de Rachel, Marie-Hélène Bazin et Rachel Hébert.
— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

ATELIER-BOUTIQUE DE CRÉATIONS GOURMANDES AU CENTRE-VILLE

Ouverture des Folies de Rachel

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Des créations sucrées riches en saveurs et en émotions, voilà ce que propose depuis mardi le nouvel atelier-boutique qui a pignon sur rue au centre-ville de Trois-Rivières, les Folies de Rachel.

Sur place, les propriétaires, Marie-Hélène Bazin et sa fille Rachel Hébert, des retraitées de Sears, fabriqueront des gâteaux en trois dimensions sur mesure, en plus d'assortiments de sucreries et d'emballages cadeaux.

Le commerce desservira le public, en plus des restaurants. La clientèle corporative à la recherche de présents originaux et exclusifs sera également visée.

«De façon individuelle ou en abonnement, nous proposons des gâteaux, des biscuits et des bonbons qui pourront être livrés lors des événements importants dans les entreprises», explique Mme Hébert.

«Tout moment mérite une douce folie. Nous réaliserons des gâteaux et des desserts pour toutes les occasions spéciales, avec les couleurs, les thématiques et le logo des clients», renchérit sa mère.

Situé en plein cœur du centre-ville, tout juste à côté de la Boîte à coupe, au 1400, rue Notre-Dame Centre, l'atelier-boutique les Folies de Rachel accueillera la clientèle de travailleurs et de visiteurs, voulant ainsi devenir une destination sucrée incontournable. Les heures d'ouverture seront d'ailleurs élargies lors de la saison estivale afin de mieux servir la clientèle touristique.

Innovation et Développement économique Trois-Rivières a accompagné l'équipe des Folies de Rachel dans le démarrage de son entreprise. La subvention Mesure soutien au travail autonome, qu'elle gère pour Services Québec, a également été octroyée à Marie-Hélène Bazin.

Pour voir plus de créactions, on peut visiter la page Facebook: https://www.facebook.com/Les-Folies-de-Rachel-737805786346475/.



OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER(ÈRE) PUBLICITAIRE MULTIPLATEFORME

Tu as envie de **FAIRE LA DIFFÉRENCE** dans ton milieu de travail, **joins-toi à nous!**

TRAVAILLER AU NOUVELLISTE C'EST,

TRAVAILLER DANS UN NOUVEAU MILIEU COOPÉRATIF, AVEC UNE ÉQUIPE DÉVOUÉE ET DYNAMIQUE!

Sous la responsabilité de la direction des ventes, le(la) conseiller(ère) publicitaire multiplateforme participe activement au développement d'affaires de l'organisation.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES
- Visiter et solliciter régulièrement les clients actifs, agences et prospects assignés;
- Planifier des stratégies publicitaires multiplateformes selon les besoins du client;
- Par l'entremise de la prospection, vous aurez à développer de nouveaux clients.

PROFIL RECHERCHÉ
- Diplôme universitaire en communication, marketing ou une combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente en vente;
- Aptitudes pour le développement des affaires et élaboration de projets publicitaires;
- Positif, dévoué et organisé;
- Posséder une automobile et être disponible.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION
- Selon la convention collective en vigueur au Service de la publicité;
- Salaire des plus compétitifs, garanti pour une période d'un an;
- Gamme complète d'avantages sociaux.

Posez votre candidature d'ici le 2 mars 2020 à 17h, à l'attention d'Isabelle Sévigny, Service de la publicité, à l'adresse suivante : 1920, rue Bellefeuille, Trois-Rivières (Québec) G9A 3Y2 ou par courriel à isabelle.sevigny@lenouvelliste.qc.ca

leNouvelliste
MEMBRE DE LA COOPÉRATIVE NATIONALE DE L'INFORMATION INDÉPENDANTE

LE PASSAGE DE NATHALIE VIAU À *LA VOIX*

Pour la cause avant tout



FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Deux jours après la diffusion de son audition à l'aveugle dans le cadre de l'émission *La Voix*, la Louisevilloise Nathalie Viau pose un regard satisfait sur la trop courte aventure en se réjouissant de voir qu'elle lui a donné une tribune pour sensibiliser le public à la nécessité de conserver les cours de musique dans les écoles primaires.



La chanteuse louisevilloise Nathalie Viau se dit très heureuse de son passage à *La Voix* dimanche soir dernier. Non seulement a-t-elle offert une prestation à la hauteur de son talent, mais surtout, elle a pu sensibiliser le public à la nécessité d'offrir des cours de musique dans les écoles primaires.—PHOTO: SYLVAIN MAYER

Rappelons que l'interprète était accompagnée, lors de son audition, d'un groupe d'élèves auxquels elle enseigne la musique dans quatre écoles de la MRC de Maskinongé: deux écoles à Maskinongé, une à Sainte-Ursule et l'autre à Saint-Justin. Si les juges de l'émission ont clairement manifesté leur conviction qu'il faut offrir des cours de musique à l'école, la question a pris une connotation plus spectaculaire quand Pierre Lapointe a appris que l'enseignante avait carrément sacrifié une partie de son salaire pour conserver les cours de musique dans les écoles où elle enseigne.

«Moi, je sais que la musique sauve des vies. J'ai été très malade dans le passé et la musique m'a permis de passer à travers cette épreuve.»

Nathalie Viau sent le besoin d'atténuer un peu l'affirmation. «Dire que j'ai sacrifié une part de mon salaire, c'est un peu gros. En fait, ce qui est arrivé, c'est que les écoles ont décidé de diminuer le temps consacré à la musique de sorte que ce qu'on m'a offert correspond à 56 % d'une tâche pleine. On m'a indiqué que si je ne le prenais pas, on laisserait tomber les cours de musique. Je ne pouvais pas accepter que mes élèves ne puissent plus faire de la musique, alors, j'ai accepté une tâche moindre. Cela dit, je suis payée conformément à la tâche que j'ai acceptée. J'avais la possibilité d'avoir une tâche pleine ailleurs mais il n'était pas question que mes jeunes soient privés de musique.»

La nuance n'atténue en rien la noblesse de son action. Mais pourquoi estime-t-elle que la musique est si importante?

«Il y en a dans mes groupes qui sont en difficultés scolaires graves mais qui excellent en musique. Ceux-là, je les mets de l'avant lors de nos concerts. Il y a enfin un domaine dans lequel ils sont bons et admirés par les autres élèves: c'est extrêmement important pour eux. Ça leur apporte une estime de soi qu'ils ne trouveraient pas autrement. C'est précieux. Moi, je sais que la musique sauve des vies. J'ai été très malade dans le passé et la musique m'a permis de passer à travers cette épreuve.»

Pour les élèves de 5e et 6e année, elle n'a plus avec eux, malheureusement, qu'une heure de musique tous les dix jours.

«C'est très dommage parce qu'ils sont hypothéqués. Ils ne peuvent pas conserver un bon niveau. Je prends de mon temps pour essayer de leur en donner plus. En plus, il y a un problème de budget pour des instruments: mon conjoint et moi avons retapé de vieux xylophones brisés pour que les élèves aient tous des instruments pour jouer. Je dois donner des cours dans la bibliothèque d'une des écoles et évidemment, ça affecte les autres professeurs dans leurs propres cours. Ils l'acceptent parce qu'ils sont conscients de la valeur de la musique. On maintient ces cours grâce à une implication de plein de monde.»

«Dans ces conditions, je suis contente d'avoir pu sensibiliser des gens à la nécessité de garder des cours de musique à l'école grâce à *La Voix*. Je suis optimiste de nature et j'ai bon espoir qu'il en ressorte quelque chose de positif.»

«Je suis contente d'avoir pu sensibiliser des gens à la nécessité de garder des cours de musique à l'école grâce à *La Voix*. Je suis optimiste de nature et j'ai bon espoir qu'il en ressorte quelque chose de positif.»

Cela dit, la prof aurait aimé poursuivre l'aventure télévisuelle plus loin pour véhiculer encore davantage son message.

«J'étais allée passer des auditions dans le passé mais on m'avait dit que j'étais trop vieille. Cette fois, j'y suis allée pour mes élèves. Qui sait? Ça pourrait peut-être nous amener à monter des concerts-bénéfices pour eux.»

Pour l'interprète qu'elle est, l'expérience a été précieuse. «Je n'en garde qu'un très bon souvenir. J'ai été déçue pour les élèves de ne pas être retenue mais je suis très fière de moi. J'ai revu l'enregistrement quelques fois et j'ai vraiment bien chanté. Je n'aurais pas pu faire mieux et c'est tout ce qui compte. Je vois aussi dans les nombreux commentaires reçus que les gens ont apprécié.»

Par ailleurs, cette chanteuse qui traîne une trentaine d'années de *show-business* dans ses bagages poursuit son parcours. Elle aimerait former un nouveau petit groupe avec deux musiciens dans une formule qui se prêterait bien à des spectacles dans de petites salles.

«J'ai des exigences: il faut au moins une solide répétition par semaine en plus du travail à la maison. Je suis rigoureuse et je veux offrir un produit de qualité; on le fait bien ou on ne le fait pas du tout. Je l'ai connu dans le passé avec des groupes comme Quorum et j'ai besoin de ce professionnalisme-là. Je sais que je peux encore faire des choses intéressantes en musique. C'est d'ailleurs ce que je souhaite aux autres concurrents de la région que je connais et dont j'apprécie le talent.»

Le dernier SuperClub Vidéotron de la Mauricie ferme ses portes

MARIE-EVE LAFONTAINE
meve.lafontaine@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le dernier club vidéo appartenant à une chaîne en Mauricie va tirer sa révérence. Après la succursale du boulevard des Forges il y a environ un an, voilà que le Superclub Vidéotron, du boulevard Thibeau, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine, va fermer ses portes au plus tard le 1er mars.

Il s'agissait de la dernière succursale du SuperClub Vidéotron en Mauricie. «SuperClub Vidéotron est la dernière bannière au Canada» dans la location de films, mentionne David Ouellette, propriétaire de la succursale du boulevard Thibeau.

Les derniers magasins devraient fermer d'ici deux ans. C'est le cas notamment de la succursale de Victoriaville dont M. Ouellette est aussi le propriétaire.

La raison de la fermeture est simple. «L'industrie du marché de la location est terminée dans le sens que des plateformes comme Netflix ou les enregistreurs numériques ont pris le relais», explique M. Ouellette. L'érosion du marché s'est d'ailleurs accélérée drastiquement au cours des dernières années.

Une vente de fermeture bat son plein actuellement à la succursale du boulevard Thibeau qui comptait une douzaine d'employés. La boutique Vidéotron va toutefois demeurer ouverte. Elle est située présentement dans l'ancien Métro le temps que des travaux soient complétés, mais elle va revenir dans ses locaux habituels en juin.

D'autres chaînes de location de films ont fermé au cours des dernières années comme Blockbuster ou Vidéotek. Quelques commerçants indépendants continuent à louer des films dans la région, surtout dans des dépanneurs.



La dernière succursale du Superclub Vidéotron en Mauricie, qui est située sur le boulevard Thibeau, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine, va fermer ses portes au plus tard le 1er mars. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

LES ARTS EN BREF

Guy Langevin expose

TROIS-RIVIÈRES (FH) — L'artiste trifluvien Guy Langevin aborde 2020 avec trois expositions d'importance. Le 10 mars s'ouvrira *Le crépuscule des anges* au Chifte Hammam de la Galerie nationale de la République de Macédoine à Skopje. Ce sera la quatrième présentation dans les pays de l'ex-Yougoslavie (Serbie, Monténégro, Bosnie-Herzégovine et Macédoine du Nord) jusqu'au 25 mars. Par ailleurs, le Centre national d'exposition de Jonquière présentera à l'été deux expositions de Guy Langevin. On y verra la suite *Voile de peau* dans la salle principale alors qu'une rétrospective de plus de 40 ans de carrière sera présentée à la salle des amis du CNE.

Les Sages Fous

TROIS-RIVIÈRES (FH) — Le 27 février à 20 h, Les Sages Fous présenteront le spectacle *Terres invisibles* de la Compagnie Livsmedlet, de Finlande, à l'église St. James de la rue des Ursulines. Ce spectacle a été présenté dans plusieurs festivals de théâtre de marionnettes à travers le monde. On y aborde le traitement médiatique des migrants et le fossé qui se creuse avec leur «ailleurs» pourtant si proche. Le spectacle s'inscrit dans la préfiguration de la Fabrique de théâtre insolite. Le coût du billet est de 25 $, taxes incluses, et le spectacle est réservé au public de 12 ans et plus. On peut réserver ses places au *reservations@sagesfous.com* ou au 819-800-1679. Des billets seront aussi en vente sur place le soir de la représentation.



› SOUVENIRS NICOLÉTAINS

L'équipe des Rendez-vous des souvenirs nicolétains a présenté samedi sa programmation pour 2020. Entre autres: l'exposition «Nicolet mes amours», réalisée en collaboration avec le photographe André Falardeau, du 3 mars au 26 juin à la salle Ovila-Rousseau, à l'hôtel de ville de Nicolet. Elle se déplacera ensuite au Pub le Houblon jusqu'au 1er novembre, prenant la place de l'exposition sur l'histoire du hockey à Nicolet. Pas de journée historique cette année. Sur la photo, de gauche à droite: André Falardeau, photographe, Yvan Ouellet, André Laforge et Mireille Livernoche, des Rendez-vous des souvenirs nicolétains. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

Soutien financier pour neuf artistes

TROIS-RIVIÈRES (FH) — Le Conseil des arts et des lettres du Québec, les MRC de Maskinongé, de Mékinac ainsi que les villes de Shawinigan et Trois-Rivières de même que Culture Mauricie annoncent un soutien de 153 000 $ pour neuf artistes et organismes artistiques professionnels. Les récipiendaires sont: Pierre-Luc Baril (MRC de Mékinac), Jean Bournival (MRC de Maskinongé), Renaud De Repentigny (Trois-Rivières), Émilie Duchesne (Shawinigan), Philippe Gaudreault (MRC Les Chenaux), Chloé Leriche (MRC de Maskinongé), l'Atelier Presse Papier (Trois-Rivières), Regroupement pour la solidarité musicale en Mauricie (Shawinigan) et Les Sages Fous (Trois-Rivières).

Spectacle de Luc Langevin

TROIS-RIVIÈRES (FH) — Un spectacle-bénéfice du magicien Luc Langevin au profit de la Fondation du Cégep de Trois-Rivières aura lieu le 12 mars à 19 h 30 au Théâtre du Cégep. L'achat d'un billet à 60 $ permettra de soutenir le Cégep et ses athlètes. La Fondation vise à offrir aux athlètes étudiants un encadrement académique et sportif de qualité supérieure. On peut se procurer des billets ou trouver de l'information via le site web de la Fondation du Cégep de Trois-Rivières au www.fondation.cegeptr.qc.ca dans l'onglet Événements.

Harvey Weinstein renonce à témoigner, c'est la fin des dépositions

NEW YORK (AFP) — Le producteur de cinéma Harvey Weinstein a confirmé mardi qu'il ne témoignerait pas lors de son procès pour agressions sexuelles, mettant fin aux dépositions et ouvrant la voie aux plaidoiries finales et aux délibérations du jury, qui s'annoncent compliquées.

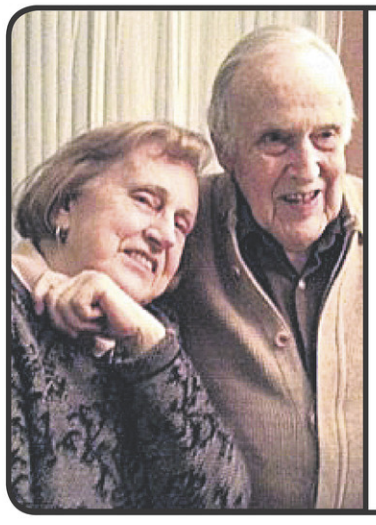
Même si personne ne s'attendait à ce que le producteur de 67 ans témoigne, les avocats de la défense en ont laissé brièvement planer la possibilité mardi. Après s'être retirés un long moment avec leur client, ils ont cependant confirmé au juge qu'il ne témoignerait pas.

Les accusés dans les procès pénaux américains ne sont pas tenus de prendre la parole, en vertu de leur droit à ne pas s'incriminer.

«M. Weinstein était prêt, désireux et avait même très envie de témoigner», a affirmé l'un de ses avocats, Arthur Aidala, à la sortie du tribunal de Manhattan. Mais ses avocats lui «ont dit que ce n'était pas la peine», car «les procureurs ont misérablement échoué à prouver leur dossier au-delà d'un doute raisonnable», a-t-il ajouté.

Six femmes ont, depuis le 22 janvier, témoigné pour l'accusation dans ce procès emblématique du mouvement #MeToo, affirmant que l'ex-magnat d'Hollywood, devenu un paria pour l'opinion publique, les avait sexuellement

Vedettes du jour

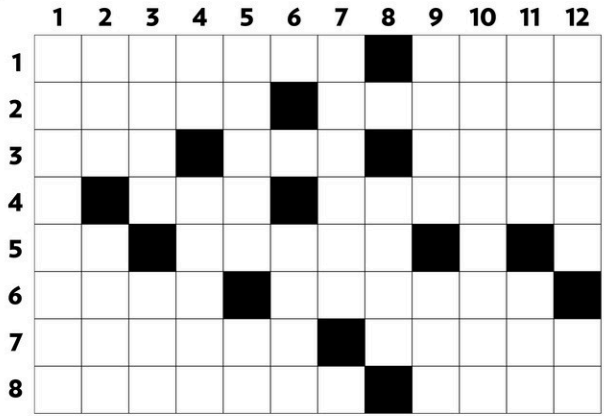


FÉLICITATIONS ALINE ET JEAN BRITTEN
pour votre 70e anniversaire de mariage.

De vos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants qui vous aiment xxx

Réservez dès maintenant!
Trois-Rivières 819 376-2501 leNouvelliste

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Petite crevasse, fente légère. – Dont l'effet n'est pas rapide.
2 Vaste étendue d'eau salée. – Mammifère marin aux membres palmés.
3 Plante que l'on cultive pour ses fibres. – La Corse en est une. – Causer la mort de quelqu'un.
4 Dénué de jugement. – Arbrisseau cultivé pour ses belles fleurs colorées.
5 Énoncé à haute voix. – Montant d'argent confié à une banque.
6 Risquée. – Qui n'a jamais été publié.
7 Rend en moins de mots ce qui a été dit plus longuement. – Liquide incolore et salé qui sort de la peau.
8 Plancher élevé de quelques marches au-dessus du sol. – Inventé.

VERTICALEMENT

1 Ensemble des traditions d'un pays.
2 Dans le lieu où l'on se trouve. – Détériorés.
3 Le goût, le toucher, l'odorat, la vue et l'ouïe. – Un des quatre points cardinaux.
4 À elle. – Elle est perçue par le nez.
5 Harmonie d'ensemble. – La mienne.
6 Au bout de la jambe.
7 Sert à piquer les flancs du cheval.
8 Retirés.
9 Prix gagnés dans une loterie. – Hibou aux aigrettes bien marquées.
10 Membre d'une équipe sportive.
11 Grand nombre d'insectes groupés. – Zigouillé.
12 Planète du système solaire, entre Vénus et Mars. – Après le do.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	I	A	B	E	T	E	■	A	C	N	E
2	E	R	G	O	T	■	T	Y	P	H	O	N
3	T	A	R	I	■	D	E	■	T	O	I	T
4	E	N	E	R	V	E	■	S	E	R	R	E
5	C	■	S	E	I	C	H	E	■	I	■	T
6	T	E	S	■	R	E	A	L	I	S	T	E
7	E	L	E	M	E	N	T	■	O	T	E	E
8	R	U	E	■	E	T	E	R	N	E	L	S

MOT MYSTÈRE

CUISINE - Un mot de 7 lettres

ABATS
AIOLI
ANANAS
BOLET
CEPE
CHERE
CREME
DARNE
DIETE
DINER
DODINE
DORER
ECLAIR
ENCAS
ENTREE
EPICERIE
ESTOMAC
ETOUFFEE
ETUVEE
FESTIN
FILET
FRIRE
GRENADE
HUILE
INGREDIENT
JULIENNE
LEGER
LIER
LISSE
MACHER
MESS
MIE
MORUE
MUSCADE
NAPPER
NAVARIN
OLIVE
ORANGE
PANURE
PERSILLE
PILAF
PISTOU
POIVRE
RAISINE
RAMEQUIN
REPAS
RESTES
RIS
ROGNON
ROT
SERVIR
SOUPER
SPAGHETTI
SUCRE
THYM
TOURIN

E	N	I	U	Q	E	M	A	R	E	R	O	D	E	E
R	R	E	I	L	Y	R	E	P	U	O	S	O	D	E
E	E	O	G	H	F	E	O	E	N	R	A	D	A	V
H	G	N	T	N	E	I	D	E	R	G	N	I	C	U
C	E	N	I	E	V	I	L	O	I	A	A	N	S	T
I	L	A	A	R	E	N	G	E	P	E	N	E	U	E
T	E	V	E	R	U	N	A	P	T	I	A	R	M	S
T	E	A	I	C	O	O	E	N	T	R	E	E	O	T
E	F	R	S	N	L	R	T	S	I	E	R	M	R	O
H	F	I	A	A	S	A	E	S	U	C	R	E	U	M
G	U	N	B	I	C	F	I	O	I	I	F	S	E	A
A	O	A	L	O	S	N	D	R	E	P	A	S	I	C
P	T	L	J	U	L	I	E	N	N	E	L	I	U	H
S	E	I	M	G	R	E	N	A	D	E	I	L	S	E
E	R	I	V	R	E	S	T	E	S	E	P	E	C	R

Solution du dernier numéro : RHODAMINE 12-02-2020

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

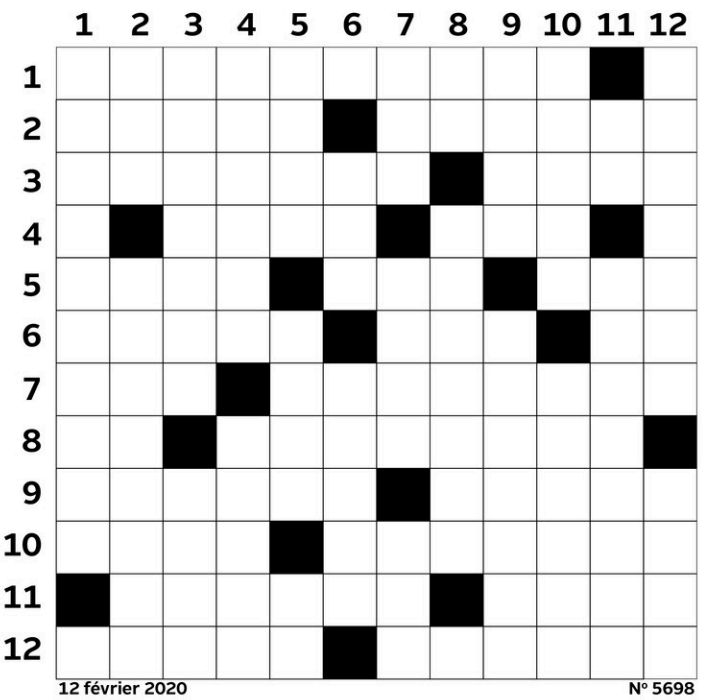
1. Il fut Premier ministre du Québec de 1920 à 1936.
2. Qui a une saveur aigre - Va de la vessie au méat urinaire.
3. Petit objet décoratif - Des clopinettes.
4. Confession - Marque la similitude.
5. Tondu - Plus que deux fois - Ancienne monnaie d'or.
6. Salpêtre - Mesure de dose de radiations - Fin de verbe.
7. Asa-foetida - Panthères.
8. Caesium - Concurrent dont la victoire est inattendue.
9. Chef - Écossais.
10. Génie scandinave - Mammifère rongeur.
11. Compagne d'un roi - Le bébé y trouve de quoi se rassasier.
12. Sert à teindre les cheveux - Coiffures de pape.

VERTICALEMENT

1. Petite armoire sacrée.
2. Copain - Sous le bras.
3. Poisson voisin de la rascasse - Marque l'intention.
4. Mourir - Édifice de l'Antiquité.
5. Appelé de loin - Personne choisie - Négation.
6. Hors de combat - Excrément.
7. Le temps des amours - Dieu de l'Amour - Distinct.
8. Erbium - On y fixe l'appareil photo.
9. Qui n'est pas trop chargé - Collège musulman.
10. Qui rend service - Continuer à séjourner.
11. Dieu solaire - On y fabrique une boisson alcoolisée.
12. Chefs de file - Marque la privation.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	O	R	B	O	R	Y	G	M	E	S	■
2	E	T	E	R	N	U	E	■	A	N	E	S
3	R	E	P	U	■	E	M	A	I	L	L	E
4	M	E	L	I	S	S	E	■	T	A	O	N
5	U	■	E	N	A	■	N	A	R	I	N	E
6	D	E	T	E	N	D	■	C	I	D	■	V
7	E	V	E	■	G	U	S	■	S	I	S	E
8	S	E	■	A	R	R	E	T	E	■	Q	■
9	■	R	A	V	I	■	R	H	E	S	U	S
10	G	E	R	I	A	T	R	E	■	E	A	U
11	U	S	E	S	■	H	E	T	A	I	R	E
12	E	T	C	E	T	E	R	A	■	N	E	E



12 février 2020 N° 5698

SUDOKU

					1	8		
		9				6		
3		2			5			
	1			3				8
9	7				6		4	1
			7		4		2	
							7	
				8		2		
	5	6		4				

Niveau de difficulté : moyen 4975

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

8	2	1	9	4	5	6	3	7
5	4	7	3	1	6	9	2	8
9	6	3	7	2	8	1	5	4
6	5	4	8	7	9	3	1	2
3	1	8	5	6	2	4	7	9
7	9	2	4	3	1	5	8	6
1	7	6	2	9	3	8	4	5
4	3	5	6	8	7	2	9	1
2	8	9	1	5	4	7	6	3

4974

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

E	R	S	T	D	E	P	E	I	C	C	L	U	I	
E	U	T	N	D	I	N	N	N	R	A	I	T	E	
Q	E	E		L	U	O	F	D	A	O	Q	E	M	
L	N	I							D	I	N	C		

Thème : Citation de Mia Riddez et Louis Morisset

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Simone Bussières: Les souvenirs heureux ne devraient pas faire naître de regrets.

HOROSCOPE

Mercredi 12 février 2020

Bélier (21 mars au 19 avril)
Vous bénéficiez de la bonne influence de Vénus qui poursuit son parcourt dans votre Signe, et également de la Lune en Balance, juste en face du Bélier. Le domaine des arts ainsi que votre vie affective pourrait prendre un tournant pour le mieux. Mais il s'avérera inutile de courir après les autres. Les personnes qui vous intéressent s'approcheront spontanément de vous.

Taureau (20 avril au 20 mai)
Rien ne vous oblige à tout raconter. Car le mystère que vous laisserez planer autour de vous pourrait justement susciter la curiosité des autres. Avec Uranus en Taureau, vous pouvez vous permettre quelques ruses ou coquineries actuellement, du moment que vous ne versiez pas dans la malice. Par ailleurs, une sortie ou occasion sociale risque de vous amuser follement.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
Vous serez en mesure d'apporter une aide significative à une personne de votre entourage. Demeurez à l'écoute des autres, car quelqu'un pourrait être en train d'émettre un signal de détresse en ce moment. Et par ailleurs, avec la Lune en Balance, il n'est pas trop tard pour faire l'apprentissage d'un nouveau métier ou commencer à étudier une nouvelle matière.

Cancer (22 juin au 22 juillet)
Attendez-vous à vivre une étape inhabituelle. Votre routine risque d'être modifiée d'une manière ou d'une autre, ce qui ne devrait pas vous déplaire. Il suffira de vous adapter aux surprises de la vie. Si vous n'avez pas le temps de terminer votre travail, ne vous inquiétez pas. Car mieux vaudra le terminer calmement demain plutôt que de le bâcler aujourd'hui.

Lion (23 juillet au 22 août)
Vous pourriez avoir tendance à évaluer ou à juger une situation avant d'en avoir obtenu tous les détails. Avec le Soleil actuellement en face de votre Signe, en Verseau, une nouvelle information est susceptible de vous inciter à réfléchir davantage ou à modifier une opinion préconçue. Ne précipitez rien, notamment s'il s'agit d'enquêtes personnelles ou d'affaires légales.

Vierge (23 août au 22 sept.)
Une fois n'est pas coutume. Pensez-y bien, car ce petit dicton pourrait revêtir pas mal d'importance actuellement. Par ailleurs, avec Mercure actuellement en Poissons, juste en face de votre Signe, ne permettez pas aux autres de vous communiquer leurs doutes et leurs peurs. Fiez-vous à votre intuition pour déterminer ce qui est convenable pour vous ou non.

Balance (23 sept. au 23 oct.)
La journée s'annonce calme mais certainement pas monotone. La Lune est en Balance et votre efficacité devrait vous permettre d'exécuter de nombreuses de tâches rapidement sans commettre d'erreurs. La manière dont vous organisez votre travail est susceptible d'impressionner une personne influente. C'est une bonne période pour discuter de vos projets...

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)
Le cycle de la Lune en Balance devrait vous permettre de prendre le dessus sur un adversaire ou de maîtriser une situation dont le contrôle vous avait échappé. Vous devriez alors avoir envie de vous amuser et de plaisanter. Arrangez-vous surtout pour ne pas succomber à une crise de fou rire dans un moment inopportun. Le Soleil est en Verseau...

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)
Une période d'attente ou de stagnation devrait prendre fin, vous permettant de reprendre un rythme d'activité plus normal. Et avec la Lune en Balance, vous pourriez également régler un conflit ou apaiser un malaise qui minait votre paix d'esprit. Et comme vos relations intimes vous apporteront satisfaction, placez-les au sommet de vos priorités.

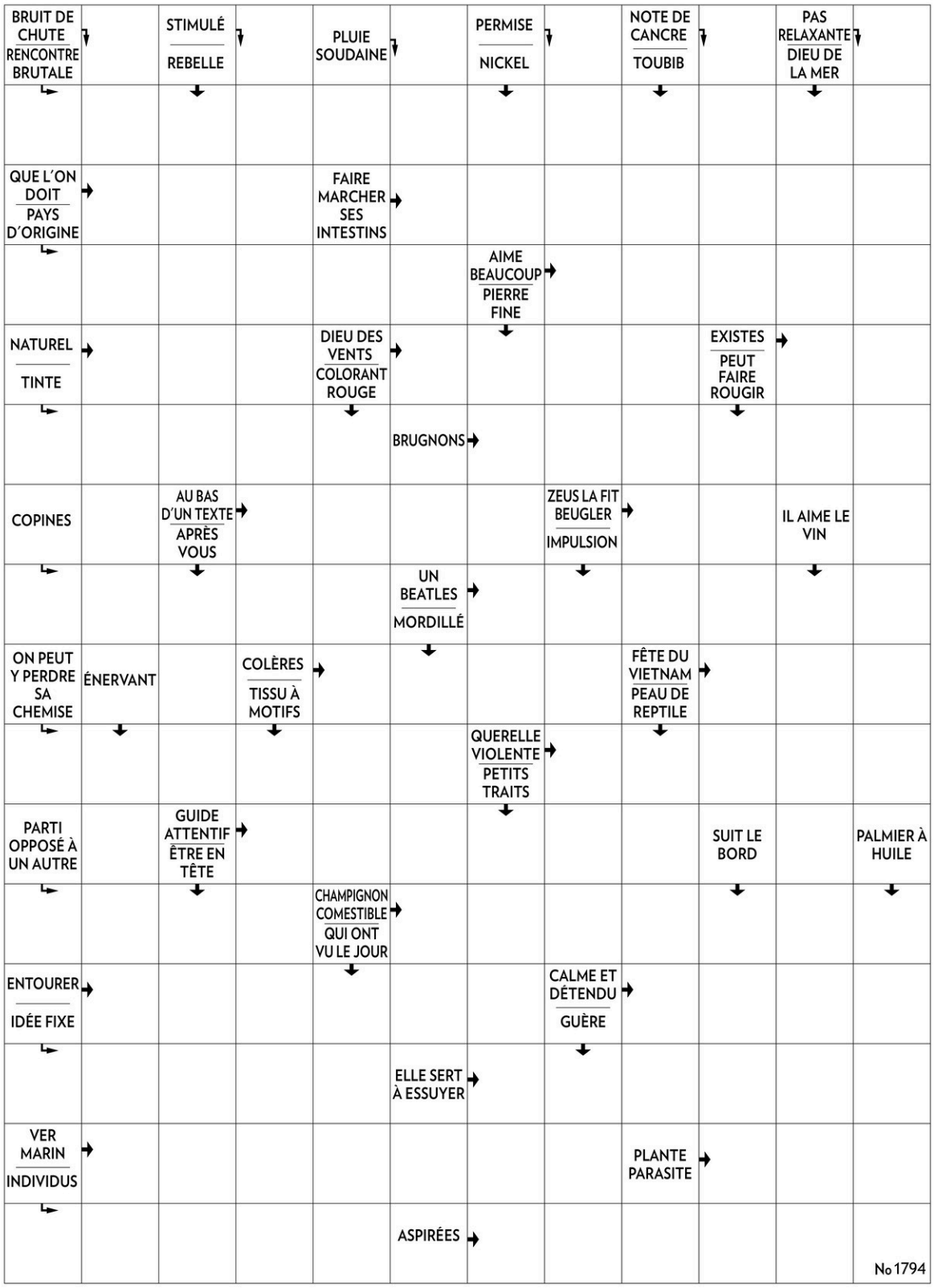
Capricorne (22 déc. au 19 janv.)
Une chose que vous soupçonniez pourrait être confirmée, mais vous ne devriez pas propager la nouvelle. Sur le plan professionnel, une initiative originale vous vaudra probablement la reconnaissance qui vous est due. Et si vous ne saisissez pas l'occasion, quelqu'un d'autre pourrait le faire. Avec Jupiter en Capricorne, c'est sans doute à votre tour de tendre la main à l'autre.

Verseau (20 janv. au 18 fév.)
Avec le Soleil de votre étape anniversaire dans votre Signe, il serait sage de mettre de l'ordre dans vos documents et vos affaires financières. Il est possible de maximiser vos profits et de rentabiliser un projet déficitaire. Préparez le terrain pour saisir les opportunités avantageuses qui vont sans doute s'offrir à vous. Une association profitable pourrait même se matérialiser.

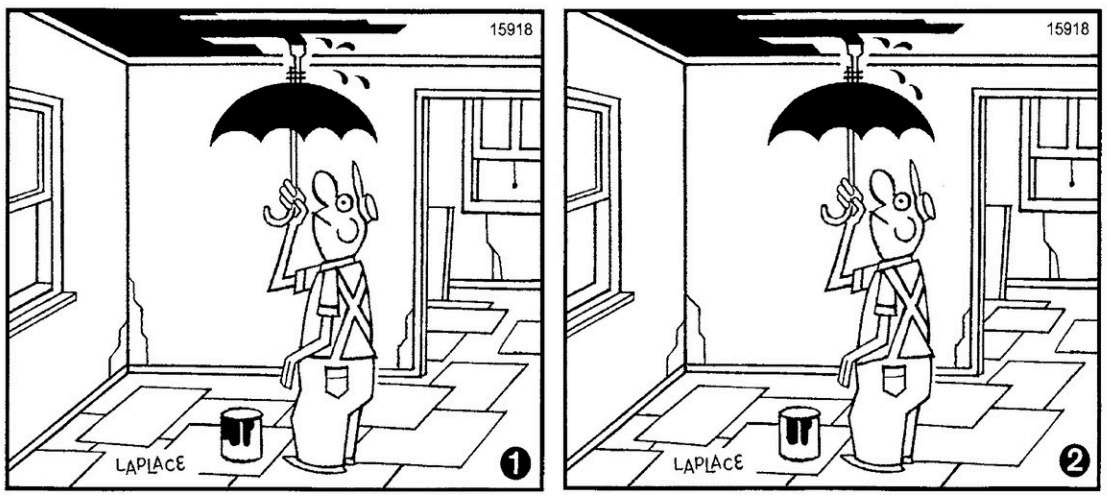
Poissons (19 fév. au 20 mars)
Avec Mercure en Poissons, de bonnes choses pourraient arriver comme par enchantement si vous ne vous acharnez pas à essayer de les provoquer. Même si ceux-ci vous rendent mal-à-l'aise, vous devriez accepter les cadeaux et les compliments qui vous seront adressés. D'une part, parce que vous les avez bien mérités, mais aussi parce que cela fera plaisir aux autres.

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS

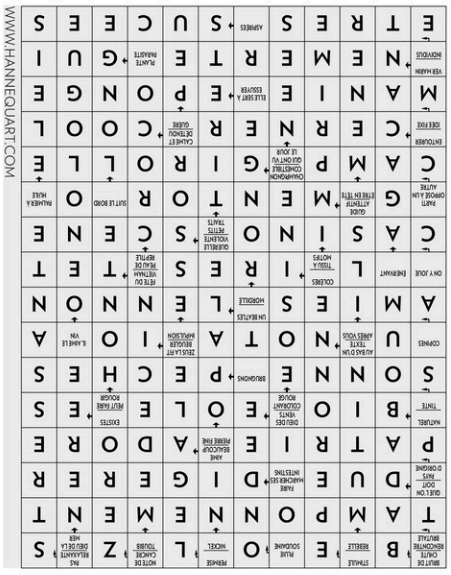


ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 Pantalon plus court sous le bras de l'homme. • 2 Bretelle plus longue sur l'épaule de l'homme. 3 Position des gouttelettes de peinture. • 4 Un journal plus large derrière les pieds de l'homme. • 5 Un journal plus court au-dessous de la fenêtre. 6 La peinture sur le bord du pot. 7 Forme de la fissure sur le coin gauche du mur. • 8 Coin de la tablette de la fenêtre de gauche.



petites annonces

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363

IMMOBILIER VENTE

8663 Propriétés à revenus

NICOLET - 4 Logements - 4½, avec 2 étages et garage chacun, bien insonorisé, entrée indépendante, 819-293-3452, 819-293-9019.

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300$ à 455$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

3½, 4½ TROIS-RIVIÈRES,
Avec ou sans stat. int. et asc., pas de chien
819 609-0425

4½, CHATEAU LAVIOLETTE
Ascenseur stat. int., climatisé, chute à déchets, intercom, 819-609-0425

4½ plusieurs de libres, Trois-Rivières, 500$ à 625$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 725$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

8738 Logements à louer Centre-Mauricie

À SHAWINIGAN
3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, 819 539-3897.

SERVICES ET EXPERTS

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi

698-7014 , M U R I E L L E
massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
Un bon massage.
Johanne

Viens découvrir les bienfaits d'un massage de détente, 819 698-3938

8786 Services financiers et impôts

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?

Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.

1 877 994-2433
JeanFortin.com

JEAN FORTIN
RÉORGANISATION FINANCIÈRE
Syndics autorisés en insolvabilité

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

8798 Déneigement

Service professionel de déneigement de toiture, le moins cher en ville . Contacter **Jonathan au (819) 944-7016**

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

SERVICES PERSONNELS

8818 Ésotérisme et cartomancie

819 372-5512
Mme Pierrette, cartomancienne, voyance et tarot.

EMPLOIS

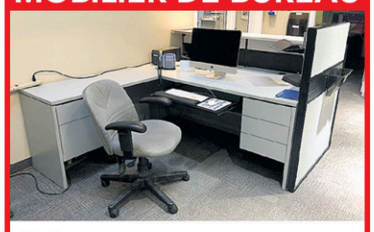
8834 Offres d'emploi

JOURNALIER(ÈRE) D'USINE DE VIANDE NON COMESTIBLE
Responsabilités du poste :
Participer à la production de porc et de la volaille, emballer et inspecter les produits, effectuer les tâches demandées dans les délais prescrits et utiliser les machines de production. Poste permanent, de jour.
Envoyez C.V à nancybeauchesne@guil.biz

PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES
dans petite résidence, temps plein ou partiel jour, soir et fin de semaine, **819 944-2005.**

8882 Meubles et électroménagers

MOBILIER DE BUREAU

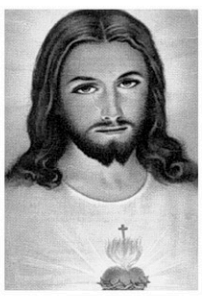


5 bureaux
(avec retour, caisson et séparateur)
Excellent état
Vendus ensemble ou séparément

PRIX À DISCUTER.

TÉLÉPHONE : 819-376-2501, POSTE 1273

PRIÈRES FAVEURS OBTENUES



REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR

pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles.
Amen. E.P.

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par la présente donné que, à la suite du décès de **Noëlla HOULE DUFRESNE**, en son vivant domicilié au 10120, rue Notre-Dame O., Trois-Rivières QC G9B 0M9, survenu le 21 juillet 2019, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur Claude Dufresne, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté à l'adresse suivante: 505, rue de Lotbinière, Vaudreuil-Dorion QC J7V 0H4, téléphone 450 455-7492.

Donné à Trois-Rivières ce 11 février 2020
Par : Claude Dufresne, liquidateur

Nécrologie



ANNE-MARIE DUBUC LONGVAL

1922 - 2020

Le 4 février 2020, Mme Anne-Marie Dubuc Longval, âgée de 97 ans, épouse de feu Louis-Philippe Longval et résident autrefois à Nicolet, est décédée dans la sérénité.

La famille recevra les condoléances à l'Accueil de la Cathédrale de Nicolet, à compter de 13 h le samedi 15 février 2020, suivies du service religieux à 14 h.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Nicolet.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Mireille et Lise; son gendre Jocelyn Riopel; ses petits-enfants : Geneviève, Guillaume (Marie-France), Philippe et Laurie; son beau-frère Bernard Longval (Marthe Desroches) ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.

Elle était la dernière de sa lignée; l'ont précédée, son frère et ses soeurs.

La famille désire remercier la Docteure Mylène Quévillon et le personnel du Centre d'hébergement de Saint-Célestin pour les soins prodigués et l'affection durant les dernières années.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du coeur ou à la SPCA ou à l'oeuvre de charité de votre choix.

leNouvelliste SUIVEZ-NOUS SUR facebook



ABBÉ DENIS FRÉCHETTE

1928 - 2020

À la Résidence St-Joseph de Nicolet, le 5 février 2020, est décédé à l'âge de 91 ans, l'Abbé Denis Fréchette, prêtre du diocèse de Nicolet, fils de feu Henri Fréchette et de feu Imelda Côté, résidant au Grand Séminaire de Nicolet.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre funéraire J.N. Rousseau 770, boul. Louis-Fréchette, Nicolet J3T 1V5 Heure d'accueil : le vendredi 14 février, jour des funérailles, à partir de 11 h. Les funérailles seront célébrées le vendredi 14 février 2020 en la Cathédrale de Nicolet à 14 h. L'inhumation aura lieu au cimetière des prêtres du Grand Séminaire de Nicolet.

Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs : Jacques (Rita Lafond), Madeleine (feu Paul Grenier), Jeanne, Roch (Aline Roy); ses confrères prêtres du diocèse et du Grand Séminaire de Nicolet ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

L'a précédé sa soeur Cécile Fréchette (feu Jean-Marie Chouinard).

La famille désire remercier le personnel de la Résidence St-Joseph de Nicolet pour les bons soins prodigués.

J.N. ROUSSEAU

Centre funéraire J.N. Rousseau
courriel : info@jnrousseau.com

Téléphone : 819.293.4511
Télécopieur : 819.293.8212
www.jnrousseau.com

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

Réhabilitation de conduites d'égout

Appels d'offres

La Ville de Trois-Rivières demande des soumissions pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout sans tranchée par technique de chemisage à divers endroits (contrat 6000-18-133D-01).

Les documents sont disponibles uniquement sur le site Web du système électronique d'appels d'offres (sé@o) approuvé par le gouvernement du Québec, à l'adresse www.seao.ca, ou en communiquant avec l'un de ses représentants aux numéros de téléphone suivants : 1 866 669-7326 ou 1 514 856-6600. Le numéro de contrat ci-dessus mentionné doit alors être indiqué.

Toutes les soumissions doivent être déposées au bureau de la soussignée situé au 1325, place de l'Hôtel-de-Ville, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3 avant 11 h 00 le lundi 2 mars 2020. L'ouverture des soumissions se fera publiquement au même endroit, le même jour.

La Ville de Trois-Rivières ne s'engage pas à accepter la plus basse des soumissions reçues ni aucune de celles-ci. Le présent avis ne confère aucun droit à quiconque et ne crée aucune obligation à la Ville.

Trois-Rivières, ce 12 février 2020.

Me Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière

trois-rivières

CANADA COUR DU QUÉBEC
PROVINCE DE QUÉBEC (Chambre de la jeunesse)
DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES
LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE
Partie demanderesse
et
SYDNEY WISCUTIE,
Partie intimée

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL :

Avis est donné à monsieur Sydney Wiscutie de vous présenter au greffe de Trois-Rivières du district de Trois-Rivières situé au 850, rue Hart afin de recevoir la demande introductive d'instance qui y a été laissée à votre attention.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 30 janvier 2020 par la greffière adjointe de la Cour du Québec, madame Marianne Lanoie, dans le dossier numéro 400-41-004978-199.

Il peut être consulté à la présente adresse jusqu'au 17 février 2020 à compter de sa publication. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

À Trois-Rivières, le 10 février 2020

Contentieux du CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
Procureurs du DPJ



Huguette Jourdain
1942 - 2020

Entourée des siens, au CHUS, Pavillon Argyll, le 7 février 2020, à l'âge de 77 ans, est décédée madame Huguette Jourdain, épouse de feu monsieur Yvon Lamarche. Elle demeurait à Sherbrooke.

La famille recevra les condoléances à la Coopérative funéraire de l'Estrie 485, rue du 24-Juin, Sherbrooke J1E 1H1 le dimanche 16 février 2020, de 14 h 30 à 16 h 30. Une liturgie de la Parole suivra à 16 h 30 en la chapelle du même endroit.

Madame Jourdain laisse dans le deuil ses filles Sylvie et Sonia Lamarche (Réjean Bonhomme); ses petits-enfants Liliane et Émilie Bruneau; Alexis, Charles-Éric et Marilou Garant; son frère Louis Jourdain (Nicole Pépin); sa belle-soeur Louise Ryan (feu Marcel Lamarche). Elle laisse également plusieurs neveux, nièces et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du 4e étage B, du Pavillon Argyll, pour l'excellence des soins donnés à madame Jourdain.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Vitae, http://fondationvitae.csss-iugs.ca/je-veux-faire-un-don, du Pavillon Argyll. Des formulaires seront aussi disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Pour renseignements
Coopérative funéraire de l'Estrie
Téléphone: 819.565.7646
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraireestrie.com***



Thérèse Jutras
1938 - 2020

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 7 février 2020, est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Thérèse Jutras, épouse de feu Claude Sauvageau, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges,Trois-Rivières, QC G8Z 1V6 Heure d'accueil : vendredi, jour des funérailles à partir de 9 h. Une liturgie de la Parole aura lieu le vendredi 14 février à 11 h au Mémorial du Centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Elle laisse dans le deuil, ses soeurs, ses frères, son beau-frère et ses belles-soeurs : Sr Denise Jutras f.j., Claude Jutras (Lina Boisvert), Colette Jutras (Jacques Gauthier), Roger Jutras (Françoise Toupin), Gaston Jutras (Laurette Galarneau), Carmen Jutras et Lise Jutras; ses beaux-frères et ses belles-soeurs de la famille Sauvageau; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, tout particulièrement Madeleine et Raymonde.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre hospitalier régional, au Centre de réadaptation InterVal, ainsi qu'à toute l'équipe de la Résidence Richelieu pour les bons soins prodigués.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC (4715, avenue des Replats, bureau 261, Québec, QC G2J 1B8).

Rousseau Centre funéraire — Centre funéraire Rousseau — 819.374.6225 www.centrerousseau.com



Marcel Julien
1924 - 2020

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 6 février 2020, est décédé à l'âge de 95 ans, M. Marcel Julien, époux de feu Pauline Villemure, fils de feu Élisé Julien et de feu Alice Leclerc, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6 Heure d'accueil : vendredi, jour des funérailles, à partir de 11 h. Une liturgie de la Parole aura lieu le vendredi 14 février à 14 h au Mémorial du Centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil, ses enfants : Claude Julien (Nicole Marois), André Julien, Sylvie Julien (Jean-Bernard Charette); ses petits-enfants : Jérôme Marois-Julien (Gabrielle Fortin), Catherine Marois-Julien (Pierre-Louis Nadeau), Justine Marois-Julien (Laurence Dufort), Nicolas Julien (Maude Bérubé), Gabriel Charette (Mélanie Flageole); ses arrière-petits-enfants : Juliette, Charlotte, Jasmine, Charles, Alexandre, Samuel et Léa; sa soeur, ses beaux-frères et sa belle-soeur : Pierrette Julien (Guy Hould), Denise Gaumont (feu Roger Villemure), André Rousseau (feu Murielle Villemure); ainsi que plusieurs neveux, nièces des familles Julien, Villemure et Rousseau.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Maison Carpe Diem-Centre de ressources Alzheimer (1765, boul. Saint-Louis, Trois-Rivières QC G8Z 2N7).

Rousseau Centre funéraire — Centre funéraire Rousseau — 819.374.6225 www.centrerousseau.com



Irène Trahan Carignan
1929 - 2020

Paisiblement au CIUSSS MCQ-CHAUR, de Trois-Rivières le 7 février 2020 est décédée à l'âge de 90 ans et 2 mois Mme Irène Trahan épouse de feu M. Lorenzo Carignan, demeurant à Trois-Rivières (Secteur Cap-de-la-Madeleine).

La famille se rendra directement à l'église pour l'heure des funérailles. Les funérailles seront célébrées le mercredi 12 février 2020 à 14 h en l'église Ste-Famille, 80, rue Rochefort, Trois-Rivières QC G8T 7J1 (secteur Cap-de-la-Madeleine). L'inhumation suivra au cimetière Ste-Madeleine.

Mme Carignan laisse dans le deuil ses enfants : Pierre Carignan (Patricia Gaillardetz) et Sonia Carignan; ses petits-enfants : Carolane (Damian Walter), Pierre-Alexandre et Benjamin Carignan, Peggy (Carl Gourgues), Kevin (Geneviève Garant) et Roxanne Gaillardetz; plusieurs arrière-petits-enfants; son frère, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Louis-Georges Trahan (feu Denise Desbiens), Mariette Trahan (Gaston Bédard), Georgette Trahan, Huguette Gingras (feu Jean Trahan), Catherine Beaudoin (feu Gratien Carignan), Fernande Carignan (feu Alcide Morissette), Jérôme Carignan (Gisèle Roy), Marie-Marthe Laflamme (feu Martial Carignan), Françoise Carignan (feu Jacques Bourassa) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Un merci spécial à tout le personnel de la Maison Laviolette pour tous les bons soins prodigués.

Direction des funérailles par
RÉSIDENCE FUNÉRAIRE ANDRÉ TRUDEL BÉLAND
2845 Thibeau, Trois-Rivières, QC G8T 1G1
RENSEIGNEMENTS : 819 372-0407 COURRIEL : rfatb@hotmail.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

BABILLARD

ACTIVITÉS

ASSOCIATION COMPOSTELLE SECTION MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC
Réflexions du chemin de Compostelle. Projection du film: *Ne marchez que là où je suis*, réalisé par Richard Gravel. Le 12 février à 19 h 30 au Cinéma Le Tapis Rouge Trois-Rivières. Inscription: Nicole Marcotte 819 375-2895. Frais: participation libre. Info: Marc Aubray 819 383-8733.

FEMMES DE MÉKINAC
Le 13 février de 11 h 30 à 14 h 30: assemblée de cuisine Spécial Saint-Valentin «L'amour, un outil thérapeutique puissant» avec Danielle L'Heureux, nd. Dîner: 5 $ au Centre de femmes. Maximum de 20 participantes. Inscription obligatoire. Inscription obligatoire au 418 289-2588. Le 20 février de 13 h 15 à 15 h 30: Causerie-Atelier-Femmes-Échanges en collaboration avec la Maison des familles de Mékinac: «Le rôle des grands-parents au sein de la famille» avec Ruben Michea. À la Maison des familles de Mékinac située au 581 rue Saint-Paul, bureau 104 à Saint-Tite. Contribution volontaire de 5 $ est suggérée. Inscription obligatoire au 418 289-2588 ou au 418 365-4405 avant le 13 février.

RENCONTRES - CONFÉRENCES - ATELIERS

AFÉAS SAINT-MAURICE
Conférence sur l'Alzheimer par Christine Charest de la Maison Carpe Diem, le 12 février à 19 h 30. Coût: 2 $ pour les non-membres. Au 2431, boulevard St-Jean, St-Maurice, salle du conseil. Info: Nicole: 819 374-6156 ou 819 376-8028.

BIBLIOTHÈQUE FABIEN-LAROCHELLE
Le 12 février à 18 h 30 à la conférence Du consommateur au consomm'acteur!, par Sébastien Bois, intervenant au Service d'aide aux consommateurs de Shawinigan. Gratuit pour les abonnés sur présentation de la carte et au coût de 5 $ pour les non-abonnés. Inscription obligatoire au 819 537-4989, places limitées.

CENTRE DE RESSOURCES ALZHEIMER
Café-rencontre pour les proches de personnes atteintes d'Alzheimer. Le but de ces rencontres est de démystifier la maladie et de proposer des outils d'intervention pour les aidants. Le 12 février à 18 h 30, au CHSLD Vigi-Les Châtes de Shawinigan. Info: 819 376-7063.

L'ASSOCIATION DES AINÉS EN ACTION
Rencontre mensuelle le 12 février à 13 h 30, sous-sol de l'église Ste-Thérèse, 1350, 7e Rue, Trois-Rivières. Invité: 13 h 30: MIchel Rheault Thème: Invasion de domicile. Info: 819 370-1251.

REGROUPEMENT DES AIDANTS NATURELS DE LA MAURICIE
Conférence gratuite le 12 février à 13 h 30 au cinéma le Tapis rouge: «Le deuil au fil des saisons» par Viviane Archambault. Info et réservation: 819 693-6072 poste 4.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE LA MAURICIE
Conférence Planifier son potager par François Bernier de La Brouette, le 12 février 19 h 30, Pavillon Maurice-Pitre, 6455 rue Notre-Dame O, Trois-Rivières. Coût: 7 $ ou cotisation annuelle.

CLUBS SOCIAUX

FADOQ SAINT-MARTHE-DU-CAP
Activités pour le mois de février tous les mercredis à 13 h bingo-cartes-palet (shuffleboard) et dîner le 12 février à midi. À la salle Félix-Leclerc, 1001 rang Saint-Malo, Trois-Rivières, secteur Cap-de-la-Madeleine. Info: M. Toupin 819 374-2595 ou Mme Cordeau 819 374-0007.

FILLES D'ISABELLE SAINT-TITE
Le 12 février, à 19 h à la salle du Club des Aînés: assemblée mensuelle: nous soulignerons la St-Valentin par le choix d'une Valentine et une partie récréative. Info: Micheline Boivin, rég. 418 365-6655.

LOI 40 ET CESSION OBLIGATOIRE DE TERRAINS

Pas question de reculer, dit Legault

QUÉBEC (PC) — Pas question de renoncer à la loi 40, a commenté le premier ministre François Legault, mardi, en réservant une fin de non-recevoir à la grogne du monde municipal et aux demandes pressantes des trois partis d'opposition de faire marche arrière.

Le Québec a besoin de nouvelles écoles et de terrains où les bâtir, a-t-il dit en substance, en mêlée de presse, pour justifier la décision de son gouvernement de forcer les municipalités à céder, et ce, sans compensation financière, les terrains convoités par les futurs centres de services scolaires afin d'ériger de nouvelles écoles. «Il y a une certaine urgence d'agir et on est très modéré dans notre projet de loi», a estimé le premier ministre, jugeant l'échéance de deux ans, incluse dans la loi, très généreuse.

«C'est pas vrai qu'on va continuer à étirer les discussions pendant des années et des années avec les municipalités», a-t-il tranché, qualifiant la situation de pénurie actuelle de «catastrophique».

N'empêche, la loi 40, adoptée sous bâillon dans la nuit de vendredi à samedi, marque une rupture entre le monde municipal et le gouvernement.

Loin de calmer le jeu, la ministre des Affaires municipales, Andrée Laforest, a renchéri pour déplorer le manque de collaboration des élus municipaux au cours dernières années, pour avoir offert des terrains qui ne convenaient pas du tout, situés «sur le bord des autoroutes», voire en zone inondable ou encore en zone agricole.



Pour le premier ministre François Legault, il est hors de question de revenir en arrière avec la loi 40. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

«Il n'y avait pas de collaboration», selon elle.

Elle a de plus nié, en mêlée de presse, les prétentions des dirigeants de l'Union des municipalités (UMQ), qui soutenaient lundi avoir été placés devant le fait accompli, n'ayant jamais été consultés par le gouvernement dans ce dossier. Au contraire, «les municipalités ont été consultées», assure-t-elle.

Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, parrain du projet de loi, en a remis une couche, en affirmant que certaines villes proposaient même de céder des terrains situés sous des lignes à haute tension.

En pleine nuit, à la toute dernière minute, M. Roberge avait déposé un amendement à son projet de loi ayant pour effet de forcer les municipalités à céder gratuitement des terrains convoités par Québec pour construire des écoles, une initiative qui a mis le feu aux poudres.

En principe, la loi stipule que le gouvernement donne deux ans aux futurs centres de services pour négocier avec les villes la cession des terrains convoités. Un article de la loi prévoit même que le ministre s'arroge le pouvoir de précipiter les choses et de ne pas respecter cette échéance, s'il juge ce délai trop long.

M. Roberge a aussi blâmé le gouvernement précédent, coupable d'avoir ignoré la pénurie de locaux disponibles pour construire les écoles nécessaires.

OPPOSITION UNANIME

Même si la loi 40 a été adoptée vendredi, le dossier est loin d'être clos, car il n'est pas trop tard pour faire marche arrière, selon les partis d'opposition.

Mardi, les trois partis d'opposition ont dénoncé en chœur le fait que le gouvernement Legault va imposer aux municipalités de céder des terrains aux futurs centres de services scolaires, et ce, sans compensation financière.

La veille, le monde municipal avait affiché son indignation, outré de la décision gouvernementale et de la façon de procéder du gouvernement, jugée cavalière et peu respectueuse de l'autonomie municipale, tant par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) que la Fédération des municipalités du Québec (FQM), les deux grands regroupements municipaux.

Le monde municipal, contrarié devant la perspective de perdre des pouvoirs et des revenus, s'est engagé à examiner ses recours pour contester la loi 40.

Selon l'opposition officielle, le ministre de l'Éducation doit reculer et déposer un décret ayant pour effet de suspendre tous les articles de l'amendement de la loi 40 portant sur la cession obligatoire de terrains et d'immeubles. C'est ce qu'a réclamé mardi en mêlée de presse le chef de l'opposition officielle, le libéral Pierre Arcand, qui craint une détérioration des relations entre Québec et les élus municipaux. «Le gouvernement traite les municipalités véritablement non pas comme des partenaires, mais comme des employés de l'État, tout simplement», a déploré M. Arcand.

Quant à elle, l'opposition péquiste réclame que le ministre Roberge et la ministre Laforest s'expliquent «de toute urgence» devant le monde municipal. La porte-parole en éducation, la députée Véronique Hivon, demande aux deux ministres de se présenter devant les dirigeants de l'UMQ réunis à Montréal jeudi pour faire le point sur la situation.

De son côté, Québec solidaire anticipe de graves conséquences et des années de «turbulence» sociale découlant de l'adoption de la loi 40. «C'est le début d'un grand bordel en éducation» pour les années à venir, prédit le leader parlementaire solidaire, le député Gabriel Nadeau-Dubois, qui demande lui aussi au ministre Roberge de reculer, sans nourrir trop d'espoir d'obtenir gain de cause. «Avec le temps, les parents du Québec et les enfants du Québec vont faire les frais de ce brassage de structures inutile et imposé», selon lui.

AIDE FINANCIÈRE

Les étudiants réclament 197 millions $ au gouvernement

QUÉBEC (PC) — Les étudiants réclament au gouvernement caquiste 197 millions $ manquants au programme de bourses.

C'est une partie de la somme que vire le fédéral au Québec pour l'aide financière aux étudiants, mais qui ne se rend pas jusqu'à eux, ont dénoncé des associations étudiantes, mardi, en conférence de presse au côté des partis d'opposition à l'Assemblée nationale. Ce montant, une fois distribué, représenterait une augmentation de 125 $ par mois de l'aide financière à des étudiants qui en ont vraiment besoin, ont fait valoir les leaders étudiants.

Depuis la bonification du régime fédéral de prêts et bourses en 2016-2017, Ottawa verse une enveloppe supplémentaire au Québec – qui gère son propre régime – en vertu du droit de retrait des programmes fédéraux avec pleine compensation.

Le gouvernement fédéral a ainsi ajouté 277 millions $ dans ses transferts en éducation au Québec, mais le gouvernement caquiste n'a réinvesti que 80 millions $ en aide financière, selon les calculs de l'Union étudiante du Québec (UEQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ).

Le président de la FECQ, Philippe Clément, dit avoir rencontré le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, mais ce dernier n'a pas admis ce fossé et avance des chiffres très inférieurs, selon ce qu'il a rapporté. «On est solides sur les chiffres qu'on avance, a plaidé M. Clément. (...) Sur les chiffres, (l'analyse du gouvernement) ne tient pas la route.»

La Coalition avenir Québec (CAQ) avait promis en 2016 de réinvestir ces sommes d'argent, a rappelé la députée libérale Marwah Rizqy. «Si ça vient de la poche des étudiants, ça doit revenir dans la poche des étudiants.»

Le gouvernement prétend faire de l'éducation sa priorité et il a l'occasion de le démontrer, a pour sa part affirmé le leader parlementaire de Québec solidaire (QS), Gabriel Nadeau-Dubois.

«C'est de l'argent qui est destiné à la condition étudiante, a souligné le chef péquiste Pascal Bérubé. Qu'est-ce qu'on en fait? Est-ce que ça contribue directement à améliorer la condition étudiante, à permettre de vivre, d'étudier, de se réaliser pendant les études? Le combat du mouvement étudiant, il est légitime, puis il est nécessaire, puis il est très concret.»

Plus de la moitié des Canadiens craindraient de manquer d'argent à leur retraite

TORONTO (PC) — Plus de la moitié des répondants à un sondage de la Banque Scotia craignent de devoir retourner sur le marché du travail après avoir pris leur retraite en raison d'éventuelles pressions financières.

Les résultats de l'enquête révèlent que les répondants canadiens s'attendent en moyenne à prendre leur retraite à 64 ans, tandis que six pour cent d'entre eux prévoient ne jamais prendre leur retraite.

La crainte de perdre leur indépendance financière inquiète 59 % des répondants, tandis que 53 % craignent de devoir retourner au travail après la retraite, selon le sondage de la Banque Scotia mené par Nielsen Consumer Insights. Cette dernière a interrogé 1012 personnes entre le 25 janvier et le 3 février.

Même si près de sept travailleurs sur dix épargnent pour la retraite, la même proportion d'entre eux pense qu'ils n'épargnent pas suffisamment.

Selon les résultats, les répondants s'attendent à avoir besoin de 697 000 $ en épargne-retraite, un montant inférieur à celui de 753 000 $ évoqué lors d'un sondage semblable en 2017. C'est nettement inférieur au million de dollars que de nombreux conseillers financiers suggèrent pour une retraite sûre, a observé la Scotia.

Le sondage révèle que la planification de la retraite est passée dans l'ombre des priorités financières plus immédiates.

Alors qu'elle était une priorité absolue pour 32 % des Canadiens en 2017, l'épargne pour la retraite ne l'était plus que pour moins d'un quart des Canadiens dans le plus récent sondage.

The Splash de David Hockney vendue plus de 40 millions $ à Londres

LONDRES (AFP) — *The Splash*, l'une des peintures de piscine avec plongeoir les plus emblématiques de David Hockney, a été adjugée 23,1 millions de livres (40 millions $) chez Sotheby's à Londres mardi soir, soit le troisième prix le plus élevé pour une toile du peintre britannique aux enchères.

The Splash, peinte en 1966, représente le moment juste après que le plongeur a pénétré l'eau de la piscine, et capture l'essence du mode de vie en Californie, où vit Hockney.

«C'est non seulement une toile marquante dans l'œuvre d'Hockney, mais aussi une icône du Pop Art qui définit une époque et a également fabriqué l'identité visuelle de LA (Los Angeles)», a commenté Emma Baker, responsable de la vente d'art contemporain de la maison d'enchères américaine.

L'acheteur, anonyme, doit verser près de 8 fois ce qu'avait payé le vendeur en 2006 (5 millions $).

Le record pour une peinture d'Hockney aux enchères est détenu par *Portrait d'un artiste*, adjugée 90 millions de dollars en 2018 à New York. Ce fut alors un record pour un artiste vivant.

BANDES DESSINÉES



LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : LUNDI 10 FÉVRIER 2020

lotoquebec.com

Grande Vie 01 08 19 28 33 — **Grand Numéro (GN)** 3

Lotto 6/49 3 4 4 4 5 3 6 5

Quotidienne
2 78
3 312
4 6276

Sprint 6 02 05 11 25 44

Lotto Poker 3♣ 3♠ 8♠ 10♣ V♡ — **Extra** 2653348

Astro — Jour - Mois - Année - Signe : 12 DÉCEMBRE 72 GÉMEAUX

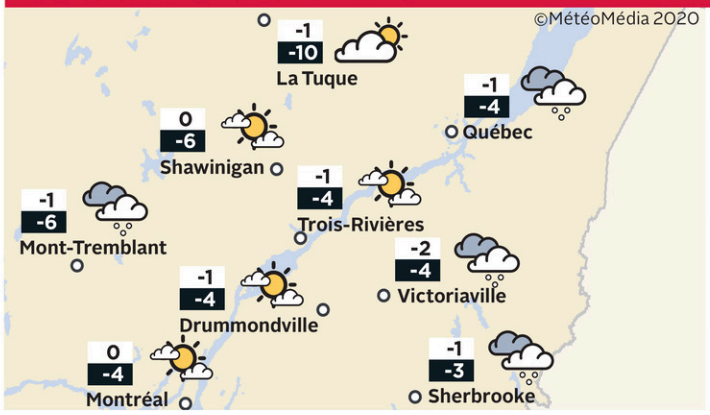
Banco 02 03 05 16 17 20 23 26 30 33 / 34 38 40 41 45 51 54 59 62 70 — **Turbo x 10**

Tout ou rien 01 03 04 06 08 11 / 12 13 16 18 20 21 — **Triplex** 08 13 / 14 25 38

Lotto 6/49 — **Lune de miel à volonté**
Super tirage du 15 février: **10 X 100 000 $** garantis en plus du gros lot annoncé!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -3
Min. -18
Faible neige
Précipitations : 70 %
Vents du nord 18 km/h

Vendredi
Max. -16
Min. -24
Passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents du nord 15 km/h

Samedi
Max. -16
Min. -18
Quelques flocons
Précipitations : 40 %
Vents légers

Dimanche
Max. -1
Min. -12
Quelques flocons
Précipitations : 40 %
Vents du sud-ouest 16 km/h

LE SOLEIL

6h58 — 17h10
Durée du jour : 10h12

LA LUNE

Coucher : 9h07 — Lever : 21h38
15 fév. — 23 fév. — 02 mars — 09 mars

ALMANACH

Maximum normal	-6,4°
Minimum normal	-17,3°
Record max	5,0°/1937
Record min	-32,2°/1967

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
0h00	0 m	0h00	0 m
0h00	0 m	0h00	0 m
0h00	0 m	0h00	0 m
0h00	0 m	0h00	0 m

AU CANADA

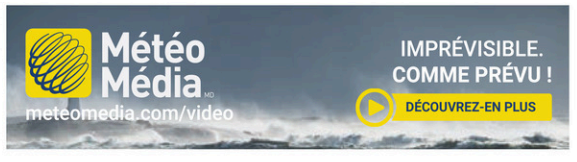
Baie-Comeau	Beau	-2	-9
Barrage Gouin	Ave neige	-4	-18
Calgary	Variable	-5	-11
Charlottetown	Faib neige	-1	-4
Edmonton	Variable	-11	-14
Fredericton	Variable	1	-4
Gaspé	Beau	-2	-6
Gatineau	Beau	1	-5
Halifax	Faib neige	2	-3
Îles-de-la-Mad.	Ave neige	-3	-4
La Malbaie	Ensoleillé	-1	-5
La Tuque	Variable	-1	-10
Ottawa	Beau	1	-4
Québec	Ave neige	-1	-4
Regina	Soleil	-19	-25
Rimouski	Beau	-3	-8
Rivière-du-Loup	Ensoleillé	-2	-6
Saguenay	Ave neige	-2	-12
Sept-Îles	Beau	-4	-12
Toronto	Variable	1	-3
Val-d'Or	Ave neige	-3	-22
Valleyfield	Beau	1	-4
Victoria	Éclaircies	7	5
Victoriaville	Ave neige	-2	-4
Yellowknife	Ensoleillé	-31	-32

LE MONDE

Amsterdam	Averses	7	2
Athènes	Soleil	18	10
Boston	Beau	7	2
Bruxelles	Beau	7	3
Buenos Aires	Soleil	27	22
Hong Kong	Ensoleillé	21	20
Lisbonne	Nuageux	16	10
Londres	Beau	9	6
Los Angeles	Soleil	21	11
Madrid	Nuageux	14	8
Mexico City	Soleil	24	10
Moscou	Nuageux	1	-3
New York	Variable	6	4
Paris	Éclaircies	9	5
Rio	Pluie	25	22
Rome	Variable	18	2
Tokyo	Beau	15	8
Washington	Averses	8	5

AU SOLEIL

Acapulco	Soleil	29	24
Bermudes	Variable	21	19
Barbades	Averses	28	24
Cancun	Averses	28	25
Fort Lauder.	Averses	28	23
Freeport	Beau	26	22
Key West	Beau	27	24
La Havane	Averses	29	22
Martinique	Orages	29	23
Myrtle Beach	Variable	16	15
Montego Bay	Averses	29	24
Orlando	Beau	30	21
Phoenix	Soleil	16	7
Puerto Plata	Averses	27	22
Puerto Vallarta	Éclaircies	26	16
San José	Averses	26	20
Tampa	Averses	28	21
West Palm B.	Averses	29	23



LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	57	34	11	5	7	34	188	143	80	19-2-4-5	15-9-1-2	7-3-0-0	P-1
Tampa Bay	57	37	15	5	0	35	203	152	79	18-7-2-0	19-8-3-0	9-0-1-0	G-8
Toronto	57	30	19	4	4	29	203	189	68	15-7-3-4	15-12-1-0	5-3-1-1	G-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	56	36	15	3	2	33	202	172	77	16-9-2-2	20-6-1-0	6-4-0-0	P-2
Pittsburgh	55	34	15	6	0	31	182	150	74	19-5-4-0	15-10-2-0	6-3-1-0	P-1
N.Y. Islanders	55	33	16	4	2	30	166	151	72	18-7-3-1	15-9-1-1	5-3-1-1	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Columbus	57	30	17	8	2	30	148	139	70	18-10-2-1	12-7-6-1	7-1-2-0	P-2
Philadelphie	57	31	19	2	5	26	184	170	69	19-5-0-4	12-14-2-1	6-3-1-0	P-1
Caroline	55	32	20	3	0	27	180	153	67	18-9-1-0	14-11-2-0	5-4-1-0	G-2
Floride	56	30	20	3	3	27	198	188	66	16-10-2-0	14-10-1-3	5-4-1-0	G-1
Montréal	58	27	24	6	1	23	179	176	61	13-15-4-0	14-9-2-1	7-3-0-0	P-1
N.Y. Rangers	55	28	23	2	2	28	181	174	60	16-12-1-1	12-11-1-1	6-4-0-0	G-2
Buffalo	57	25	24	6	2	24	162	178	58	16-10-2-2	9-14-4-0	4-5-0-1	G-1
New Jersey	55	20	25	4	6	17	152	195	50	8-10-4-6	12-15-0-0	3-4-1-2	P-1
Ottawa	55	18	26	6	5	18	147	188	47	12-10-3-3	6-16-3-2	2-4-2-2	P-5
Detroit	58	14	40	3	1	12	120	216	32	9-18-2-0	5-22-1-1	2-8-0-0	P-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	56	32	15	6	3	31	178	160	73	18-5-3-2	14-10-3-1	3-5-2-0	P-2
Colorado	54	32	16	5	1	32	197	154	70	14-7-4-0	18-9-1-1	7-1-2-0	G-4
Dallas	55	31	19	3	2	29	147	141	67	16-9-1-1	15-10-2-1	5-4-1-0	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vancouver	57	31	21	3	2	28	187	175	67	18-6-2-1	13-15-1-1	6-3-0-1	G-1
Edmonton	55	29	20	4	2	27	176	173	64	14-9-3-1	15-11-1-1	6-3-0-1	G-1
Calgary	57	29	22	5	1	23	161	173	64	13-10-3-1	16-12-2-0	4-5-0-1	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vegas	58	28	22	6	2	25	182	178	64	14-10-3-1	14-12-3-1	4-4-0-2	P-2
Arizona	59	28	23	4	4	23	165	162	64	13-11-1-3	15-12-3-1	2-5-2-1	P-1
Winnipeg	58	29	24	4	1	26	174	176	63	14-13-2-1	15-11-2-0	4-5-1-0	P-1
Minnesota	56	27	23	4	2	26	173	181	60	17-8-2-2	10-15-2-0	7-3-0-0	G-1
Nashville	55	26	22	4	3	24	178	183	59	11-11-3-1	15-11-1-2	5-5-0-0	P-2
Chicago	55	25	22	4	4	22	163	173	58	12-12-2-2	13-10-2-2	6-2-2-0	P-3
Anaheim	56	23	26	6	1	18	146	173	53	12-10-3-0	11-16-3-1	6-2-2-0	G-1
San Jose	56	24	28	3	1	22	147	187	52	14-14-1-0	10-14-2-1	4-6-0-0	P-1
Los Angeles	57	19	33	3	2	19	137	183	43	11-12-1-0	8-21-2-2	1-8-0-1	P-5

LNH

Lundi 10 février
Arizona 3 Montréal 2
Floride 1 Philadelphie 4
N.Y. Islanders 5 Washington 3
Tampa Bay 2 Columbus 1 (P)
Nashville 2 Vancouver 6
Calgary 6 San Jose 2
Mardi 11 février
Arizona 2 Toronto 3 (P)
Floride 5 New Jersey 3
Tampa Bay 2 Pittsburgh 1 (P)
Detroit 2 Buffalo 3
Philadelphie 3 N.Y. Islanders 5
N.Y. Rangers 4 Winnipeg 1
Vegas 0 Minnesota 4
Caroline à Dallas, 20h30.
Ottawa au Colorado, 21h.
Chicago à Edmonton, 21h.
St. Louis à Anaheim, 22h.
Mercredi 12 février
Montréal à Boston, 19h30.
Calgary à Los Angeles, 22h.
Chicago à Vancouver, 22h30.
Jeudi 13 février
Edmonton à Tampa Bay, 19h.
Dallas à Toronto, 19h.
Columbus à Buffalo, 19h.
Philadelphie en Floride, 19h.
Detroit au New Jersey, 19h.
Arizona à Ottawa, 19h30.
N.Y. Rangers au Minnesota, 20h.
N.Y. Islanders à Nashville, 20h.
Washington au Colorado, 21h.
St. Louis Vegas, 22h.
Calgary à Anaheim, 22h.
Vendredi 14 février
Montréal à Pittsburgh, 19h.
San Jose à Winnipeg, 19h.
N.Y. Rangers à Columbus, 19h.
New Jersey en Caroline, 19h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 11 février.

	B	A	Pts
Draisaitl, Edm	31	54	85
McDavid, Edm	30	51	81
Pastrnak, Bos	38	40	78
Mackinnon, Col	32	44	76
Panarin, NYR	28	45	73
Eichel, Buf	31	38	69
Kucherov, TB	27	42	69
Marchand, Bos	23	46	69
Matthews, Tor	40	28	68
Huberdeau, Flo	19	49	68
Kane, Chi	25	42	67
Carlson, Was	15	52	67
Connor, Win	28	31	59
Stamkos, TB	26	33	59
Scheifele, Win	23	36	59
Ovechkin, Was	40	17	57
Pettersson, Van	24	33	57
Malkin, Pit	17	40	57
Marner, Tor	14	43	57
Miller, Van	22	34	56
Barkov, Flo	16	39	55
Josi, Nas	14	41	55
Perron, STL	23	31	54
Teravainen, Car	12	42	54
Laine, Win	24	29	53
Point, TB	20	33	53
Stone, Vegas	20	33	53
Pacioretty, Vegas	24	28	52
Tatar, Mon	20	32	52

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 11 février.

	MJ	B	A	PTS
Tatar	58	20	32	52
Danault	58	12	28	40
Gallagher	48	19	18	37
Domi	58	13	23	36
Suzuki	58	11	24	35
Petry	58	8	27	35
Weber	55	13	21	34
Armia	45	14	13	27
Lehkonen	58	12	12	24
Kovalchuk	33	9	12	21
Cousins	52	8	12	20
Chiarot	56	7	10	17
Drouin	21	7	8	15
Thompson	58	3	10	13
Scandella	48	4	7	11
Weal	39	5	4	9
Mete	47	4	5	9
Kotkaniemi	36	6	2	8
Kulak	43	0	6	6
Byron	19	1	3	4
Weise	15	1	3	4
Poehling	27	1	1	2
Folin	7	1	1	2
Fleury	41	1	0	1
Evans	3	1	0	1
Hudon	9	0	1	1
Ouellet	2	0	1	1
Price	47	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	2419	4	125	3		2,70	,913
Lindgren	1	3	0	14	0	3,49	,880

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 11 février.

	MJ	B	A	PTS
Duclair	54	21	13	34
Pageau	53	21	13	34
Brown	55	10	24	34
Tkachuk	55	16	15	31
Ennis	55	13	17	30
Chabot	55	5	25	30
Tierney	55	10	18	28
Namestnikov	51	11	11	22
Borowiecki	52	7	11	18
White	48	5	10	15
Anisimov	37	10	3	13
Paul	40	6	7	13
Hainsey	48	1	10	11
Reilly	28	1	9	10
Demelo	45	0	10	10
Zaitsev	42	1	8	9
Brown	23	1	7	8
Batherson	16	2	5	7
Chlapik	29	2	3	5
Ryan	16	1	3	4
Brannstrom	31	0	4	4
Sabourin	21	1	2	3
Boedker	10	1	2	3
Englund	12	0	2	2
Jaros	6	0	2	2
Abramov	2	1	0	1
Anderson	25	0	1	1
Beaudin	22	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Nilsson	9	9	2	58	0	3,18	,908
Anderson	7	13	2	73	0	3,27	,899

HOCKEY COLLÉGIAL

Nord-Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St. Lawrence	32	20	9	3	0	139	97	43
Thetford	31	19	11	0	1	114	87	39
Ste-Foy	32	12	14	2	4	93	120	30
Alma	32	11	19	1	1	93	128	24

Centre-du-Québec

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lennoxville	31	23	6	2	0	139	79	48
Sorel-Tracy	32	17	11	3	1	109	97	38
St-Hyacinthe	31	15	10	5	1	106	98	36
Laflèche	32	14	14	3	1	80	97	32

Sud-Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	32	24	8	0	0	133	89	48
A.-Laurendeau	31	19	10	1	1	125	105	40
Lionel-Groulx	33	10	20	2	1	84	151	23
Abitibi-T.	31	6	22	2	1	70	137	15

Vendredi 7 février
A.-Laurendeau 5 St-Laurent 2
Samedi 8 février
Lionel-Groulx 4 Alma 3
Laflèche 3 Ste-Foy 1
A.-Laurendeau 5 Sorel 4 (P)
Dimanche 9 février
Alma 2 Lennoxville 5
Thetford 4 Lionel-Groulx 6
St. Lawrence 3 St-Laurent 5
St-Hyacinthe 1 Sorel 3
Vendredi 14 février
St-Laurent à A.-Laurendeau, 19h40
Ste-Foy à Thetford, 20h

HOCKEY JUNIOR AAA

Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Princeville	41	28	7	1	5	233	171	62
Longueuil	39	30	8	0	1	208	88	61
Côte du Sud	41	25	14	2	0	180	153	52
Granby	41	16	22	3	0	169	211	35
Chambly	41	16	23	2	0	158	211	34
St-Gabriel	41	9	30	1	1	138	235	20

Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	40	31	7	2	0	192	104	64
St-Jérôme	40	26	12	1	1	186	120	54
Terrebonne	38	25	11	1	1	196	128	52
Montréal-Est	39	14	23	1	1	139	192	30
Gatineau	40	12	26	2	0	136	208	26
West Island	39	8	29	1	1	122	236	18

Samedi 8 février
Longueuil 6 Granby 2
Dimanche 9 février
Gatineau 1 Côte du Sud 8
Valleyfield 5 Princeville 6
Montréal-Est 0 St-Jérôme 5
Terrebonne 6 St-Gabriel 2
West Island 6 Chambly 7 (P)
Mercredi 12 février
West Island à Mtl-Est, 19h30.
Jeudi 13 février
Côte du Sud à Valleyfield, 19h30.
Terrebonne à Longueuil, 19h30.
Vendredi 14 février
Gatineau à St-Jérôme, 19h.
Granby à Longueuil, 19h30.
West Island à Terrebonne, 19h30.
Princeville à St-Gabriel, 20h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicoutimi	50	35	10	4	1	206	157	75
Rimouski	54	33	14	3	4	212	148	73
B.-Comeau	50	20	20	7	3	163	181	50
Québec	53	21	28	3	1	166	207	46

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Boisbriand	51	28	20	2	1	180	181	59
R.-Noranda	52	24	24	2	2	154	180	52
Val-d'Or	51	22	22	5	2	170	192	51
Gatineau	50	19	27	4	0	164	185	42

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	50	37	12	1	0	211	127	75
Cap-Breton	51	33	15	2	1	221	159	69
Charlottetown	54	27	22	5	0	158	173	59
St-Jean	52	25	26	1	0	187	217	51
Halifax	50	18	28	3	1	137	199	40
A.-Bathurst	52	9	36	3	4	132	230	25

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	53	41	8	3	1	241	138	86
Drummondville	52	28	22	2	0	182	181	58
Victoriaville	53	21	23	5	4	159	169	51
Shawinigan	52	24	28	0	0	188	207	48

Dimanche 9 février
Sherbrooke 3 Halifax 1
A.-Bathurst 5 Saint-Jean 7
Moncton 5 Québec 3
Cap-Breton 6 Drummondville 4
Rimouski 4 Gatineau 3
Lundi 10 février
Sherbrooke 9 A.-Bathurst 4
Mardi 11 février
Shawinigan 4 B.-Comeau 3 (F)
Mercredi 12 février
Saint-Jean à Moncton, 18h.
Cap-Breton à Val-d'Or, 19h.
Gatineau à B.-Boisbriand, 19h.
Jeudi 13 février
Cap-Breton à R.-Noranda, 19h.
Drummondville à Sherbrooke, 19h.
Vendredi 14 février
Halifax à A.-Bathurst, 18h.
Moncton à Saint-Jean, 18h.
Chicoutimi à Val-d'Or, 19h.
Québec à Victoriaville, 19h.
B.-Boisbriand à Rimouski, 19h30.
Charlottetown à Gatineau, 19h30.
B.-Comeau à Drummondville, 19h30.
Samedi 15 février
B.-Comeau à Shawinigan, 16h.
Cap-Breton à Gatineau, 19h.
Chicoutimi à R.-Noranda, 19h.
Charlottetown à Drummondville, 19h.
Dimanche 16 février

MARQUEURS

NOTE:en date du 11 février.

	MJ	B	A	Pts
Lafrenière, Rimouski	42	27	62	89
Sokolov, C.-B.	43	39	41	80
Paré, Rimouski	54	34	44	78
Robert, Sherbrooke	36	28	45	73
Voyer, Sherbrooke	53	37	34	71
Bourque, Shaw.	49	29	42	71
Abramov, Victoriaville	53	33	35	68
Poulin, Sherbrooke	39	30	38	68
Simoneau, Drummond	51	25	42	67
Harvey-Pinard, Chicoui	50	28	34	62
Boudrias, C.-B.	47	27	35	62
Henman, B.-B.	51	20	41	61
Beaucage, R.-N.	52	34	26	60
Francis, C.-B.	49	20	39	59
Bourgault, Shaw.	51	30	27	57
Légaré, B.-Comeau	47	26	27	53
Likhachev, B.-B.	49	27	23	50
Marleau, R.-N.	52	21	29	50
Burns, St-Jean	53	25	23	48
Tardif, Sherbrooke	40	23	25	48
Gagnon, Québec	53	23	25	48
Campbell, Drummond	v52	22	25	47
Houde, Chicoutimi	40	18	29	47
Belliveau, Rimouski	52	9	38	47
Villeneuve, St-Jean	53	8	38	46

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thet. Mines	27	20	5	1	1	107	82	42
Laval	27	16	8	2	1	129	119	35
Riv.-du-Loup	29	15	11	2	1	117	113	33
Sorel-Tracy	28	14	11	0	3	91	99	31
Jonquière	29	11	13	4	1	118	130	27
St-Georges	28	8	16	1	3	91	110	20

Samedi 1er février
Jonquière 4 Riv.-du-Loup 5
Samedi 8 février
Laval 3 Riv.-du-Loup 7
Sorel-Tracy 2 Jonquière 6
Mercredi 12 février
Thet. Mines à Laval, 20h.
Jeudi 13 février
Sorel-Tracy à St-Georges, 20h.
Vendredi 14 février
Thet. Mines Riv.-du-Loup, 20h.
Laval à Sorel-Tracy, 20h.
St-Georges à Jonquière, 20h.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Hershey	51	31	15	2	3	150	128	67
Hartford	49	27	12	5	5	144	137	64
Charlotte	48	28	17	3	0	162	133	59
Providence	50	26	18	3	3	154	134	58
Scranton	50	24	18	3	5	134	152	56
Springfield	51	26	23	2	0	160	154	54
Lehigh Valley	50	21	23	1	5	123	139	48
Bridgeport	50	18	27	4	1	110	159	41

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Belleville	50	32	14	3	1	187	150	68
Rochester	49	27	16	2	4	145	133	60
Utica	50	27	18	3	2	176	158	59
Toronto	49	24	20	3	2	164	160	53
Laval	50	23	20	5	2	146	156	53
Syracuse	50	22	21	3	4	168	180	51
Cleveland	50	23	23	2	2	137	145	50
Binghamton	48	22	22	4	0	136	150	48

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Milwaukee	49	33	9	4	3	168	110	73
Iowa	51	31	14	3	3	163	141	68
Chicago	49	23	21	3	2	123	137	51
Grand Rapids	51	22	22	3	4	144	164	51
Texas	49	23	22	2	2	139	153	50
Rockford	50	22	25	1	2	126	154	47
San Antonio	49	17	20	7	5	133	156	46
Manitoba	50	22	28	0	0	132	155	44

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Tucson	45	29	14	1	1	158	121	60
Stockton	43	25	12	3	3	160	130	56
Colorado	44	26	14	3	1	147	128	56
Ontario	47	23	19	4	1	132	169	51
San Diego	44	22	16	4	2	147	131	50
Bakersfield	47	20	22	4	1	140	168	45
San Jose	43	14	25	2	2	133	156	32

Samedi 8 février
San Jose 3 Colorado 4 (P)
Rochester 0 Toronto 4
Hartford 3 Charlotte 4 (P)
Stockton 2 Iowa 5
Providence 2 Bridgeport 4
Springfield 2 Hershey 5
Syracuse 4 Utica 5 (F)
Laval 2 Belleville 3 (P)
Texas 4 Grand Rapids 3 (P)
San Antonio 3 Rockford 2
Lehigh Valley 5 W./B. Scranton 3
Tucson 5 Ontario 1
Dimanche 9 février
Binghamton 4 Cleveland 0
Bridgeport 2 Providence 1 (P)
Hershey 5 Lehigh Valley 2
Stockton 4 Iowa 7
Laval 2 Toronto 5
Texas 1 Grand Rapids 5
Bakersfield 2 San Diego 4
Mardi 11 février
Tucson Colorado
Grand Rapids 2 Cleveland 6
Rochester 2 Charlotte 4
San Antonio 1 Iowa 2
Mercredi 12 février
Tucson Colorado, 13h05.
Rochester à Charlotte, 19h.
W./B. Scranton à Hartford, 19h.
Laval à Utica, 19h.
Syracuse à Binghamton, 19h05.
Texas à Milwaukee, 20h.
Rockford à Manitoba, 20h.
Stockton à San Jose, 22h.
Bakersfield à Ontario, 22h.

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Carleton	28	24	3	1	0	102	62	49
UQTR	28	19	6	1	2	97	67	41
Ottawa	28	17	7	2	2	97	79	38
McGill	28	16	10	2	0	90	72	34
Concordia	28	13	10	5	0	94	93	31
Ontario Tech	28	13	12	3	0	78	77	29
Queen's	28	12	13	1	2	70	79	27
RMC	28	9	18	1	0	82	123	19
Nipissing	28	8	17	1	2	76	113	19
Laurentienne	28	5	21	1	1	74	127	12

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	28	21	5	2	0	125	71	44
Ryerson	28	20	5	2	1	102	80	43
Guelph	28	17	6	4	1	127	99	39
Windsor	28	15	10	0	3	78	79	33
Brock	28	14	12	2	0	87	82	30
Laurier	28	13	12	2	1	88	75	29
Lakehead	28	13	12	3	0	85	105	29
Western	28	11	13	4	0	94	110	26
Waterloo	28	11	15	2	0	76	105	24
York	28	9	17	2	0	77	101	20

Dimanche 9 février
Ottawa 4 Queen's 0
UQTR 4 McGill 1
SÉRIES ÉLIMINATOIRES
Mercredi 12 février
Western à Toronto, 19h
RMC à Carleton, 19h
Ryerson à LAkehead, 19h
Brock à Windsor, 19h30
Ottawa à Ont. Tech, 19h30
UQTR à Queen's, 19h30
Jeudi 13 février
Concordia à McGill, 19h
Carleton à RMC, 19h
Laurier à Guelph, 19h30

LHO

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ottawa	49	41	8	0	0	237	129	82
Peterb.	53	31	19	2	1	202	176	65
Oshawa	50	26	18	4	2	188	183	58
Hamilton	51	21	23	6	1	195	207	49
Kingston	50	17	29	2	2	162	222	38
Gatineau	2	0	2	0	0	1	9	0

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sudbury	52	27	24	1	0	207	202	55
Miss.	52	24	24	3	1	190	188	52
Barrie	49	22	22	3	2	175	200	49
Niagara	52	17	30	4	1	171	258	39
North Bay	51	11	38	2	0	150	273	24

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Kitchener	52	33	12	5	2	216	164	73
London	50	34	14	1	1	211	157	70
Guelph	51	26	19	2	4	177	165	58
O. Sound	50	25	19	3	3	195	164	56
Erie	51	21	20	4	6	183	190	52

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Saginaw	51	32	15	2	2	218	183	68
Flint	51	32	17	1	1	220	198	66
Windsor	49	29	15	5	0	206	189	63
S.S. Marie	52	24	26	2	0	209	212	50
Sarnia	52	17	29	5	1	205	249	40

Mardi 11 février
Erie 1 Kitchener 3
Guelph 3 London 1
Mercredi 12 février
Barrie à Erie, 19h.
Hamilton à O. Sound, 19h.
Kingston à Oshawa, 19h05.
Saginaw à S.S. Marie, 19h07.
Jeudi 13 février
Sarnia à North Bay, 19h.
Barrie à Niagara, 19h.
Windsor à Peterb., 19h05.
Vendredi 14 février
Windsor à Kingston, 19h.
Ottawa à Mississauga, 19h.
Hamilton à Niagara, 19h.
Sarnia à Sudbury, 19h05.
Flint à Saginaw, 19h05.
Kitchener à London, 19h30.
O. Sound à Guelph, 19h30.
S.S. Marie à Oshawa, 19h35.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	36	24	8	2	2	137	91	73
St-François	37	22	9	2	4	165	118	71
Jonquière	37	20	14	2	1	117	117	61
Trois-Rivières	36	19	13	2	2	105	86	60
Notre-Dame	36	8	25	1	2	100	158	23

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	36	28	6	1	1	133	72	83
Lac-St-Louis	36	20	12	1	3	139	127	58
Châteauguay	35	18	13	2	2	137	132	54
St-Hyacinthe	37	15	18	3	1	109	136	45
C.C.-LeMoy.	35	10	22	2	1	82	139	30

SECTION C.

entre vous et moi



lenouvelliste.ca

CLAUDE LORANGER collaboration spéciale, *claude.loranger@icloud.com*





› CLUB DE CURLING DE GRAND-MÈRE, PRISE II

PAUL GAGNON, RÉJEAN BOISSONNEAULT et leur capitaine FRANÇOIS POIRIER se préparant en vue du Championnat provincial de curling des Maîtres qu'ils joueront prochainement en compagnie de SERGE DOUCET (3e). — PHOTO JACQUES LEMAY

Grâce à l'initiative de DOMINIQUE LAROCHE, le programme Rocks & Rings de Curling Canada permet à des jeunes des écoles de la région d'apprivoiser le curling. — PHOTO JACQUES LEMAY



› CLIN D'OEIL À CAROL KANE

Comme le montre notre photo, la belle CAROL KANE avait fière allure sur l'étang glacé du parc des Chenaux.



› L'ÉQUIPE CLAUDE LEMIEUX FAIT DES ÉTINCELLES

Chez les matineux du mardi au vétuste Colisée, l'équipe du capitaine CLAUDE LEMIEUX a remporté la « mini-coupe Stanley ». SYLVAIN LEBEL et ALAIN TREMBLAY ont fait les présentations d'usage.— PHOTO LOUIS BEAUDET



› BOURQUE RAFLE L'OR À MONT-SAINTE-ANNE

Lors de la Coupe du Québec de ski de fond qui se déroulait à la station Mont-Sainte-Anne, YVES BOURQUE a remporté l'or. Il pose ici en compagnie de CLAUDE-ALEXANDRE CARPENTIER (directeur général de Ski de fond Québec) et SÉBASTIEN FORTIER.



› YANIK ET LUC

L'école de golf YANIK BIBEAU-LUC BOISVERT attire quelque 40 golfeurs par jour lors des séances de pratiques supervisées dans l'édifice du *Nouvelliste*. Le tandem Bibeau-Boisvert enregistre une centaine d'abonnements. Les activités se poursuivent jusqu'au 15 mars.



› GRANDES PERFORMANCES

Des équipes et des étudiants-athlètes du Cégep de Shawinigan ont prouvé qu'ils pouvaient offrir de grandes performances tant sur les bancs d'école que sur le terrain, au terme de la session d'automne chez les Électriks. Une réussite scolaire. De gauche à droite : MÉLODY MAYRAND (flag football), MÉLISSA MARCHAND (natation mixte) et NICOLAS AUBÉ (football). Debout : MÉGAN BOIS (flag football) et NATHAN TRANCHEMONTAGNE (football) qui se sont particulièrement démarqués.



› ANTOINE LYONNAIS SE DÉFEND BIEN

ANTOINE LYONNAIS se défend bien devant la cage du Blizzard d'Edmundston dans la Ligue de hockey junior des Maritimes (LHM). Ainsi, l'ancien gardien de but des Estacades AAA (2017-2018), récipiendaire du trophée Martin-Brodeur, a notamment été proclamé la recrue du Pro Design Cresting en septembre et décembre 2019.

— PHOTO FACEBOOK

BLESSÉ AU VISAGE PAR UN TIR DE TATAR

Danault devrait affronter les Bruins

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
Presse canadienne

BROSSARD, Qc — Tomas Tatar pourra respirer un peu mieux puisque les dégâts causés par son tir qui a atteint le centre Phillip Danault au visage, lundi, ne sont que superficiels et esthétiques.

L'entraîneur-chef du Canadien, Claude Julien, a confirmé que Danault allait accompagner ses coéquipiers à Boston et Pittsburgh puisqu'il n'a pas subi de fracture ou de commotion cérébrale.

Julien a ajouté que Danault a été coupé au visage et a dû rencontrer un dentiste après l'incident qui est survenu tôt en deuxième période, dans l'éventuelle défaite de 3-2 du Tricolore face aux Coyotes de l'Arizona. Danault devrait porter une grille complète face aux Bruins, mercredi.

« C'est certain que c'est une bonne nouvelle. Si nous pouvons garder nos joueurs en santé ou en mesure de jouer, c'est quelque chose de bon », a résumé Julien.

En 58 matchs cette saison, Danault a récolté 12 buts et 28 aides.

En ce qui concerne le défenseur Shea Weber, Julien a répété ce qu'il avait affirmé la veille, mentionnant que l'équipe aurait une meilleure idée de la durée de l'absence de son capitaine vers la fin de la semaine.

Julien n'a pas voulu trop s'avancer au sujet des rumeurs selon lesquelles la saison de Weber pourrait être terminée. Il a affirmé que les médecins attendaient que l'enflure de la blessure au bas du corps de Weber diminue avant de pouvoir offrir un diagnostic précis.

Il a aussi refusé de préciser si Weber était blessé au genou droit, soit celui auquel il a été opéré le 19 juin 2018.

«Tant et aussi longtemps que nous n'avons rien de concret à annoncer, ça ne sert à rien de dire quelque chose», a insisté Julien.

BYRON DE RETOUR CETTE SEMAINE?

Par ailleurs, l'attaquant Paul Byron est près d'un retour au jeu. Absent depuis qu'il est tombé au combat le 15 novembre face aux Capitals de Washington, Byron continue de retrouver la forme après avoir subi une opération à un genou. Byron sera aussi du voyage à Boston et Pittsburgh.

« J'ai hâte de jouer et je veux jouer, a dit Byron. Je fais de mon mieux chaque jour pour être prêt à jouer.»

L'absence de Byron devait d'abord durer environ quatre semaines. Il a toutefois eu besoin de beaucoup plus de temps pour se remettre de l'opération, alors que son absence pourrait atteindre les trois mois.

Byron avait participé à l'entraînement du Tricolore le 13 décembre. On ne l'a pas revu ensuite sur la patinoire du Complexe sportif Bell pendant quelques semaines.

«Je travaillais fort pour revenir au jeu. Je savais qu'il y avait quelque chose qui clochait quatre ou cinq jours avant l'entraînement, a admis Byron. Chaque corps réagit différemment à une opération. Mon corps n'était pas tout à fait prêt à supporter les rigueurs d'un entraînement régulier.»

«C'est probablement l'une des blessures les plus frustrantes de ma carrière parce que personne ne sait exactement comment elle s'est produite, ce qu'il fallait faire par la suite et pendant combien de temps j'allais être absent, a ajouté Byron. C'était une situation à suivre de semaine en semaine, de jour en jour. Le fait de ne pas savoir quand je pourrais revenir, c'était frustrant.»



Phillip Danault a été coupé au visage, tôt en deuxième période du match opposant le Tricolore aux Coyotes de l'Arizona, lundi soir. Danault devrait porter une grille complète face aux Bruins, mercredi. — PHOTO PC, RYAN REMIORZ

Même s'il aura probablement besoin de quelques matchs pour retrouver ses repères, Byron a confiance de pouvoir aider l'équipe, alors qu'elle tente désespérément de revenir dans la course aux séries.

«Après trois mois d'absence, c'est difficile de retrouver l'intensité et le rythme de la mi-saison, a admis Byron. Vous pouvez travailler aussi fort que vous le pouvez à l'entraînement, ce n'est pas comme un match. Je m'attends à être rouillé, mais la seule façon de me débarrasser de la rouille, c'est en jouant. Je crois que je suis un joueur qui peut aider l'équipe à gagner. Je veux jouer et contribuer.»

En 19 parties avant son opération, Byron avait inscrit un but et trois aides.

Jake Evans prend du galon, mais garde les pieds sur terre

La Presse canadienne

BROSSARD, Qc — Quelques jours après avoir vécu la frénésie de son premier match dans la LNH, Jake Evans a bien dormi dans la nuit de lundi à mardi.

La pression est retombée, lundi soir, après avoir vécu l'euphorie de son premier but, à son troisième match seulement dans le circuit Bettman.

«Les derniers jours ont été remplis de surprises, a noté l'Ontarien de 23 ans, qui a été rappelé du Rocket de Laval le 6 février. Ma famille était en ville.

«Puis ce fut spécial de marquer un premier but, a-t-il ajouté. J'aurais préféré le faire dans une victoire, mais je peux dire que j'ai bien dormi après le match.»

Evans a fait bonne impression à ses trois premières sorties dans la LNH. Il affiche un différentiel de plus-1 et a vu ses responsabilités augmenter au sein des unités spéciales.

Après avoir joué uniquement à forces égales face aux Ducks d'Anaheim, jeudi, Evans a été employé en infériorité numérique contre les Maple Leafs de Toronto, samedi. Puis, lundi face aux Coyotes de l'Arizona, il a aussi obtenu une occasion de se faire valoir en avantage numérique et au centre, après que Phillip Danault eut quitté la rencontre tôt à la deuxième période.

«Le message au sein de l'équipe est que tout le monde doit contribuer, peu importe si vous jouez cinq minutes ou que vous obtenez beaucoup de temps de jeu», a mentionné Evans, mardi matin.

«Je crois que je m'habitue au rythme de match en match, a-t-il enchaîné. J'ai encore beaucoup de travail à faire, mais j'essaie de m'améliorer chaque jour. Chaque fois que j'enfile cet uniforme, c'est une occasion de m'améliorer.»

Evans, qui a grandi dans la région de Toronto, a eu l'occasion d'affronter les Maple Leafs à sa deuxième sortie dans la LNH. Il a admis qu'il avait été impressionné par l'ambiance au Centre Bell et par la guerre des chants dans les gradins entre les partisans des deux équipes.

Mercredi, Evans aura la chance d'affronter l'autre grand rival du Tricolore: les Bruins de Boston.

«J'ai souvent joué dans la région de Boston lors de mes trois premières années universitaires. Il y a beaucoup de bonnes équipes dans la région de Boston. C'est une vraie ville de hockey», a indiqué Evans, qui a porté les couleurs des Fighting Irish de Notre Dame.

En raison de son âge et de sa ville d'origine, Evans n'a pas beaucoup de souvenirs des duels en séries entre le Canadien et les Bruins. Ce sont plutôt les éliminations des Maple Leafs aux mains des Bruins lors des dernières saisons qui lui viennent en tête quand il pense à cette équipe.

«À ce point-ci de la saison, les matchs sont déjà assez intenses. C'est encore plus spécial quand c'est contre un rival», a souligné Evans.



Jake Evans — THE CANADIAN PRESS/GRAHAM HUGHES

Mercredi, Evans retrouvera aussi sur la glace Anders Bjork, son ancien co-chambreur avec qui il a fait la pluie et le beau temps à Notre Dame.

Evans et Bjork ont disputé trois saisons ensemble et ont été les deux meilleurs pointeurs des Fighting Irish lors des saisons 2015-16 et 2016-17. Bjork a ensuite fait le saut chez les professionnels avant sa dernière saison d'admissibilité au niveau universitaire. En 49 matchs cette saison avec les Bruins, Bjork a récolté neuf buts et autant d'aides.

Bergeron patine avec les jeunes

MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'ancien hockeyeur professionnel trifluvien Marc-André Bergeron a fait plaisir aux élèves de l'école Saint-Paul de Trois-Rivières, mardi, alors qu'il a patiné et joué au hockey pendant une bonne partie de l'avant-midi avec eux.

C'est vêtu d'un chandail des Canadiens de Montréal, une des équipes pour laquelle il a joué pendant sa carrière, que l'ancien joueur devenu homme d'affaires s'est présenté à la patinoire Bleu Blanc Bouge de Trois-Rivières. N'étant pas informés de sa venue, les enfants étaient très surpris de le voir quand il a sauté sur la surface glacée chaussé de ses patins.

Selon Alain Lafrenière, éducateur physique à l'école située dans le quartier Sainte-Cécile et organisateur de l'activité, les jeunes ont grandement apprécié le moment qu'ils ont passé en compagnie de l'ancien numéro 47 du Tricolore. Il ajoute que cette initiative s'inscrit dans les efforts qu'il fait quotidiennement afin d'inciter ses élèves à bouger.

«Un Québécois qui ne sait pas patiner, ça n'a pas de bon sens. J'ai décidé de prendre ça en main. [...] Comme ce ne sont pas tous les jeunes de mon quartier qui ont des patins, la façon la plus simple de le faire était en venant ici [à la patinoire aménagée grâce à l'implication de la Fondation des Canadiens pour l'enfance]. C'est bien organisé et on prête des patins et des casques à tout le monde», explique l'enseignant. Il est possible de voir plusieurs photos de l'activité sur nos applications mobiles ainsi qu'au *nouvelliste.ca*.



Marc-André Bergeron a fait plaisir aux élèves de l'école Saint-Paul de Trois-Rivières, mardi, alors qu'il a patiné et joué au hockey pendant une bonne partie de l'avant-midi avec eux. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Un retour pour la fierté

Après quatre saisons d'absence, Rémi Doucet retrouve ses Aigles juniors

LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Témoin privilégié des succès encourus par la relève du baseball mineur depuis quatre ans, Rémi Doucet ne pouvait refuser l'opportunité de renouer avec ses anciennes amours. Les Aigles juniors qu'il retrouve, après une absence de quatre saisons, c'est un peu les cuvées qu'il a développées lui-même dans les rangs inférieurs.

Poursuivre le plan de développement amorcé avec les Aigles AA: voilà l'objectif que se fixe ce pédagogue du baseball pour son retour à la barre de l'équipe.

«Beaucoup de gens ont travaillé à établir une structure du baseball compétitive en Mauricie et maintenant, les fruits sont mûrs. Les jeunes s'en viennent et je veux participer à ça.»

Doucet travaillera avec le nouveau directeur général Mike Lachance, qu'il connaît bien, un autre qui a gravité dans la structure des Aigles AA. Steeve Ager le secondera comme adjoint.

BELLE FEUILLE DE ROUTE

À l'automne 2015, quand il a annoncé son départ des Aigles juniors, Rémi Doucet avait fondu en larmes durant la conférence de presse. Pas facile de quitter une organisation pour laquelle on a donné plus de 10 ans de sa vie, surtout quand les succès sont présents. Cet été-là, les Trifluviens avaient collé 32 victoires consécutives, un record.

Jean-Philippe Lemay lui a succédé, mais Doucet a poursuivi son implication dans le baseball d'une autre façon. Il a gagné deux fois les championnats provinciaux (moustique et pee-wee), guidant ses troupes vers le championnat canadien.

IDENTITÉ

La médaille d'or remportée par la Mauricie aux Jeux du Québec en 2016 représente un autre de ses faits d'armes. Aujourd'hui, les gars de cette cuvée ont 18 ou 19 ans. Bref, des joueurs du junior élite québécois.

«On veut ramener une identité régionale et un sentiment de fierté chez les juniors. À l'époque où je dirigeais, il y avait peu de joueurs de l'extérieur chez les Aigles juniors. On a un bassin assez compétitif en Mauricie pour revenir à ça. Une excellente relève cogne à la porte, c'est elle qu'on devra former.»

«On veut ramener une identité régionale et un sentiment de fierté chez les juniors»

— Rémi Doucet

Une première rencontre d'équipe est prévue en fin de semaine. Un entraînement léger au cours duquel Doucet pourra se faire une première idée de ce qu'il a sous la main.

«C'est une page blanche, on devra se donner du temps. Je veux éviter les idées préconçues et les réputations. Pour les joueurs, c'est une belle occasion de se faire valoir.»

Doucet sait aussi que les temps ont changé dans le monde du baseball québécois.

«Les gars veulent toujours autant gagner qu'avant, sauf qu'ils souhaitent surtout se développer. Ils sont de plus en plus nombreux à viser les collèges américains et les niveaux plus élevés. C'est une réalité et on devra la prendre en considération.»

L'ajustement du calendrier dans la Ligue de baseball junior élite du Québec a constitué un autre incitatif pour lui redonner le goût de s'impliquer. «Il y a 38 matchs en saison, c'est moins qu'avant! Les séries commencent plus tôt, donc la saison finit plus tôt. Ça devient plus intéressant pour la gestion de l'horaire», de spécifier l'animateur à la vie étudiante au Collège Marie-de-l'Incarnation.



Rémi Doucet a dirigé d'excellentes cuvées dans le baseball mineur ces dernières années. Il aura la chance de renouer avec plusieurs de ces joueurs avec les Aigles juniors, à compter du printemps, alors qu'il effectue un retour avec l'équipe, cinq ans plus tard. —PHOTO: ARCHIVES LE NOUVELLISTE

Première victoire pour Dwyer

Les Cataractes comblent un retard de trois buts à Baie-Comeau



STEVE TURCOTTE
Steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca



Gordie Dwyer a réussi ses débuts à la barre des Cataractes, ses hommes signant un gain en fusillade. — PHOTO STEEVE PARADIS

TROIS-RIVIÈRES — Gordie Dwyer va se rappeler longtemps de son premier match derrière le banc des Cataractes. Non seulement ses nouveaux joueurs lui ont procuré une victoire, mais ils ont comblé un déficit de trois buts pour finalement s'imposer 4-3 en fusillade face au Drakkar de Baie-Comeau.

Les quelque 1300 spectateurs réunis au centre Henry-Léonard croyaient probablement que la victoire était dans la poche quand leurs favoris ont porté la marque à 3-0 en deuxième période. De retour au jeu après avoir soigné une commotion cérébrale, Kirill Nizhnikov a toutefois rétréci l'écart à deux buts avant la fin de l'engagement, ce qui a permis aux Cataractes de continuer de croire en leurs chances de ne pas revenir de Baie-Comeau les mains vides. Ils ont poussé fort en troisième. L'ex-Cataractes Lucas Fitzpatrick a fourni quelques beaux arrêts pour préserver l'avance, mais il s'est fait surprendre en fin de match quelques instants après une mise en jeu par Jérémy Martin, qui a porté la marque à 3-2. Ce but a évidemment fouetté les troupes de visiteurs, qui ont accentué la cadence. Ils ont finalement été récompensés par le filet égalisateur de Xavier Bourgault, réussi avec moins de deux minutes à écouler au duel.

En prolongation, les Cataractes n'ont pas été en mesure de capitaliser sur un avantage numérique. C'est probablement la seule fausse note de la soirée : les Cataractes ont été blanchis sur cinq attaques massives.

«J'ai aimé ce que j'ai vu. Ce n'était pas évident pour les joueurs, tous ces changements dans les derniers jours. Même sur la glace, on a demandé de nouvelles choses. Or j'ai aimé leur engagement, je les voyais essayer»

— Gordie Dwyer

En fusillade, Martin a joué les héros. Alors qu'Antoine Coulombe a stoppé huit des neufs patineurs à s'élancer vers lui, Martin a départagé les deux équipes avec un tir des poignets précis du côté du bloqueur qui a eu raison de Fitzpatrick.

«J'ai aimé ce que j'ai vu. Ce n'était pas évident pour les joueurs, tous ces changements dans les derniers jours. Même sur la glace, on a demandé de nouvelles choses. Or j'ai aimé leur engagement, je les voyais essayer. On vient de livrer un bon match de 60 minutes», opinait le nouveau pilote des Cataractes, qui croit que le but de Nizhnikov fut un point tournant. «Les gars essayaient, ça ne rentrait pas. Puis le Drakkar a marqué un troisième but. Le filet de Nizhnikov est arrivé tout de suite après, ce qui a permis de calmer les choses. Ce fut important pour le reste de la soirée.»

Satisfait de l'effort déployé, Dwyer a pris des notes pour l'avantage numérique, qui a été stérile. «J'ai aimé notre discipline. Par contre, en avantage numérique, tu vois qu'il y a du travail à faire. Je le savais et ce n'est pas avec une pratique de 20 minutes qu'on pouvait toucher à ça. On va pouvoir s'en occuper dans les prochains jours», confiait Dwyer, qui dit avoir profité du voyage sur la Côte-Nord pour apprivoiser sa troupe. «On a profité au maximum du voyage pour tenir des rencontres. J'ai vu que les gars sont réceptifs. C'est positif.»

Les Cataractes vont rentrer à Shawinigan aux petites heures du matin mercredi. Dwyer disposera de trois jours avant de faire connaissance avec ses nouveaux fans samedi, alors que son club retrouvera le Drakkar, cette fois au Centre Gervais Auto.

Un piège gros comme le futur Colisée!

Les Patriotes attaquent les séries mercredi à Kingston

LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca



Patriotes et Golden Gaels ont divisé les honneurs de leur série de deux matchs, en novembre à Trois-Rivières. —PHOTO: STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES — Mêlée bien malgré elle aux rumeurs entourant son avenir au futur Colisée, la jeune et fringante équipe des Patriotes a surpris tout le monde en terminant la saison parmi les meilleures au Canada. Elle entre en séries confiante, mais contre un adversaire compliqué: les champions en titre des dernières éliminatoires.

L'UQTR (19-6-1-2) a rendez-vous avec les Golden Gaels de l'Université Queen's (12-13-1-2) qui, malgré une fiche déficitaire, alignent une dizaine de joueurs ayant goûté au champagne pas plus tard qu'en 2019, après leur conquête du championnat dans la Ligue de l'Ontario.

On parle donc d'une équipe qui est allée au Championnat canadien de hockey universitaire il y a moins d'un an. Non, il ne faut pas se fier aux 14 points de différence entre les deux clubs pour juger de la difficulté de ces premiers opposants. En fait, les Patriotes ont grandement intérêt à entamer cette série deux de trois en lion, mercredi soir à Kingston. Les deux autres matchs sont prévus samedi et dimanche, à l'aréna Claude-Mongrain de Trois-Rivières.

Avec seulement 326 minutes recensées au cachot, les Gaels forment le club le plus discipliné du circuit ontarien. Ils n'ont pas le flair offensif des Patriotes, mais misent sur des joueurs travaillants avec un entraîneur d'expérience en Brett Gibson. Danger! «Ce n'est pas une équipe à prendre à la légère. Pour nos 15 recrues, c'est une bonne entrée en matière en séries», est d'avis l'entraîneur-chef des Patriotes, Marc-Étienne Hubert, rappelant le parcours magique des Gaels au printemps passé.

«Ils ont vaincu Concordia, Ottawa, Carleton et Guelph avant d'aller au championnat national. Juste d'éliminer Ottawa, c'était énorme!»

Gibson se souvient bien des dernières séries. Bien sûr qu'il aimerait répéter ces exploits. Ceci dit, le pilote d'expérience – il roule sa bosse depuis 15 ans dans le circuit universitaire – rappelle que bien des choses ont changé en moins de 12 mois.

«Nous avons perdu plusieurs joueurs clés. Tout est donc à recommencer. En gagnant la première partie chez nous mercredi, c'est certain qu'on améliorerait nos chances.»

Le gardien de première année des Gaels, Luke Richardson, a disputé les 28 matchs des siens cette année! Il montre un taux d'efficacité de ,908. À titre comparatif, celui du gardien des Patriotes Sébastien Auger s'élève à ,937, bon pour le deuxième rang du circuit.

«Nous ne pourrons pas rivaliser avec l'attaque de l'UQTR. Si nous voulons avoir du succès, il faudra limiter leur offensive. Pour les spectateurs, je pense que ce sera une série très excitante. Nos deux équipes ne se ressemblent pas beaucoup, mais si chacune exploite ses forces, nous aurons droit à du grand hockey.»

AUX JEUNES DE SE LEVER

Si Gibson affirme avoir perdu plusieurs vétérans et entre en séries avec moins de bagages, les Patriotes, eux, amorcent le tournoi avec 15 recrues! Même Christophe Boivin, le meilleur attaquant de l'équipe depuis trois ans, ne compte que deux matchs éliminatoires au hockey universitaire. Le type avec le plus d'expérience dans le vestiaire des Patriotes, c'est le gardien Auger. Ça tombe bien, il connaît d'excellents moments par les temps qui courent. «Je n'ai jamais assisté à un match facile contre Queen's en sept ans, alors oui, ça va prendre l'implication de tout le monde. On espère que l'énergie positive de la fin de la saison va se transporter en séries.»

Le match à Kingston mercredi est prévu pour 19 h 30.



Marc-Antoine Camirand en sera à une quatrième saison complète en série NASCAR Pinty's, une troisième avec l'équipe de l'Ontarien Scott Steckly. —PHOTO: OLIVIER CROTEAU

NASCAR PINTY'S

Un volant assuré pour Camirand en 2020



LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les embrouilles et la frustration de 2019 laisseront place, espère Marc-Antoine Camirand, à la bonne entente et aux victoires pour sa prochaine saison en NASCAR Canada. Grâce à l'appui de son partenaire principal, GM Paillé, le pilote de St-Léonard-d'Aston a confirmé qu'il serait de retour à temps plein dans la série. Une belle façon de célébrer sa 25e année en course automobile.

Camirand s'est entendu avec l'équipe de Scott Steckly. Il retrouve son volant... et de l'espoir!

«La dernière année n'a pas été facile», concède celui qui fêtera ses 41 ans en avril. «Avec Scott, on a mis nos cartes sur la table. Nous ne lui avons pas fait de cachettes, il faut que les choses changent.»

Après un rendement encourageant en 2017 et 2018 en dépit des problèmes mécaniques, les voitures de Camirand, particulièrement celle pour les circuits ovales, n'ont pas répondu aux attentes l'an passé.

Steckly alignait alors trois voitures dans le championnat: celles de Camirand, d'Alex Tagliani et de Donald Theetge. Ce dernier a préféré quitter l'équipe, alors que Tagliani devrait poursuivre son association.

«Gérer trois pilotes dans la même équipe, avec tout ce que cela comporte comme travaux sur les voitures, c'est de l'ouvrage. Surtout dans un calendrier serré. La situation a créé des lacunes et des froids entre nous. Dès la première course de la saison sur ovale, nous savions qu'il y avait des problèmes. On n'a jamais pu y remédier.»

Au terme de la campagne, Camirand a mis un bon mois avant de contacter Steckly. Ils se sont entendus dans les dernières semaines. Pour Camirand, il s'agira d'une quatrième saison complète en NASCAR Pinty's, une troisième avec Steckly.

Il renoue d'ailleurs avec Randy Steckly, le cousin de Scott, comme chef d'équipe. C'est avec lui qu'il a connu ses meilleurs moments dans la série, en 2017 et 2018, dont sa seule victoire en carrière à St-Eustache. «C'est très positif! Randy amène beaucoup de calme et d'expérience au sein d'une équipe de mécanos. Même moi, je veux m'impliquer davantage à ce chapitre cette année. Leurs quartiers sont loin de chez moi, c'est dans la grande région de Toronto, mais je veux sentir qu'on fait partie d'une équipe, que nous sommes soudés.»

Camirand espère pouvoir commencer à rouler autour de la mi-avril. «L'asphalte n'est pas encore chaud à cette période de l'année, mais l'extra que nous mettons en temps, ça peut faire toute la différence au classement plus tard dans l'année.»

Détenteur du record pour le plus grand nombre de victoires au Grand Prix de Trois-Rivières, Camirand est aussi bien heureux de prolonger son entente avec GM Paillé. Il souhaite ardemment leur offrir plus de victoires en 2020, dont bien sûr celle du GP3R au mois d'août.

«C'est une grande famille. Avec eux, je me replonge dans mes souvenirs de début de carrière, quand je me rendais aux courses avec mon père.»

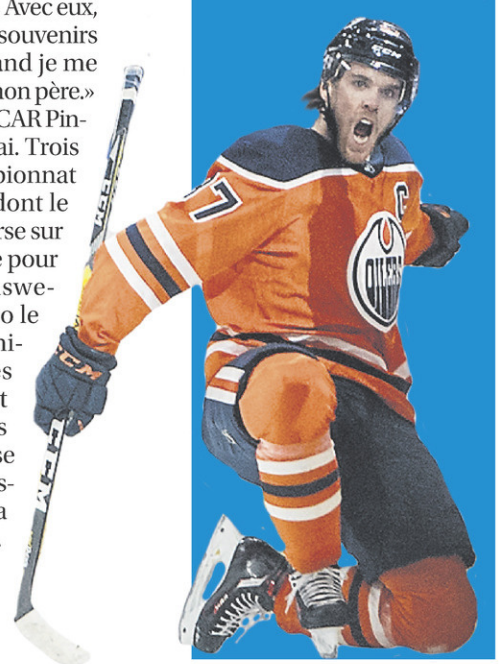
La saison de la série NASCAR Pinty's commencera le 17 mai. Trois des 13 courses du championnat auront lieu au Québec, dont le GP3R (7-9 août). Une course sur terre battue sera à l'affiche pour la première fois, au Ohsweken Speedway en Ontario le 18 août. En plus de Camirand, deux autres pilotes de la région prendront part aux activités de la plus importante série de course automobile au pays. Louis-Philippe Dumoulin pilotera de nouveau à temps plein, tandis que son frère Jean-François se concentrera sur les épreuves de circuit routier.

Sports

CITATION DU JOUR

«C'EST LA DURÉE POUR CE TYPE DE BLESSURE. NOUS ESPÉRONS QUE CE SERA MOINS»

– Le directeur-gérant des Oilers Ken Holland à propos de Connor McDavid, qui s'absentera de deux à trois semaines en raison d'une blessure au quadriceps.



NISSAN

Innover pour exalter

NISSAN INTELLIGENT MOBILITY MC

L'ÉVÉNEMENT

PRENDS TON TEMPS MAIS FAIS ÇA VITE !

OBTENEZ JUSQU'À

3 PAIEMENTS MENSUELS À NOS FRAIS‡

À la location ou au financement d'un modèle KICKS ou Qashqai 2019 (valeur jusqu'à 1 000 $).

KICKS 2019

MEILLEURE CONSOMMATION DE CARBURANT DE LA CATÉGORIE*



LOUEZ LE **KICKS S 2019**

POUR **259 $≠** PAR MOIS, PENDANT **60 MOIS**.

VALEUR AU DÉTAIL DE **20 228 $**

AVEC **0 $** EN COMPTANT INITIAL



QASHQAI 2019

LOUEZ LE **QASHQAI S 2019 À T.A. ET BOÎTE CVT** AVEC 995 $ EN COMPTANT INITIAL

POUR **279 $≠** PAR MOIS, PENDANT **64 MOIS**.

VALEUR AU DÉTAIL DE **25 463 $**

ROGUE 2020 ÉDITION SPÉCIALE

FINANCEMENT À **0 %±**

POUR **84** MOIS

Sur le **Rogue S 2020 Édition Spéciale** à traction avant.



CONSULTEZ **CHOISISSEZNISSAN.CA** POUR PLUS DE DÉTAILS. L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Offres en vigueur du 1er février au 2 mars 2020. ‡ Dispense de paiements de jusqu'à 1 000 $ est disponible à la location ou au financement d'un modèle KICKS / Qashqai 2019 neuf et non-immatriculé auparavant d'un concessionnaire Nissan autorisé au Canada, sur approbation de crédit entre le 1er février et le 2 mars 2020. Jusqu'aux 3 premiers paiements mensuels de location ou financement excluant les taxes) seront annulés, jusqu'au montant maximal de 1 000 $. Suite aux paiements annulés, le client sera obligé de faire tous les autres paiements à la location ou au financement prévus pendant la durée du contrat. Si le montant total des 3 paiements à la location ou au financement dépasse le montant maximal de 1 000 $, le client devra payer la différence. Si le montant total des 3 paiements à la location ou au financement revient à moins que le montant maximal de 1 000 $, le client ne sera pas crédité pour la différence. Les client admissibles peuvent choisir de refuser l'offre de jusqu'à 1 000 $ en paiements défrayés et d'appliquer plutôt un rabais de 500 $ à la location ou au financement d'un modèle KICKS / Qashqai 2019 neuf et non-immatriculé auparavant; le rabais de 500 $ rabais sera déduit du prix de vente négocié après les taxes. La valeur des paiements à la location ou au financement d'un client dépendra de la durée de la période de location ou au financement et de l'acompte, le cas échéant, telle que sélectionnée par le client. Des conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour les détails. **≠ Les offres de location par l'entremise de NCF sont basées sur une allocation de 20 000 km / an (allocation totale de 100 000 / 106 667 km pour un terme de 60 / 64 mois) avec kilométrage additionnel à 0,10 $ / km**. Le premier paiement et le versement comptant le cas échéant sont requis à la signature du contrat. Les frais d'inscription auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 $ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. Les taxes, immatriculation et les assurances sont en sus, et exigés à la signature du contrat. L'offre de location pour le Qashqai incluent une contribution du concessionnaire de 150 $. ± L'offre de financement par l'entremise de NCF s'applique au Rogue S 2020 Édition Spéciale à traction avant et est basé sur un prix de vente de **30 128 $**, à un taux de financement à l'achat de 0 % pendant 84 mois. 84 versements mensuels de 359 $ avec 0 $ en comptant initial ou un échange équivalent. Les frais de crédit sont de 0 $, pour une obligation totale de 30 128 $. ‡ Cote du segment des VUS sous-compacts de DesRosiers. Comparaison entre le Nissan KICKS 2019 et les plus récents concurrents sur le marché, à l'exception des modèles 2020 et des véhicules hybrides. Comparaison des modèles de base. Consommation de carburant estimative selon l'EPA pour le Nissan KICKS S 2019 : consommation allant jusqu'à 7,7 L / 100 km en ville, consommation allant jusqu'à 6,6 L / 100 km sur route et consommation combinée allant jusqu'à 7,2 L / 100 km. La consommation réelle variera en fonction des conditions de conduite et d'autres facteurs. À utiliser à des fins de comparaison seulement. Les offres sont sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance; elles peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez www.choisisseznissan.ca ou votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada inc., 2020.